



Plan d'actions **2018 - 2022**

Office de Tourisme Intercommunal
Saint Germain Boucles de Seine
Jardin des Arts
3 rue Henri IV
78100 Saint-Germain-en-Laye

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Page 3

Les missions d'un Office de Tourisme

La création de l'Office de Tourisme Intercommunal

Pourquoi un plan d'actions ?

PARTIE I

Diagnostic du territoire

Page 8

PARTIE II

Plan d'actions

Page 84

CONCLUSION

Page 138

INTRODUCTION

Les missions d'un Office de Tourisme¹

En fonction des spécificités et de la notoriété touristique des territoires et des destinations, les Offices de Tourisme remplissent plusieurs missions de proximité au service des visiteurs et de la population locale, en collaboration étroite avec la collectivité locale et les socio-professionnels du tourisme :

ACCUEILLIR LES VISITEURS :

- Donner des conseils éclairés aux visiteurs et aux habitants ;
- Collecter, trier et hiérarchiser l'information touristique : connaissance fine de l'offre du territoire, organisation de base de données ;
- Accueillir physiquement, par téléphone, par correspondance, virtuellement et en mobilité les visiteurs, mais aussi la population locale ;

COORDONNER LES SOCIO-PROFESSIONNELS ET TOUS LES ACTEURS LOCAUX DU TOURISME :

- Jouer un rôle d'apporteur d'affaires pour les professionnels du tourisme par le renvoi quotidien de consommateurs (hébergement, restauration, commerce, loisirs, culture) ;
- Fédérer les professionnels autour d'une identité de territoire et d'un récit de destination ;
- Accompagner les professionnels pour améliorer leurs performances (animation numérique de territoire, journées d'information...)
- Structurer et contribuer à qualifier l'offre (incitation des hôtels et campings au classement, qualification des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes ;
- Impliquer les habitants dans la stratégie touristique du territoire (réseau de greeters, carte d'ambassadeurs, rencontres habitants/visiteurs).

PROMOUVOIR ET VALORISER LES ATOUTS DES TERRITOIRES ET DES DESTINATIONS :

- Développer des outils de diffusion de l'information (sites Internet, applications mobiles) pour faciliter le séjour à toutes ses étapes (avant, pendant et après) et pour mieux diffuser l'offre touristique et commerciale du territoire.
- Assurer la promotion touristique du territoire et de la destination en ligne, dans des salons, par des "eductours", des voyages de presse (en partenariat avec les CDT, CRT et CCI) ;

¹Source : Offices de Tourisme de France

- Valoriser la destination et l'offre du territoire par l'édition de guides, de brochures, par la diffusion de newsletters, d'emailing... pour capter des clientèles ;
- Concevoir et lancer des campagnes de communication à différentes échelles et différents supports en fonction des territoires ;
- Développer des stratégies sur les réseaux sociaux ;
- Suivre l'e-réputation de la destination et le référencement sur les moteurs de recherche.

COMMERCIALISER LA DESTINATION :

- Proposer un programme de visites guidées pour valoriser le patrimoine et la culture du territoire ;
- Concevoir des produits touristiques en relation avec les professionnels du territoire (pass musées, séjours packagés pour individuels ou groupes) ;
- Développer une boutique pour valoriser la production locale (artisanat, gastronomie, souvenirs...) ;
- Gérer une billetterie pour les visiteurs et la population locale (spectacles, musées, bateaux de croisière...).

DÉVELOPPER LE TOURISME ÉVÉNEMENTIEL ET LE TOURISME D'AFFAIRES :

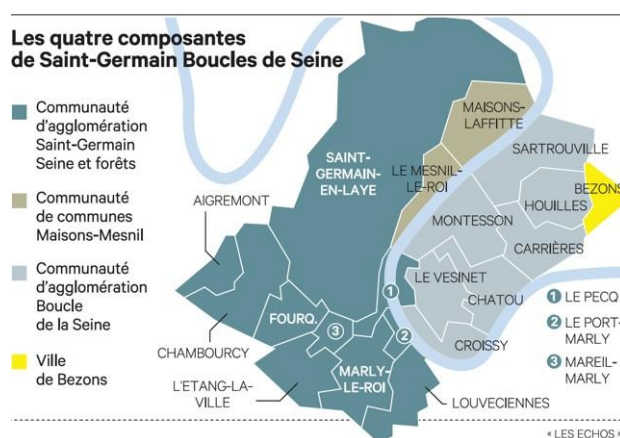
- S'associer à des événements et manifestations sportifs, culturels ou musicaux pour augmenter directement la fréquentation et la consommation touristiques dans les territoires ;
- Organiser des congrès et des séminaires professionnels et rechercher des clientèles d'affaires

GÉRER DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET DÉVELOPPER UNE CELLULE D'INGÉNIERIE TERRITORIALE POUR LE COMPTE DE LA COLLECTIVITÉ :

- Assurer la gestion d'équipements collectifs divers (hébergement, parking, musée, piscine, site culturel ou naturel, etc...) ;
- Mettre en œuvre des plans de développement touristique territoriaux (réalisation de diagnostic, d'étude de faisabilité, réalisation et mise en œuvre de plans d'actions de développement....).

La création de l'Office de Tourisme Intercommunal Saint Germain Boucles de Seine

La Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) est née le 1^{er} janvier 2016 de la fusion de la Communauté d'agglomération des Boucles de la Seine avec la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Seine et Forêts, la Communauté de Communes Maisons-Mesnil et l'intégration de la commune de Bezons.



Comme le prévoit la loi du 7 août 2015 portant la nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), la CASGBS exerce de plein droit, en lieu et place de ses communes membres (CGCT, art. L.5214-16 et L.5216-5), la compétence en matière de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion de zones d'activité touristique ainsi que la compétence en matière de promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme (art. L.134-1).

La loi n°2016-188 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne, promulguée le 28 décembre 2016, précise que les communes classées en station classée peuvent conserver leur compétence touristique, c'est le choix de la ville de Maisons-Laffitte.

C'est dans ce contexte qu'a été créé, le 1^{er} janvier 2017, l'Office de Tourisme Intercommunal Saint Germain Boucles de Seine. Sa zone géographique d'intervention s'étend sur 19 des 20 communes de la CASGBS : Aigremont – Bezons - Carrières-sur-Seine - Chambois - Chatou - Croissy-sur-Seine - Fourqueux - Houilles - L'Étang-la-Ville - Le Mesnil-le-Roi - Le Pecq - Le

Port-Marly - Le Vésinet - Louveciennes - Mareil-Marly - Marly-le-Roi - Montesson
- Saint-Germain-en-Laye – Sartrouville.

Avant le 1^{er} janvier 2017, deux Offices de Tourisme existaient : celui de Saint-Germain-en-Laye pour la ville éponyme, celui du Pays des Impressionnistes pour les villes de Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Le Pecq, le Port-Marly, Louveciennes et Marly-le-Roi. Onze villes n'ont jamais travaillé avec un Office de Tourisme.

Pourquoi un plan d'action ?

L'Office de Tourisme a un objectif : développer l'offre sur son territoire pour augmenter la fréquentation des sites touristiques, des restaurants, des hôtels ou des différents commerces et par conséquent de favoriser **l'activité économique et l'emploi**.

Recevoir des touristes signifie leur offrir des activités culturelles, sportives ou distractives, attrayantes et pour tous les âges, avec la possibilité de se restaurer et de se loger.

Les acteurs du développement touristique sont en premier lieu les collectivités (commune, département, région), des organismes institutionnels (SMSO, CAUE, VNF, CCI, CDT, CRT) et les acteurs privés.

Il est essentiel d'avoir une vision partagée du tourisme pour que tous les acteurs concernés s'impliquent et aillent dans la même direction.

Il est primordial de connaître à court, moyen et long termes les projets pour anticiper les actions qui en découlent, que ce soit en matière d'information, de développement, de promotion ou de communication.

Enfin, afin d'atteindre un maximum d'efficacité, il est nécessaire de connaître les rôles et les missions de chacun dans le portage de l'activité touristique.

Le présent « **Plan d'action** » est un document élaboré par l'équipe de l'Office de Tourisme, qui vise à susciter la réflexion proposant des analyses et des actions concrètes, déclinées dans les fiches-actions.

PARTIE I - DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

1. Le territoire de l'OTI SGBS

page 10

- 1.1. Dix-neuf communes entre Seine et forêts
- 1.2. Un découpage administratif rendu lisible par la CA
- 1.3. Une population active et aisée
- 1.4. Un territoire très accessible depuis Paris
 - 1.4.1. Transport en commun - Ferré
 - 1.4.2. Transport en commun - Bus
 - 1.4.3. Routes et autoroutes
- 1.5. Une image à conquérir pour notre destination

2. L'offre touristique

page 18

- 2.1. Des hébergements variés et bien répartis sur le territoire
 - 2.1.1. La capacité d'accueil représente 12% du département
 - 2.1.2. Une hôtellerie de gamme moyenne
 - 2.1.3. Les résidences de tourisme, vers la clientèle « affaires »
 - 2.1.4. Les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes
 - 2.1.5. Une répartition géographique homogène
 - 2.1.6. Et dans les Yvelines ?
- 2.2. Une cuisine du monde et française, à monter en gamme
- 2.3. Un patrimoine culturel varié
 - 2.3.1. Les sites touristiques ouverts au public plus de 6 mois par an
 - 2.3.2. D'autres sites patrimoniaux ouverts exceptionnellement
 - 2.3.3. Les autres éléments remarquables à développer
 - 2.3.4. Une programmation culturelle dense
 - 2.3.5. Les métiers d'art
- 2.4. Trois atouts naturels : la Seine et les forêts
 - 2.4.1. La Seine
 - 2.4.2. La forêt de Saint-Germain-en-Laye
 - 2.4.3. La forêt de Marly
 - 2.4.4. Les autres forêts, bois et parcs
 - 2.4.5. Les Espaces Naturels Sensibles
- 2.5. Les activités de sports et de loisirs : la randonnée majoritaire
 - 2.5.1. La randonnée pédestre
 - 2.5.2. Le cyclotourisme
 - 2.5.3. Les autres loisirs
 - 2.5.4. Des événements sportifs à rayonnement départemental

1. Le territoire de l'OTI Saint Germain Boucles de Seine

1.1. Dix-neuf communes entre Seine et forêts

Le territoire touristique étudié est composé de dix-neuf communes (sur 20, Maisons-Laffitte étant exclue) : Aigremont, Bezons, Carrières-sur-Seine, Chambourcy, Chatou, Croissy-sur-Seine, Fourqueux, Houilles, L'Etang-la-Ville, Le Mesnil-le-Roi, Le Pecq, Le Port-Marly, Le Vésinet, Louveciennes, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Montesson, Saint-Germain-en-Laye et Sartrouville.



Il se situe en région Île de France, au nord-est du département des Yvelines, à l'ouest des Hauts-de-Seine et au sud du département du Val-d'Oise.

D'une superficie de 133 km², il s'étend sur 20 km d'ouest en est (Aigremont – Bezons) et sur 16 km du nord au sud (Sartrouville – Marly-le-Roi). Il est distant de Paris d'une quinzaine de kilomètres (en considérant la commune de Bezons, à l'extrême est) et de Versailles de moins de cinq kilomètres (depuis Marly-le-Roi, au sud).

Topographiquement, le territoire est homogène. En effet, 10 communes font partie de la vallée de la Seine (toutes celles limitrophes du fleuve à savoir Bezons, Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, Le Mesnil-le-Roi, Le Pecq, le Port-Marly, Montesson et Sartrouville) et 9 de son bassin versant (Aigremont, Chambourcy, Fourqueux, L'Etang-la-Ville, Le Vésinet, Louveciennes, Mareil-Marly, Marly-le-Roi et Saint-Germain-en-Laye).

A l'origine, le territoire était un espace rural composé de villages et hameaux isolés. Ce n'est qu'avec l'arrivée du chemin de fer durant la première moitié du 19^{ème} siècle que l'urbanisation se développe, en lien avec Paris. Aujourd'hui, ce territoire très résidentiel, encadré à l'est par la Défense et à l'ouest par la Seine Aval, est situé à la limite de la zone urbanisée dense. La présence de la Seine, des forêts de Saint-Germain et Marly ainsi que des espaces agricoles de la plaine de Montesson confère à ce territoire un cadre de vie de qualité.

Du point de vue des paysages, il s'agit donc d'un territoire urbain possédant de nombreux espaces verts, certains étant étendus sur de larges surfaces (forêts de Marly et Saint-Germain) et un élément structurant : la Seine.

La présence du fleuve et des espaces verts représentent un atout important dans l'offre touristique en particulier pour le développement d'un tourisme de loisirs sportifs et plus généralement d'un tourisme vert associé à l'image d'un territoire « où il fait bon vivre ». Cet aspect verdoyant, ce « poumon vert » peut également être un déclencheur d'intérêt pour des entreprises, touristiques et autres, qui souhaiteraient s'implanter dans un environnement de qualité, préservé et entretenu.

1.2. Un découpage administratif complexe rendu lisible par la Communauté d'agglomération

Les dix-neuf communes sont réparties sur les départements des Yvelines et du Val-d'Oise (Bezons), sur six cantons :

- Aigremont, Chambourcy, L'Etang-la-Ville, Fourqueux, Mareil-Marly, Le Pecq et Saint-Germain-en-Laye appartiennent au canton de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE ;
- Bezons appartient au canton d'ARGENTEUIL.
- Carrières-sur-Seine, Houilles et Montesson appartiennent au canton de HOUILLES.
- Chatou, Croissy-sur-Seine, Marly-le-Roi, Le Port-Marly et Le Vésinet appartiennent au canton de CHATOU.
- Louveciennes appartient au canton du CHESNAY (avec Bailly, Bougival, la Celle-Saint-Cloud, Le Chesnay et Rocquencourt).
- Sartrouville et Le Mesnil-le-Roi appartiennent au canton de SARTROUVILLE (avec Maisons-Laffitte).

De même, le territoire est réparti sur quatre circonscriptions législatives :

- Bezons appartient à la 5^{ème} circonscription du Val-d'Oise.
- Les cantons de Chatou, Houilles et Marly-le-Roi appartiennent à la 4^{ème} circonscription des Yvelines ;
- Les cantons de Sartrouville et Le Vésinet à la 5^{ème} circonscription des Yvelines ;
- Le canton de Saint-Germain-en-Laye à la 6^{ème} circonscription des Yvelines.

La création de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine rend plus lisible ce territoire au découpage administratif complexe, ce qui en facilitera son développement touristique.

1.3. Une population active et aisée

Selon le recensement de 2014, le territoire compte 310 015 habitants. La commune la plus peuplée est Sartrouville avec 51 747 habitants. Aigremont est la moins peuplée avec 1 122 habitants.

58% de la population a entre 0 et 44 ans... Dans le détail, cela donne :

20% de la population a entre 0 et 14 ans ;

17% de 15 à 29 ans ;

21% de 30 à 44 ans ;

21% de 45 à 59 ans ;

13% de 60 à 74 ans ;

7% de 75 à 89 ans ;

1% de 90 ans et plus.

Les femmes sont en légère supériorité puisqu'elles représentent 52% des habitants.

Enfin, comme indicateur économique, nous préciserons que le taux de chômage du territoire est de 9% (source : INSEE 2014), au-dessus du taux régional (8,6%) mais en-deçà du taux national (9,7%).

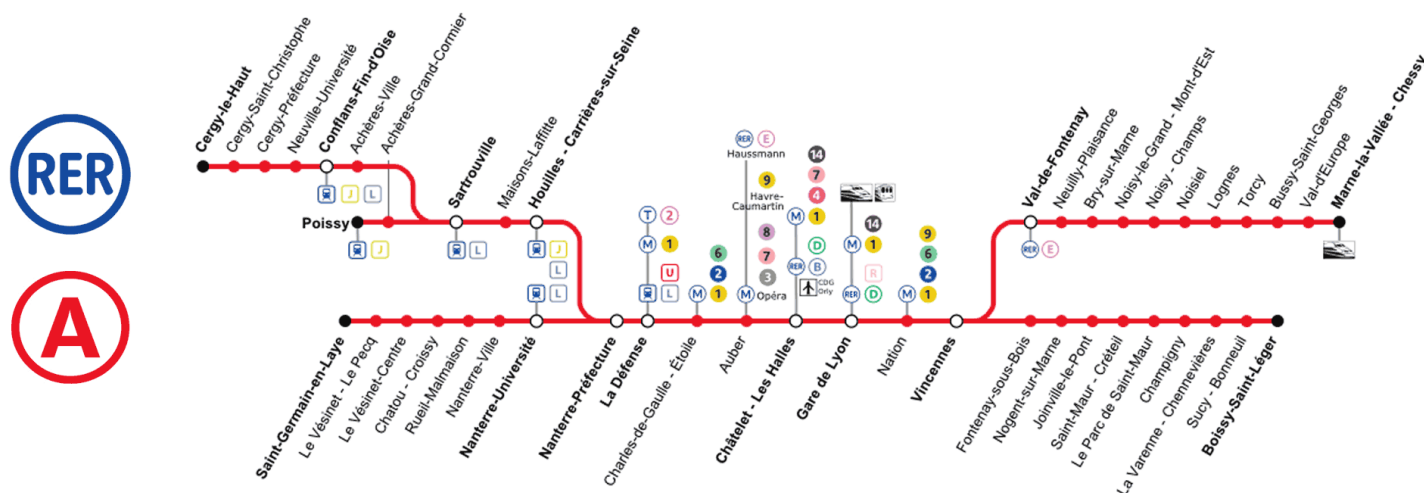
Le revenu annuel moyen par habitant est de 31 500 €. A titre de comparaison, le revenu moyen par habitant dans la Région Île-de-France est de 23 028 €. Les villes de Fourqueux, Le Vésinet et L'Etang-la-Ville font partie des 10 villes aux niveaux de vie les plus élevés d'Île-de-France.

Notre territoire dispose là d'un « vivier » de clients actifs et aisés, qui seront les premiers prescripteurs de la destination.

1.4. Un territoire très accessible depuis Paris

1.4.1. Transport en commun – Ferré

Le territoire est bien desservi par les transports en commun, en particulier par le RER A et les lignes J et L du Transilien.



- Au Nord-ouest de Paris via le **RER A3 (Cergy – Le Haut) et A5 (Poissy)** qui dessert Houilles/Carrières-sur-Seine et Sartrouville. La gare de Houilles - Carrières-sur-Seine accueille plus de 24 000 voyageurs par jour, ce qui en fait l'une des gares les plus fréquentées de l'ouest parisien. De plus, la gare de Houilles/Carrières-sur-Seine devrait être desservie par la ligne E du RER qui doit être prolongée à l'ouest de Paris à l'horizon 2024.

- Vers l'Ouest de Paris via le **RER A1** qui dessert Chatou/Croissy, Le Vésinet Centre, Le Vésinet/Le Pecq et Saint-Germain-en-Laye, terminus de la ligne. De nombreux visiteurs arrivent sur le territoire par la gare RER de Rueil-Malmaison puis achèvent leur trajet à pied par le pont de Chatou. Sa proximité avec l'île des Impressionnistes lui confère véritablement le rôle de porte d'entrée du territoire.

- Au Nord-ouest de Paris via la **ligne J du Transilien** qui dessert Houilles/Carrières-sur-Seine et la **ligne L** (Paris-Saint-Lazare / Cergy-le-Haut) qui dessert les gares de Houilles/Carrières-sur-Seine et Sartrouville.



- A l'ouest de Paris via **la ligne L** (Paris-Saint-Lazare / Saint-Nom-la-Bretèche) à partir des gares de Marly-le-Roi et Louveciennes. Il est à noter que le terminus de cette ligne se situe en pleine forêt de Marly.

La ville de Bezons est directement rattachée à Paris via la ligne 2 du tramway plus souvent nommée T2. C'est une ligne exploitée par la Régie autonome des transports parisiens (RATP) qui a été mise en service le 2 juillet 1997 à l'occasion des Journées mondiales de la jeunesse (JMJ). Elle relie depuis l'ouverture du prolongement nord de la ligne le 19 novembre 2012, la porte de Versailles au pont de Bezons sur 17,9 kilomètres et compte vingt-quatre stations, séparées en moyenne de 778 mètres en desservant le quartier d'affaires de La Défense.

Ce maillage du territoire par le réseau ferroviaire est un avantage considérable pour les déplacements des clients depuis Paris. En outre, les voyageurs détenteurs d'un forfait Navigo mensuel ou annuel peuvent utiliser gratuitement l'ensemble des transports en commun d'Île-de-France pendant l'été de mi-juillet à mi-août, les week-ends, les jours fériés et les petites vacances scolaires.

1.4.2. Transport en commun - Bus

Saint Germain Boucles de Seine compte 8 transporteurs :

- COURRIERS DE SEINE-ET-OISE (filiale Transdev) – CSO
- TRANSDEV IDF MONTESSON LES RABAUX
- TRANSPORTS DU VAL D'OISE – TVO
- TRANSDEV IDF CONFLANS
- TRANSDEV IDF MONTESSON LA BOUCLE
- TRANSDEV IDF NANTERRE
- TRANSDEV IDF ECQUEVILLY
- AUTOCARS TOURNEUX

Plus d'une soixantaine de lignes de bus desservent les différents quartiers des communes et les communes limitrophes. Certaines lignes assurent les déplacements entre le territoire et les communes extérieures comme Rueil-Malmaison et Versailles pour les plus proches et importantes.

En complément éventuel, la **ligne de bus n°258** de la RATP relie La Défense à Rueil-Malmaison (arrêt La Jonchère) en desservant différents secteurs des villes de Puteaux, Nanterre et Rueil-Malmaison. Anciennement, cette ligne allait jusqu'à Saint-Germain-en-Laye.

Le tronçon entre Rueil-Malmaison et Saint-Germain-en-Laye étant aujourd'hui repris par la **ligne de bus n°259** de la RATP, ouverte depuis le 1^{er} septembre 2016. Elle relie la gare RER de Saint-Germain-en-Laye à Nanterre (arrêt Anatole France) en desservant différents secteurs des villes de Nanterre, Rueil-Malmaison, Bougival, Louveciennes, Le Port-Marly, Le Pecq et Saint-Germain-en-Laye.

Ceci étant, les connexions via les transports en commun entre le nord et le sud du territoire sont difficiles. Il est possible de relier Marly-le-Roi à Chatou en prenant la ligne 10 de la gare de Marly-le-Roi à Saint-Germain-en-Laye, puis le RER A de Saint-Germain-en-Laye à Chatou, mais cela prend une heure minimum...

1.4.3. Routes et autoroutes

Enfin, Saint Germain Boucles de Seine est desservi par **plusieurs routes et autoroutes** : les autoroutes A13, A14 et A86, la route nationale 13 d'est en ouest et la RN 186 du nord au sud.

A ce problème de liaison interne au sein du territoire, s'ajoute **un besoin de signalétique et de parkings**, en particulier :

- Manque de places de parkings pour le Musée-Promenade, le Musée de la Grenouillère, le Musée d'Archéologie Nationale ;
- Absence de signalétique depuis la gare RER de Rueil-Malmaison jusqu'au hameau Fournaise, depuis la gare RER de Chatou jusqu'à Chanorier, dans la ville de Croissy-sur-Seine pour rejoindre Chanorier ;
- Manque de signalétique pour le château de Monte-Cristo et le Musée-Promenade ;
- Manque d'informations dans les gares (plan absent ou peu lisible) ;
- Absence de parking dédié pour les clients de l'office de tourisme ;
- Manque de signalétiques vers les restaurants et les hébergements.

Un diagnostic de la signalétique touristique du territoire doit être établi.

Le territoire bénéficie d'une excellente desserte en termes de transports en commun franciliens et de réseau routier depuis Paris. En revanche, la desserte intra-territoire n'est pas assez développée, en particulier pendant les week-ends, ce qui constitue un frein pour la découverte des sites touristiques.

Le développement de services dédiés au vélo (plateforme dans les trains, parkings surveillés, parc de vélos en location...), de navettes fluviales ou de « petits trains » en haute saison, pourrait pallier ce manque, tout en permettant une découverte originale et « en douceur » du territoire.

La Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine inscrit les déplacements comme un des éléments majeurs du devenir de son territoire et prévoit – entre autres - l'élaboration, la réalisation et la gestion d'un réseau de circulation douce en application du Plan Local de Déplacement Urbain (P.L.D.U.).

1.5. Une image à conquérir pour la destination Saint Germain Boucles de Seine

Aucune enquête n'a été réalisée sur la notoriété du territoire. Mais sa récente création laisse à penser que tout est à faire de ce point de vue-là !

La tâche s'avère compliquée avec un nom très générique : Saint Germain Boucles de Seine.

La Seine s'étire du plateau de Langres en Bourgogne à l'estuaire de la Manche entre Le Havre et Honfleur, sur plus de 775 kilomètres !

Saint-Germain est le nom ou un élément de nom d'un quartier célèbre de Paris, d'une équipe de football, de 129 villes françaises, de 2 villes italiennes, 4 villes canadiennes, 1 ville suisse et 1 ville tunisienne ! Toutefois, comment communiquer sur cette nouvelle destination sans évoquer Saint-Germain-en-Laye, qui est la ville à plus forte touristicité du territoire ? De même, comment communiquer sans évoquer les boucles de Seine, l'un des atouts majeurs de notre destination ?

Dans le guide vert Michelin sont répertoriés le château de Monte-Cristo au Port-Marly, Louveciennes et Saint-Germain-en-Laye... C'est peu !

Mais ce territoire recèle de nombreuses pépites, qu'il conviendra de valoriser.

2. L'offre touristique

Il s'agit de dresser l'état des lieux de l'offre touristique en matière d'hébergements, de patrimoine culturel et naturel, de loisirs...

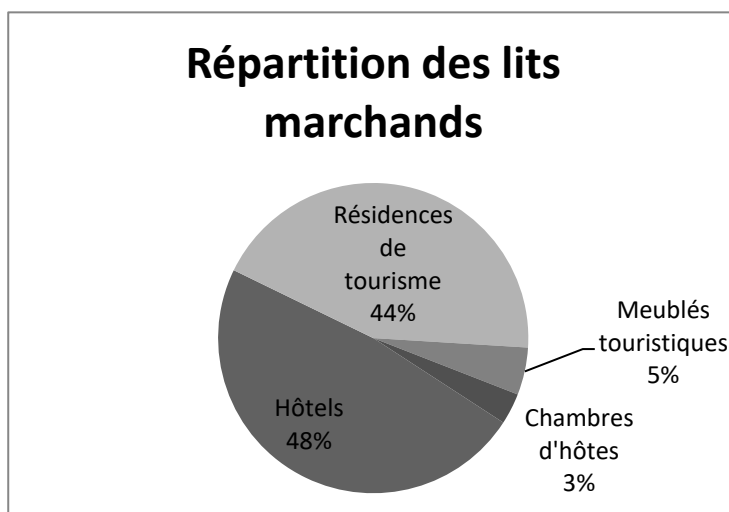
2.1. Des hébergements variés et bien répartis sur le territoire

2.1.1. La capacité d'accueil de Saint Germain Boucles de Seine représente 12% du département

On distingue deux grandes catégories d'hébergements :

- les **hébergements non marchands** ; Il s'agit des résidences secondaires. Sur notre territoire l'INSEE recense 1 494 résidences secondaires en 2014 (dont la majorité sont des appartements). Ce total représente **7 470 lits touristiques non marchands**.

- les **hébergements marchands** ; Toutes les catégories sont présentes sur le territoire, **excepté le camping**. Cela représente **3 418 lits touristiques marchands** répartis en 1 642 lits en hôtels, 1 496 lits en résidences de tourisme, 169 lits en meublés de tourisme et 111 lits en chambres d'hôte.



La capacité d'accueil totale sur le territoire s'élève donc à **10 888 lits touristiques**, ce qui représente environ 1/3 de la capacité d'accueil du département des Yvelines (39 625 lits).

La qualité des lits non marchands n'étant pas vérifiable, nous focaliserons notre analyse qualitative sur les hébergements marchands et considérerons que la capacité d'accueil du territoire s'élève à **3 418 lits, soit 12% de la capacité totale des lits marchands du département des Yvelines** (28 784 lits en 2016 – Source : Mission Tourisme du Conseil Départemental des Yvelines).

2.1.2. Une hôtellerie de gamme moyenne

On compte 16 hôtels sur le territoire, soit 1 642 lits, ce qui représente 48% de la capacité d'accueil du territoire. On distingue :

- 5 hôtels classés 2 étoiles, soit 722 lits ;
- 9 hôtels classés 3 étoiles, soit 776 lits ;
- 2 hôtels classés 4 étoiles, soit 144 lits.

Il n'existe pas d'hôtels dits de classe économique (1 étoile) ou à l'inverse très haut de gamme (5 étoiles) sur le territoire.

Les deux hôtels**** se trouvent à Saint-Germain-en-Laye. L'hôtel CAZAUDEHORE LA FORESTIÈRE RELAIS & CHÂTEAUX compte 60 lits et se situe à l'orée de la forêt de Saint-Germain. L'hôtel PAVILLON HENRI IV compte 84 lits et se trouve sur la terrasse Le Nôtre, dans l'ancienne résidence du Roi Soleil, à deux pas du centre historique.

Les neuf hôtels*** se trouvent à Bezons (Kyriad), Le Vésinet (Auberge des Trois Marches), Marly-le-Roi (Le Parc et Les Chevaux de Marly, tous les deux dans le centre historique), Montesson (Campanile) et Saint-Germain-en-Laye (Campanile, Mercure, Ibis et château du Val).

Les cinq hôtels** sont les trois hôtels IBIS BUDGET basés à Bezons (2) et à Chambourcy (1), le B&B à Louveciennes et Les Terres Blanches à Chatou. La clientèle des IBIS BUDGET et du B&B repose essentiellement sur la clientèle affaires. L'hôtel Les Terres Blanches a ouvert en 2013 et propose des chambres classiques décorées dans un style contemporain.

Le taux d'occupation des établissements hôteliers du territoire est très bon sur les nuitées du lundi au jeudi, allant jusqu'à 90% sur certaines périodes de l'année, **mais inférieur à 50% sur les nuitées des week-ends (vendredi, samedi et dimanche)**. Ce taux d'occupation est typique des territoires urbains drainant une clientèle affaires importante.

2.1.3. Les résidences de tourisme, tournées vers la clientèle « affaires »

Quatre résidences de tourisme sont présentes à Carrières-sur-Seine, Chatou, Le Port-Marly et Louveciennes. Elles représentent 1 496 lits, soit 43,7% de la capacité d'accueil du territoire :

- Residhome à Carrières-sur-Seine est la plus importante avec 596 lits.
- Comfort Suite au Port-Marly, entièrement rénové en 2016, propose 120 appartements, pour une capacité de 366 lits.
- Appart'city à Louveciennes compte 113 appartements, soit 387 lits.

- Cerise à Chatou, ouverte en 2007, dispose de 64 chambres et appartements, soit 147 lits.

Trois sont classées en 3 étoiles. Seule la résidence de tourisme Cerise à Chatou n'est pas classée, de par sa « double activité » liant résidence de tourisme (44 appartements) et hôtel (20 chambres).

Ces résidences de tourisme, de par leur capacité d'accueil importante, travaillent avec des tour-opérateurs, et de par leur proximité de La Défense et de Paris, avec la clientèle affaires, louant des appartements à la semaine ou au mois.

Elles ont su s'adapter et mettre en place des services adéquats. Par exemple Residhome à Carrières-sur-Seine propose une navette gratuite entre la résidence et la gare RER A Houilles/Carrières-sur-Seine. Pour compléter l'offre « détente » de la piscine intérieure, la résidence fait venir sur rendez-vous un masseur.

La résidence Cerise à Chatou dispose d'un business center avec ordinateur et imprimante... Elles sont en outre équipées d'une connexion internet accessible aux clients (gratuit ou payant selon les résidences).

Toutes vantent leur proximité à La Défense, mais aussi leur ancrage dans des endroits calmes et verdoyants et/ou sur les bords de Seine.

Le taux d'occupation de ces résidences est de 70% à l'année. Il tombe à 50% en août et pendant les week-ends. C'est donc la clientèle loisirs qu'il faut capter pour augmenter leur taux d'occupation.

A noter la présence de trois résidences étudiantes sur le territoire :

- La résidence Les Lys du Pecq avec 129 studios entièrement équipés et tout confort pour un séjour allant d'une semaine à 1 an et plus ;
- La résidence Alfred Sisley (Arpej) au Port-Marly et ses 168 logements neufs ;
- La résidence Artemis (Agefo) à Saint-Germain-en-Laye et ses 100 studios.

2.1.4. Les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes en majorité non classés, principalement situés à Saint-Germain-en-Laye

L'hébergement chez l'habitant représente 8,2% de la capacité d'accueil de Saint Germain Boucles de Seine, avec 280 lits répartis comme ci-dessous :

- 51 chambres d'hôtes pour 111 lits ;
- 46 meublés de tourisme pour 169 lits.

C'est la ville de Saint-Germain-en-Laye qui compte le plus grand nombre de lits touristiques en chambres d'hôtes (26%) et en meublés de tourisme (56%). Les villes d'Aigremont, Croissy-sur-Seine, Fourqueux, Houilles, le Mesnil-le-Roi, Le Pecq, L'Etang-la-Ville, Mareil-Marly et Sartrouville, grâce aux chambres d'hôtes et aux meublés touristiques, ont la possibilité d'accueillir des touristes.

Le nouveau classement des meublés de tourisme est volontaire, il comporte 5 catégories allant de 1 à 5 étoiles et il est valable 5 ans. Les propriétaires de meublés peuvent aussi obtenir des labels de qualité touristiques via Gîtes de France (classement en « épis »), Clévacances (classement en « clés »). Sur les 46 meublés de Saint Germain Boucles de Seine, 24 ne sont pas classés, 1 en en 1 étoile/épi/clé, 6 en en 2 étoiles/épis/clés, 15 en 3 étoiles/épis/clés.

En moyenne, les meublés du tourisme peuvent accueillir 3,7 touristes, ce qui est assez faible. Il existe un seul meublé permettant d'accueillir 10 personnes.

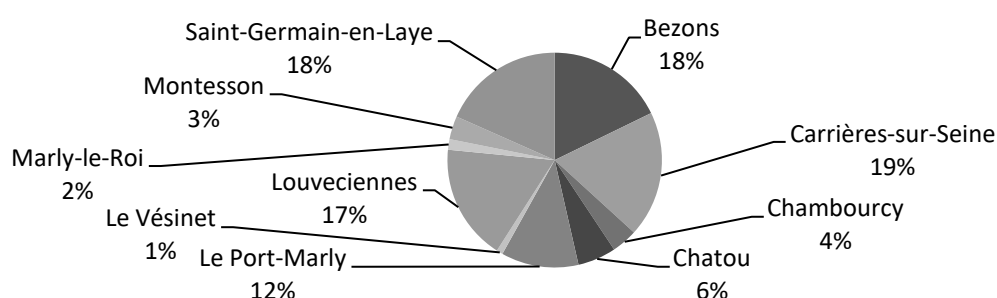
Sur les 51 chambres d'hôtes, 30 ne sont pas classées, 4 en 2 étoiles/épis/clés, 13 en 3 étoiles/épis/clés et seulement 4 en 4 étoiles/épis/clés. Les chambres d'hôtes n'ont pas de possibilité de classement mais peuvent obtenir des labels de qualité touristiques et des labels de qualité thématiques, et ainsi bénéficier de leur image.

Le taux d'occupation de ces hébergements varie selon leur localisation et leur année d'ancienneté. Ce type d'hébergement s'adresse à une clientèle férue de découvertes culturelles et d'un accueil différent qu'offrent les propriétaires.

2.1.5. Une répartition géographique homogène

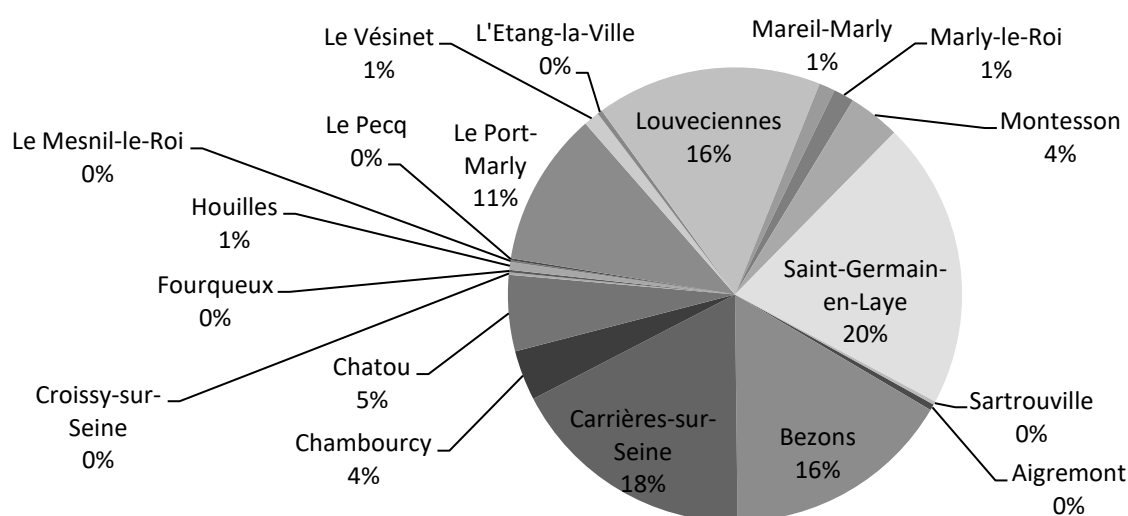
En ne comptant que les hôtels et les résidences de tourisme, c'est Carrières-sur-Seine qui totalise le plus grand nombre de lits touristiques avec 596 lits (17,4%), puis Saint-Germain-en-Laye avec 576 lits (16,8%), Bezons avec 558 lits (16,3%) et Louveciennes avec 549 lits (16%). Neuf villes ne possèdent pas d'hôtels ou de résidences de tourisme, mais comme vu précédemment, possèdent des chambres d'hôtes et des meublés de tourisme.

Répartition des lits par ville Hôtels et résidences de tourisme



En incluant les chambres d'hôtes et meublés, c'est Saint-Germain-en-Laye qui totalise le plus grand nombre de lits touristiques avec 699 lits, puis Carrières-sur-Seine avec 609 lits et Bezons avec 558 lits.

Répartition des lits touristiques par ville Hôtels, résidences de tourisme, chambres d'hôtes et meublés de tourisme

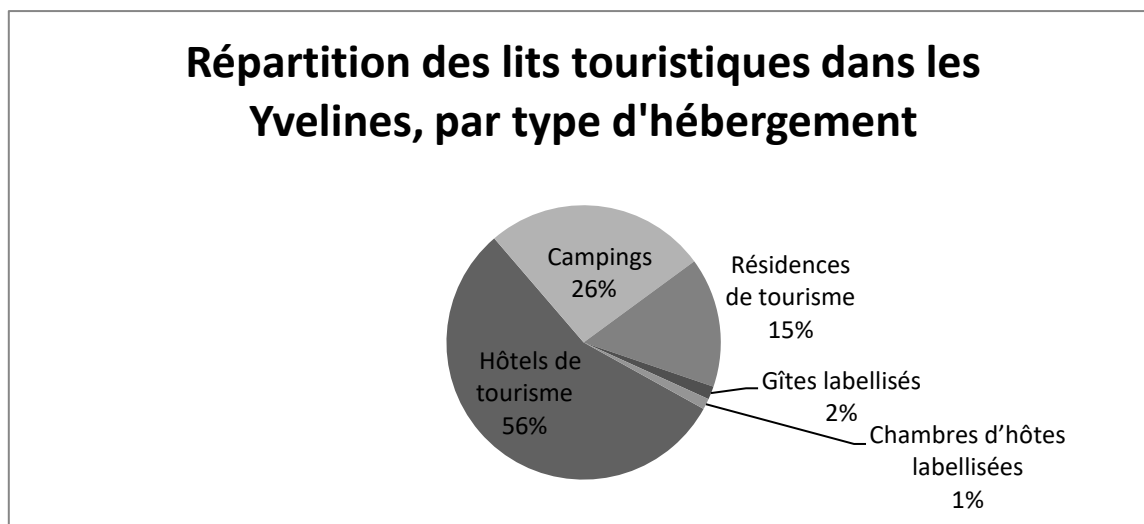


Ainsi, toutes les villes de Saint Germain Boucles de Seine peuvent accueillir des touristes en séjour, avec deux pôles principaux : Saint-Germain-en-Laye / Louveciennes à l'ouest de la boucle de Seine et Bezons / Carrières-sur-Seine à l'est de la boucle.

2.1.6. Et dans les Yvelines ?

En 2016, les **28 784 lits touristiques marchands** yvelinois se répartissent ainsi : 16 018 lits en hôtels, 7 548 lits en campings, 4 404 lits en résidences de tourisme, 447 lits en meublés de tourisme et 367 lits en chambres d'hôte.

Comme le montre le schéma ci-dessous, l'hôtel est l'hébergement le plus représenté dans les Yvelines, en termes de lits. Le département n'a aucun établissement 5 étoiles.

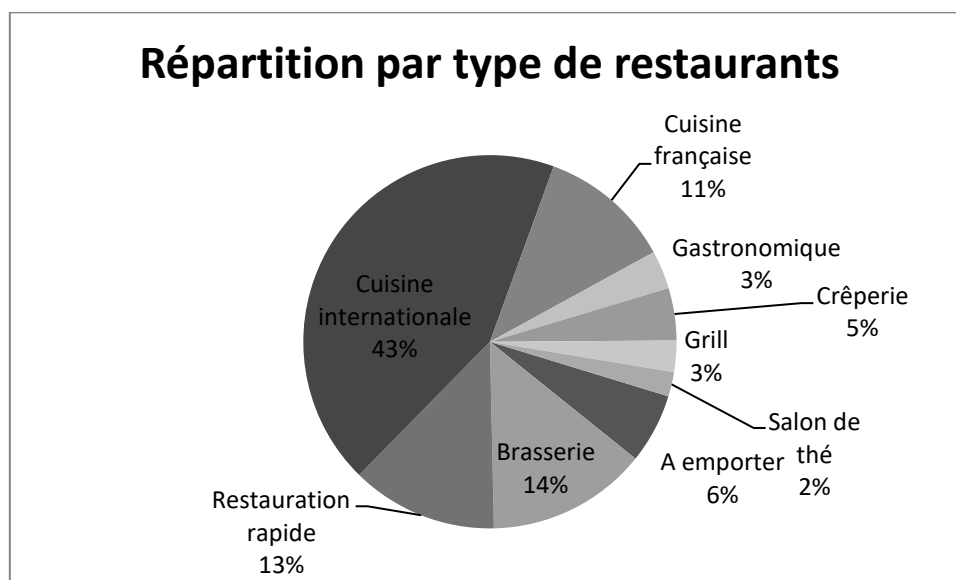


La capacité d'accueil de Saint Germain Boucles de Seine est digne d'une destination touristique : plusieurs types d'hébergement (hôtels, résidences de tourisme, chambres d'hôtes et meublés), au confort allant de 0 à 4 étoiles, bien répartis sur le territoire.

Cependant, les prestations doivent monter en gamme, sous peine de décevoir ou de ne plus attirer les clients. De même, l'absence de campings ou d'hébergements collectifs (type auberge de jeunesse, centre d'accueil pour les scolaires ou meublés de grande capacité) nous prive d'une clientèle jeune. Enfin, il serait opportun d'accueillir un établissement 5 étoiles ou de disposer d'aires d'accueil pour les camping-cars, si ces clientèles sont jugées opportunes à développer.

2.2. Une cuisine du monde et française, à monter en gamme

Les restaurants représentent un élément important de l'offre touristique du territoire puisqu'on recense plus de 300 établissements de restauration française ou internationale, traditionnelle, rapide, gastronomique...



Notre territoire propose une cuisine variée ! La cuisine du monde est la plus représentée avec 143 restaurants, soit 43% de l'offre de Saint Germain Boucles de Seine. On y retrouve surtout la cuisine italienne (36 restaurants et 9 pizzerias), japonaise (22), chinoise (13) et portugaise (10).

Depuis 2000, le Ministère du Tourisme a instauré la pyramide qualité, où les restaurants sont classés en trois catégories.

- Pour obtenir la première catégorie, « Restaurant de tourisme », l'établissement doit en plus d'un personnel qualifié et de structures d'accueil, avoir au moins une carte et un menu, dont un « enfant », traduit dans une langue étrangère et comprenant un descriptif des plats principaux.
- Pour recevoir le label « Maitres-Restaurateur de France », il faut être classé restaurant de tourisme et justifier d'une qualification professionnelle. Il faut accepter de suivre une formation permanente, mettre en valeur les produits régionaux et en outre satisfaire aux contrôles réguliers qui seront réalisés.
- Pour être admis au sein des « Cuisineries gourmandes », il faut passer un audit ou suivre une visite d'admission individuelle. Tous les plats doivent être faits sur place, le restaurateur doit valoriser la cuisine régionale, les produits locaux. Il doit aussi présenter un menu des saveurs régionales

tous les jours dans son menu ainsi qu'un menu enfant « découverte gustative », le consommateur doit être informé de la provenance des produits...

En prenant les établissements classés dans le guide Michelin et les quatre restaurants ayant obtenu le titre de « Maître-Restaurateur de France » (MR), dix établissements peuvent être considérés comme gastronomiques :

- Le Village à Marly-le-Roi (chef Tomohiro Uido) – 1 étoile au guide Michelin
- Le Wauthier by Cagna (Thomas Cagna) – 1 assiette au guide Michelin
- Le 10 (Christophe Langrée) – 1 assiette au guide Michelin
- Cazaudehore La Forestière (Grégory Balland) - 1 assiette au guide Michelin et MR
- Pavillon Henri IV (Patrick Käßler) – 1 assiette au guide Michelin
- Au Fulcosa à Fourqueux (Willy Blois) – 1 assiette au guide Michelin
- Le Cottage à Marly-le-Roi (Wilfried Hoffacker) – mentionné dans le guide Michelin
- Au Rythme du Temps à Houilles (Alexandre DUPAS) - mentionné dans le guide Michelin
- Le Bel Ami au Vésinet (Raoul Dehé) – mentionné dans le guide Michelin et MR
- Le Manège (Jean-Noël Cartier) à Saint-Germain-en-Laye – MR

Les bords de Seine sont peu exploités, aucune guinguette n'existe. Six restaurants sont situés en bord de Seine : Il Vaporetto à Carrières-sur-Seine, Les Rives de la Courtille et La Maison Fournaise à Chatou, Hippopotamus et la Villa Romaine à Louveciennes, Buffalo Grill au Port-Marly.

Même si toutes les villes, excepté Aigremont et Mareil-Marly, disposent au moins d'un restaurant, l'offre la plus importante est concentrée dans le centre-ville de Saint-Germain-en-Laye, dans la Grande Rue à Marly-le-Roi et dans le centre-ville du Vésinet. Houilles, Chatou, Sartrouville, Montesson et Chambourcy disposent de nombreux restaurants (>18 établissements recensés) mais en grande majorité des brasseries, des établissements de restauration rapide ou à emporter.

L'Office de Tourisme travaille avec une dizaine de restaurants ayant fait le choix et pouvant s'adapter à la clientèle groupes. En effet, cela nécessite une capacité d'accueil minimum de 20 couverts, un tarif spécial à partir de 25 € par personne, une formule déjeuner ou goûter... La capacité d'accueil maximale des restaurants de Saint Germain Boucles de Seine pour les

groupes est de 150 personnes, ce qui correspond à la demande, même si en moyenne, nous recevons des groupes de 30 à 50 personnes.

- Pavillon Henri IV / Cazaudehore / Mercure à Saint-Germain-en-Laye : 150 pax
- Club House à Saint-Germain-en-Laye: 120 pax
- Château du Val / Ostéria à Saint Germain-en-Laye / Les Rives de la Courtille et La Maison Fournaise à Chatou / La Parenthèse Verte à Louveciennes : 100 pax

Les propriétaires des restaurants doivent être sensibilisés et accompagnés pour augmenter la qualité de leurs prestations. Les restaurants ayant déjà fait le choix de la qualité doivent être valorisés.

2.3. Un patrimoine culturel varié

Il est important sur le territoire puisqu'il fonde une partie de son image et de son développement touristique. On distingue ici les châteaux, les musées, les monuments classés ouverts au public... mais aussi les manifestations culturelles et les métiers d'art.

2.3.1. Les sites touristiques ouverts au public plus de 6 mois par an

- **Le Musée d'Archéologie Nationale – Domaine national de Saint-Germain-en-Laye**

Inauguré le 12 mai 1867 par l'empereur Napoléon III, le Musée d'Archéologie nationale est situé au cœur de la ville, dans le château reconstruit par François 1er à partir de 1539.

De statut public, il appartient à l'Etat (Réunion des Monuments Nationaux).

Le musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye présente 29 000 objets archéologiques (sur les quelques 3 millions que conserve le musée), retraçant la vie des hommes et leurs cultures matérielles des origines au début du Moyen-âge ainsi que le château royal et ses jardins. Il propose des activités culturelles et pédagogiques diversifiées : visites-conférence, visites-atelier, visites-exploration, visites contées...

Il a accueilli **105 400 visiteurs** en 2016, dont 90% de Français.

- **Le Musée Départemental Maurice Denis à Saint-Germain-en-Laye**

Le musée Maurice Denis est géré par le département. Il a reçu l'appellation « musée de France ». Est considéré comme « musée de France », au sens de la loi du 4 janvier 2002, « toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public ». Les « musées de France » ont pour mission permanente :

- de conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections,
- de les rendre accessibles au public le plus large,
- de concevoir et de mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture,
- de contribuer au progrès de la connaissance et de la recherche.

Le fonds initial du musée est issu d'une donation exceptionnelle faite en 1976 par la famille de Maurice Denis. Depuis, les collections ont été enrichies par de nombreuses donations et acquisitions d'œuvres d'artistes symbolistes et Nabis. Sont ainsi présentées des œuvres de peintres qui ont marqué l'histoire de l'art moderne : Gauguin, Sérusier, Filiger, Vallotton, Bonnard, Vuillard, Verkade, Ranson, Lacombe, Redon, Mucha, Anquetin...

Le musée a reçu **27 000 visiteurs** en 2016.

- **Le château de Monte-Cristo au Port-Marly**

De statut public, il est géré par un Syndicat Intercommunal comprenant les villes du Pecq, du Port-Marly et de Marly-le-Roi.

Avec une fréquentation moyenne de **20 000 visiteurs par an**, il est le troisième site touristique du territoire en nombre de visiteurs.

Outre sa collection permanente retraçant la vie d'Alexandre Dumas, le château propose un calendrier annuel d'événements, pour adultes et enfants : spectacle, salon du livre jeunesse, visites animées, guidées ou théâtralisées, ateliers pour les enfants, anniversaires, « enquête au château » (nouveau 2017), exposition d'art contemporain...

Il a reçu en 2013 le label « Maison des Illustres » par le Ministère de la Culture et de la Communication.

- **Le Musée-Promenade de Marly-le-Roi – Louveciennes**

Il est géré par le Syndicat Intercommunal comprenant les villes de Marly-le-Roi et de Louveciennes.

Il a reçu, tout comme le musée Maurice Denis, l'appellation « musée de France ».

Le Musée-Promenade retrace l'histoire du domaine royal de Marly à travers sa collection d'œuvres originales datant des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Elle comporte des tableaux, des sculptures, des estampes / gravures, du mobilier, des objets archéologiques, des objets d'art décoratif. Des supports de médiation (maquettes et films) complètent la collection.

Il accueille **chaque année en moyenne 10 000 visiteurs**, essentiellement des visiteurs « jeune public » (en 2013, 52,5% de la fréquentation).

Il propose une exposition temporaire chaque année, un programme dédié au jeune public pendant les vacances scolaires (Toussaint et Pâques), des événements (concert, conférence, visite guidée...) à destination des adultes, l'accueil d'enfants pour des goûters d'anniversaire et participe à la Nuit des Musées chaque année.

Fermé depuis novembre 2016 suite à des inondations, l'équipe travaille actuellement à la refonte de sa scénographie. L'ouverture est prévue pour 2018.

- **Le musée Fournaise à Chatou**

Il s'agit d'un musée municipal qui reçoit en moyenne **9 500 visiteurs par an**.

Il dispose de collections artistiques sur l'histoire de la maison Fournaise et la vie des bords de Seine au 19^{ème} siècle, quand le mouvement Impressionniste est né. Depuis 2011, il s'est enrichi des bateaux de l'association Sequana.

Tous les ans, le musée consacre les deux tiers de sa surface d'exposition à une exposition temporaire.

Il propose des ateliers et contes pour enfants, des cafés-causeries pour les adultes, des animations théâtralisées... Pendant les vacances scolaires, le musée invite les enfants à venir écouter les belles histoires de la Mère Fournaise.

- **La Maison natale Claude Debussy à Saint-Germain-en-Laye**

Ce musée municipal reçoit en moyenne **6 000 visiteurs par an**.

C'est dans cette maison qu'est né Claude Debussy le 22 août 1862 : ses parents y tenaient un commerce de faïence.

L'espace d'exposition permanente est consacré à l'un des plus grands compositeurs français, dont l'œuvre novatrice marque une étape essentielle dans l'histoire de la musique à l'aube du 20^{ème} siècle : présentation d'objets personnels et de documents iconographiques relatant sa vie, son œuvre et ses affinités artistiques. Sont également évoqués ses goûts pour la poésie, la littérature et la peinture et les grandes tendances de l'époque.

Chaque année la Maison natale Claude Debussy organise de septembre à juin une saison musicale.

La Maison natale a reçu le label « Maison des Illustres » en 2013.

Le départ de l'Office de Tourisme en 2018 sera l'occasion d'agrandir et de repenser la scénographie.

- **Espace Paul et André Vera à Saint-Germain-en-Laye**

Complémentaires, les frères Vera, tous deux artistes saint-germanoises, Paul Vera (1882-1957), peintre décorateur et André Vera (1881-1971), théoricien des jardins, ont contribué au rayonnement du mouvement Arts déco.

La donation d'André Vera à la ville en 1968, exposée à l'Espace Vera, témoigne de la diversité de la production artistique de Paul dans le domaine des arts décoratifs (tapisserie, céramique, livre illustré,...) ainsi que de leur projets de jardins durant l'entre-deux guerres.

Établis à Saint-Germain-en-Laye, leur propriété de La Thébaïde avait été aménagée par Jean-Charles Moreux (1889-1956) selon une conception rationnelle de la décoration moderne. La salle à manger et le bureau d'André Vera sont reconstitués.

Ce musée municipal a reçu **3 250 visiteurs** en 2015. Il présente une exposition temporaire chaque année.

- **Le musée de la Grenouillère à Croissy-sur-Seine**

Ce musée géré par l'association des Amis de la Grenouillère est le lieu de mémoire de la Grenouillère, du célèbre café-flottant et de son bal du jeudi pendant la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Le musée présente une collection de gravures, tableaux, objets, décrivant la guinguette et les activités que l'on y pratiquait, sans oublier d'évoquer les paysages des alentours.

Depuis 2012, il est situé dans l'espace Chanorier et bénéficie d'un espace plus grand pour présenter des collections temporaires de qualité, toujours en lien avec la Belle Epoque et l'Impressionnisme : « Mystérieuse absinthe » en 2010, « La Grenouillère coquine, lieu de plaisirs à la Belle Epoque » en 2011, « Monet et Renoir côte à côte à la Grenouillère » en 2013, « Le Canotage en Seine de Maupassant à Mistinguett » en 2015, « La Grenouillère revisitée » en 2016 et « Crinoline et Canotiers à la Grenouillère » en 2017.

Bals costumés, conférences et sorties sur le thème de l'Impressionnisme font partie du panel d'animations proposées par le musée, qui participe également à la Nuit des Musées.

Son installation dans de nouveaux locaux a permis l'obtention des labels « Accueil Vélo » et « Tourisme et handicap ». En 2013, année d'ouverture, il a accueilli 4 500 visiteurs mais n'en a reçu que **1 745** en 2015.

- **Le Pavillon d'Histoire Locale à Croissy-sur-Seine**

Récemment installé au rez-de-chaussée des communs du château de Croissy, ce pavillon présente l'histoire de la ville à travers ses grands personnages et son passé de maraîchage. Il expose une collection d'outils et machines agricoles d'anciens maraîchers de la plaine de Croissy. Ouvert toute la semaine pour les écoles et les week-ends pour les individuels, il a reçu en 2015 **1 378 visiteurs**, presque tous de la région, se décomposant en 18 visites de groupe totalisant 497 personnes (dont 104 scolaires) et 3 288 visiteurs individuels en 35 week-end (samedi et dimanche après-midi).

- **Le musée d'histoire à Sartrouville**

Situé dans l'espace Saint-Paul, le musée d'histoire est ouvert gratuitement au public le 1^{er} et le 3^{ème} samedi de chaque mois.

Deux salles permettent de suivre l'évolution de Sartrouville au cours des siècles à travers des tableaux, des photos et maquettes.

La première salle évoque le Sartrouville d'antan avec notamment une reproduction en carton et liège de l'église Saint-Martin, des costumes dits « de Sartrouville » portés par les vignerons au 19^{ème} siècle et réalisés par les élèves du lycée Jules-Verne, des panneaux sur l'histoire des moulins de la commune ou l'évolution du recensement de la population depuis 1817.

Sur cet espace de 90 m², sont également évoqués la Garde Nationale, les gardes Suisses, le Général Demont, l'évolution de l'actuel hôtel de ville à partir de 1789 et tout ce qui touche au passé viticole de la ville avec l'arbre généalogique d'une famille sur 10 générations, une exposition d'outils de vignerons...

La deuxième salle présente une reconstitution détaillée des activités industrielles de Sartrouville, aujourd'hui disparues, d'une part dans le domaine de l'aviation, du dirigeable jusqu'aux hydravions et au Potez 75, dernier avion terrestre fabriqué « localement », d'autre part dans la fabrication de bateaux avec l'historique des chantiers navals des familles Blondeau, Jouët et Bastard. Des panneaux relatent également l'histoire des ponts routiers et de chemin de fer, de la gare, du bureau de Poste et de la digue ainsi que les tragiques bombardements de 1944. Dans cette pièce, la part belle est également faite à la collection de maquettes d'avions en bois ou en résine réalisées par Claude Faix, passionné d'aviation.

- **Le salon romantique à Croissy-sur-Seine**

Situé au 1^{er} étage du château Chanorier, le Salon Romantique a été inauguré en 2013 pour accueillir la collection exceptionnelle de pianos d'époque de l'association Pleyel-Chopin de Croissy, dans le décor reconstitué d'un salon de musique du 19^{ème} siècle. Il est ouvert tous les dimanches hors vacances scolaires de 15h à 18h.

Ce musée est avant tout un lieu de vie musical dans lequel sont donnés des master classes, conférences, dédicaces et des mini-concerts.

D'avril à décembre 2015, il a accueilli **800 visiteurs**.

- **L'Hôtel de Noailles à Saint-Germain-en-Laye**

Cet hôtel particulier a été construit par Jules Hardouin-Mansart, premier architecte du roi Louis XIV, à la demande du duc de Noailles, entre 1678 et 1682. Il est ouvert à la visite de mai à octobre sur inscription préalable.

En 1832, la bâtisse a été séparée en deux parties par le percement de la rue d'Alsace. Elle bénéficie d'une inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques pour ses toitures et façades ainsi que pour deux groupes de sculptures ornant le jardin.

Le rez-de-chaussée comprend la presque totalité des espaces intérieurs protégés, en particulier deux salons ornés de boiseries du XVIII^e siècle.

Cette belle demeure privée d'architecture classique a accueilli dans son salon de musique à l'acoustique remarquable, le séjour musical de Jean-Christien Bach et, en août 1778, de Wolfgang Amadeus Mozart.

- **Le pavillon de la Muette à Saint-Germain-en-Laye**

Classé monument historique le 7 avril 1921, il était jusqu'en juillet 2014 géré par l'Office National des Forêts. Il appartient aujourd'hui à des propriétaires privés qui ouvre le pavillon au public à la belle saison.

Le salon ouest de l'étage principal, le grand salon octogonal nord ainsi que les deux grandes cuisines souterraines du Pavillon de la Muette vous sont présentés lors de la visite. L'ensemble des recettes de billetterie seront affectés aux travaux de la restauration.

Le pavillon a été construit par l'architecte Ange-Jacques Gabriel pour le roi Louis XV en 1775 sur les ruines d'un ancien château construit par François I^{er} au 16^{ème} siècle. Témoignage rare de l'architecture des chasses royales, le pavillon a vu se succéder les rois de France. Charles X, à la Restauration, fit grand usage du pavillon pour la chasse ; il y recevait également ses intimes. Napoléon III, qui maintint un équipage de vénerie, vint lui aussi à plusieurs reprises au pavillon. Il y reçut au pavillon la reine Victoria et le prince Albert le 25 août 1855, lors du voyage qui scella "l'entente cordiale" franco-britannique. Après l'arrêt des chasses, les eaux et forêts, dépositaires du pavillon, le louèrent successivement à des occupants privés parmi lesquels Georgette Leblanc. Cantatrice, actrice et écrivain, elle fut durant 27 ans la maîtresse du prix Nobel de littérature Maurice Maeterlinck. Après leur rupture, elle partit pour les Etats-Unis puis, en 1930, loua la Muette alors dans un état d'abandon avancé. Dans son autobiographie, préfacée par Cocteau, elle livre un récit émouvant du lieu, déjà bien dégradé mais superbe, où elle vécut dans un théâtral inconfort avec Margaret Anderson jusqu'à ce que les Beaux-Arts reprennent les lieux en main. Une chronique mondaine relate une soirée de Noël de Georgette Leblanc à la Muette, entre James Joyce et Pirandello...

Dans les années 50, une personnalité hors du commun du monde de la radio, Pierre Schaeffer, fit de la Muette une école de radio pour les africains francophones. Son action contribuera fortement à former ce qui seront les premières radios des indépendances africaines... ce qui lui vaudra son renvoi.

- **L'Apothicaire royale de Saint-Germain-en-Laye**

L'ancienne apothicaire de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye est aujourd'hui conservée dans le bâtiment Henri IV, au sein du Jardin des Arts, à côté de la Bibliothèque multimédia et du Théâtre Alexandre Dumas.

Elle évoque la médecine sous Louis XIV avec une collection de pots en faïence ornés de motifs bleus, de bocaux en verre et de boîtes à plantes médicinales décorées à la main. Tous ces objets datent des XVII^e et XVIII^e siècles et sont issus de l'Hôtel-Dieu, de la Charité et de l'Hôpital général fondés à Saint-Germain-en-Laye au XVII^e siècle.

L'Apothicaire royale sera ré-ouverte à la visite début 2018 dans le bâtiment Henri IV au Jardin des Arts.

2.3.2. D'autres sites patrimoniaux ouverts exceptionnellement au public

Il ne s'agit pas ici de lister l'ensemble des éléments du patrimoine inscrits ou classés sur le territoire mais plutôt de mettre en évidence les sites patrimoniaux remarquables déjà engagés dans une démarche d'ouverture au public, toute l'année ou lors des Journées du Patrimoine.

- **Carrara-City à Carrières-sur-Seine**

Cette propriété privée est un lieu culturel dédié aux amoureux de la sculpture et de l'art pariétal. Réhabilitée depuis 15 ans par son propriétaire Jean Noris-Carrara, cette ancienne carrière est aujourd'hui fermée à l'exploitation et classée en Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP). La taille et l'extraction des bancs de calcaire de Carrières-sur-Seine furent initiées au 12^{ème} siècle par l'abbé Suger. Le liais de Carrières-sur-Seine permit l'édification de monuments précurseurs de l'Art Gothique. Le pont de Neuilly a été construit avec les pierres de cette carrière. L'extraction de pierres a ensuite laissé la place à la culture de champignons jusque dans les années 90.

- **Le pressoir à Carrières-sur-Seine**

Le pressoir, propriété de la ville, datant du début du 18^{ème} siècle, témoigne de l'importance de la vigne dans la vie économique passée de la commune. Il s'agit d'un pressoir à roue centrale dans lequel le pressage du raisin était effectué par l'intermédiaire d'une roue placée en dessous. Ce petit « vin de guinguet », de qualité très moyenne, était servi dans les estaminets et les guinguettes de la région que les impressionnistes ont immortalisés dans leurs toiles.

- **Les villas du Vésinet**

De nombreux lieux publics ou privés du Vésinet ouvrent leurs portes de manière exceptionnelle à l'occasion des Journées du Patrimoine : le Palais Rose, la Villa Beau-Chêne dite Villa Joséphine Baker, la maison du philosophe Alain, l'Hôpital du Vésinet, les deux Eglises et le Temple, la Villa des Pages, etc.

- **Le château des Lions au Port-Marly**

Il s'agit de l'actuel hôtel de ville. Il est visible lors des Journées du Patrimoine. L'Office de Tourisme propose depuis 2012 une à deux visites par an de la salle Jacques II (ornée d'un décor baroque peint par l'atelier de Simon Vouet) et des bords de Seine, pour évoquer l'histoire de la ville et en particulier des artistes peintres venus s'inspirer du Port-Marly pour leurs toiles.

- **Le Pavillon de Musique de Madame du Barry à Louveciennes**

Propriété privée, sa visite est possible depuis 2005 sous la conduite de l'Office de Tourisme avec lequel les propriétaires (S.C.I. Julienne Dumeste) ont établi une convention de partenariat.

Depuis son ouverture, le site accueille **chaque saison environ 500 personnes** pour une visite guidée et/ou un concert de musique.

Il a récemment rénové le 1^{er} étage pour y installer des salles de séminaires et peut être privatisé toute l'année par des particuliers ou des entreprises. Il accueille également des tournages, participant ainsi au rayonnement du site et de la ville.

- **Le château de Madame du Barry à Louveciennes et ses jardins**

Propriété privée, le château est ouvert depuis 2001, les jardins du moins, et depuis 2005, les trois salons du rez-de-chaussée sont accessibles à la visite sous certaines conditions.

Un partenariat établi avec l'Office de Tourisme du Pays des Impressionnistes permet l'organisation de visites guidées, sous la conduite de guides-conférenciers.

De même, 42 jours dans l'année, ces journées sont concentrées entre avril et juin, les jardins sont ouverts en visite libre ou commentée.

On estime que le château de Madame du Barry accueille **environ 400 personnes par an**.

- **La tour du Télégraphe Chappe à Marly-le-Roi**

Située dans l'ancien territoire des chasses présidentielles de Marly (abolies en 2010), qui est en soi aussi un attrait touristique, la tour est ouverte au public lors des Journées du Patrimoine et lors des visites animées par les guides de l'Office National des Forêts, en partenariat avec l'Office de Tourisme. Il est actuellement hors service, en attente de travaux...

- **Le Fort du Trou d'Enfer à Marly-le-Roi**

Avec l'accord de l'ONF, propriétaire du site et sous l'impulsion de l'association Le Vieux Marly, l'exposition « Centenaire de la création de l'Artillerie Spéciale et des chars d'assaut français » a été et proposée en octobre 2016. Elle a obtenu le label « Mission du Centenaire 14-18 ». Pendant huit jours, 3 600 visiteurs, curieux et/ou passionnés d'histoire sont venus visiter le Trou d'Enfer et l'exposition retraçant l'histoire du fort et de son site, la forêt et les forestiers pendant la grande guerre ainsi que la création de l'Artillerie spéciale en 1916 qu'illustraient les chars Saint-Chamond, Schneider, Renault FT. Maquettes, dessins, bâches illustrées, mannequins, casques de cuir,

masques de tankistes, donnaient à imaginer la formation des tankistes dans ce fort et la vie de ces drôles d'engins...

Grâce à ce « réveil » du fort endormi par les bénévoles de l'association Le Vieux Marly, l'ONF propose en 2017 des visites du fort du Trou d'Enfer, permettant à tous une extraordinaire plongée dans l'histoire.

- **La Fontaine de la Pissotte**

Dissimulée aujourd'hui au sein d'une propriété privée, derrière une petite porte placée au bas d'un grand mur, la Pissotte a été tour à tour fontaine aux eaux miraculeuses, fontaine des Pieds Pourris et fontaine des rois. Ouvert occasionnellement à la visite, par exemple lors des Journées du Patrimoine.

Enfin, au rang des éléments de patrimoine remarquable, il faut citer les centres historiques des villes qui font déjà l'objet de visites guidées par des associations ou par l'Office de Tourisme :

- Carrières-sur-Seine, son parc et son vieux village ;
- Chatou et son hameau Fournaise ;
- Croissy-sur-Seine et ses bords de Seine ;
- Le Pecq et le quartier St Wandrille ;
- Le Port-Marly et son château des Lions ;
- Le Vésinet et ses nombreuses villas remarquables ;
- Louveciennes à travers les siècles ou à travers les peintres tels Sisley, Pissarro et Renoir et Elisabeth Vigée Le Brun, inhumée au cimetière des Arches.
- Marly-le-Roi et son vieux village, avec ou sans le parc, avec ou sans le Musée-Promenade.
- Saint-Germain-en-Laye : les visites guidées tous les samedis d'avril à octobre ont attiré 374 personnes en 2017.

2.3.3. Les autres éléments remarquables à développer

- **Le nymphée de Soufflot à Chatou**

Situé dans une propriété privée, il n'est plus ouvert au public lors des Journées du Patrimoine... Ministre de Louis XV et de Louis XVI, Henri-Léonard Bertin devient seigneur de Chatou en 1762. Il fait restaurer par Chalgrin l'ancien château qu'il agrmente d'un parc à l'anglaise et de nombreuses fabriques. La construction du nymphée, rare exemple en France de ces édifices abritant une source, est confiée à l'architecte du Panthéon, Soufflot. Ce dernier est également chargé d'édifier le Château neuf en 1782, l'ancien château étant utilisé comme communs. Les deux châteaux sont détruits, et il ne reste de cet ensemble que le nymphée.

- **La maison d'André Derain à Chambourcy**

Créateur du fauvisme avec Vlaminck et Matisse, André Derain vécut vingt années dans cette belle demeure, datant du 18^{ème} siècle. Elle a vu se succéder des personnalités importantes au cours de l'histoire. Propriété acquise par la ville de Chambourcy, elle est actuellement fermée pour

travaux et rouvrira ses portes en 2018. Seul le parc est accessible depuis l'été 2017.

- **La villa Collin à Fourqueux**

Propriété privée, cette villa est commandée par l'horloger Armand Collin (célèbre constructeur d'horloges et de carillons pour la ville de Paris : Grand Palais, Louvre, Saint-Germain-l'Auxerrois, etc.) à l'architecte Emile Vaudremer. La maison est construite entre 1891 (premiers dessins datés de mars 1891) et 1898, dans la mouvance régionaliste de la fin du 19^{ème} siècle. L'intérieur a conservé en grande partie sa décoration d'origine : boiseries, peintures, cheminées, luminaires... Les caves renferment un curieux édicule abritant une source, en pierre de taille et de forme quadrilobée.

- **Le château du Pont à Louveciennes**

Cette propriété privée ouvre ses portes durant les Journées du Patrimoine. Le fief du Pont dépend de l'abbaye de Saint-Denis depuis le 12^{ème} siècle jusqu'à Louis XIV. Depuis la fin du 15^{ème} siècle, il est dans la même famille, et il a appartenu en particulier à un trésorier général des finances, secrétaire de la reine d'Écosse Marie Stuart et seigneur de Neuville. Au fond de la cour d'honneur se trouve le château très remanié. L'aile gauche à un seul étage date du début du 17^{ème} siècle. Le bâtiment à quatre travées et un seul étage, plus bas, est antérieur.

Trois églises sont classées aux registres des Monuments Historiques :

- L'église Sainte-Croix à Fourqueux ;
- L'église Saint-Etienne à Mareil-Marly ;
- L'église Saint-Louis au Port-Marly ;

D'autres sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques :

- L'église Notre-Dame à Chatou ;
- La chapelle Saint-Léonard à Croissy-sur-Seine ;
- L'église Sainte-Anne à L'Etang-la-Ville ;
- L'église Saint-Wandrille au Pecq ;
- L'église Sainte-Marguerite au Vésinet ;
- L'église Saint-Martin à Louveciennes ;
- L'église Saint-Vigor à Marly-le-Roi ;
- L'église Saint-Germain à Saint-Germain-en-Laye.
- La chapelle du Couvent des Dames-de-Saint-Thomas à Saint-Germain-en-Laye

D'autres ne sont pas classées, ni inscrites mais présentent des particularités intéressantes pour compléter une visite guidée de la ville par exemple :

- L'église Saint-Jean-Baptiste à Carrières-sur-Seine ;
- L'église Saint-Léonard à Croissy-sur-Seine ;
- L'église Saint-Nicolas à Houilles ;
- L'église Saint-Vincent au Mesnil-le-Roi ;

L'église Saint-Thibault, au Pecq ;
L'église Sainte-Pauline au Vésinet ;
L'église Notre-Dame à Montesson ;
La Sainte-Chapelle à Saint-Germain-en-Laye ;
L'église Saint-Martin à Sartrouville.

Enfin, les trois sites ci-dessous sont labellisés « **Patrimoine du XXème siècle** » :

- Secteur urbain concerté dit résidence du Parc du Château – Louveciennes
- Grand ensemble dit Les Grandes Terres – Marly-le-Roi
- Secteur urbain concerté dit SHAPE - Saint-Germain-en-Laye

Saint Germain Boucles de Seine dispose d'une offre culturelle très riche, tant muséale que patrimoniale, mais aussi variée par les thèmes et les époques abordés. Mais si on compte les sites ouverts plus de six mois par an, l'offre est limitée à quatorze sites. Peu sont adaptés à l'accueil d'un public à mobilité réduite ou en capacité d'accueillir les clients étrangers... La fréquentation de ces établissements est plutôt stationnaire et locale. Elle dépend beaucoup des expositions temporaires et des animations qui permettent de communiquer et d'attirer de nouveaux visiteurs. La notoriété de ces lieux de visite reste insuffisante, compte-tenu de leur intérêt historique et de l'excellent travail réalisé par les équipes en place.

2.3.4. Une programmation culturelle dense en majeure partie à rayonnement communal

Tissu associatif dense, villes organisatrices de festivals de musique, ateliers d'artistes nombreux, centres culturels (Chatou, Le Pecq, Marly-le-Roi, Croissy-sur-Seine), théâtres (Bezons, Le Vésinet, Saint-Germain-en-Laye, Sartrouville), concerts (Pavillon de Musique, Les Musicales de Croissy...), expositions temporaires dans les musées et châteaux... Il existe pléthore d'animations et de manifestations sur le territoire, mais elles restent à l'échelon communal. Elles ne sont pas vectrices de notoriété pour Saint-Germain-Boucles de Seine et n'attire pas encore suffisamment de visiteurs.

Les festivals de musique permettent une ouverture vers un public plus large : L'Estival à Saint-Germain-en-Laye, Macki Festival à Carrières-sur-Seine, Disko et Elektrik Park Festival à Chatou, Jazz au Pecq...

Les manifestations les plus importantes en termes de fréquentation sont la Fête des Loges à Saint-Germain-en-Laye (3 millions de visiteurs sur 2 mois), Disko et Elektrik Park à Chatou (170 000 festivaliers sur 2 jours) et la Foire de Chatou (35 000 visiteurs en moyenne sur une semaine). Ces manifestations attirent certes une clientèle régionale, nationale voire internationale pour la Foire de Chatou, mais s'adressent à un public averti.

Il manque sur le territoire des événements de portée nationale, pour le grand public. Idéalement on pourrait imaginer une fédération des activités de plusieurs communes autour d'un projet commun.

2.3.5. Les métiers d'art

"Le métier d'art est une technique essentiellement manuelle, mise en œuvre par un professionnel hautement qualifié, une production d'objets uniques ou de petites séries". "Tout art comme tout métier d'art, conjugue l'imagination créatrice et un ensemble de techniques". Pierre DEHAYE, membre de l'Académie des Beaux-Arts

Les métiers d'art sont répertoriés en trois grandes familles :

- Les métiers de la fabrication traditionnelle (fabrication s'inspirant ou reproduisant des pièces ou objets existants grâce à la maîtrise d'un savoir-faire traditionnel)
- Les métiers de la restauration (savoir-faire permettant la conservation et la restauration du patrimoine immobilier et mobilier)
- Les métiers de la création (production de pièces uniques ou de petites séries à tendance contemporaine)

Le champ des métiers d'art est défini par la liste officielle des 217 métiers de l'artisanat d'art regroupés en dix-neuf domaines (arrêté du 12 décembre 2003).

Orfèvrerie, sculpture sur métal, céramique, sérigraphie textile, ferronnerie... Pas moins de 23 professionnels des métiers d'art sont référencés sur notre territoire. Sont concernées les villes de Carrières-sur-Seine (3 métiers d'art), Chambourcy (2), Chatou (2), Fourqueux (2), Houilles (3), L'Etang-la-Ville (1), Le Port-Marly (1), Le Vésinet (1), Saint-Germain-en-Laye (14) et Sartrouville (3).

Chaque année, les Journées Européennes des Métiers d'Art se déroulent le 1^{er} week-end d'avril. En 2017, une édition recensant les 23 professionnels des métiers d'art présents sur le territoire a été créée et diffusée à cette occasion.

Ces artisans participent à l'offre culturelle de notre territoire, en perpétuant et en montrant des techniques et savoir-faire ancestraux. Ils doivent intégrer notre panel d'offres, mais pour cela doivent être accompagnés dans la gestion de l'accueil de nos clients.

2.4. Trois atouts naturels : la Seine et les forêts de Marly et de Saint-Germain-en-Laye

Le patrimoine naturel est important et constitue un second thème fort de l'image du territoire. Il est composé de la Seine et de nombreux espaces verts, forêt et parcs.

2.4.1. La Seine

Elle est la colonne vertébrale du territoire qu'elle traverse du nord au sud de Sartrouville à Louveciennes. Dix communes sur dix-neuf sont limitrophes de la Seine.

Elle est constituée de deux bras de navigation :

- Le bras de Marly, côté Louveciennes (au sud de la boucle de Seine) ;
Il est à noter qu'entre Le Port-Marly et Bougival, le bras de Seine est fermé à la navigation commerciale en raison du pont-barrage, ce qui présente un intérêt pour le développement d'activités touristiques.
- La rivière neuve (au nord), côté Bezons, Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine et Chatou, qui est le bras principal de navigation.

Deux barrages à Chatou et Bougival régulent son débit et des écluses en permettent le franchissement :

- Une écluse triple à Bougival dont un bassin long de 222 mètres ;
- Une écluse simple ultramoderne à Chatou dont la restauration date de 2014. Il s'agit d'un des plus importants chantiers jamais engagé par Voies Navigables de France. Le barrage de Chatou, où transitent chaque année près de 20 millions de tonnes de marchandises, maintient le niveau de la Seine jusqu'au barrage de Suresnes afin de garantir 24/24 la circulation de grandes unités fluviales jusqu'à l'agglomération parisienne, notamment le port de Gennevilliers. Une passe à poissons favorise la continuité écologique.

La Seine est séparée en son milieu par des îles de Bezons à Bougival, interrompues par l'écluse de Bougival. Pour mémoire, ce chapelet d'îles a été structuré à l'occasion de la création de la machine de Marly pour séparer le canal d'amenée de l'eau et le canal de navigation. L'ensemble mesure 10 km de long et de 50 à 300 mètres de large environ.

Cette particularité donne l'avantage de paysages variés selon le bras sur lequel on navigue. Parmi ces îles, on note la présence de l'île des Impressionnistes au riche passé historique avec le hameau Fournaise et l'île de la Chaussée où était situé le café-flottant de la Grenouillère.

En termes d'équipement, le SIVOM des Coteaux de Seine a aménagé trois haltes fluviales sur le Pays des Impressionnistes (Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine), utilisées pour les croisières à passagers. En

moyenne, les croisières reçoivent 70 passagers, essentiellement locaux. Tous les participants profitent de leur venue pour consommer dans les environs (visites et/ou restaurations).

En outre, des quais permettant accostage et débarquement des voyageurs existent au Pecq. Les deux appontements Alpicois appartiennent à Haropa – Ports de Paris Seine Normandie ; Ils peuvent accepter des embarcations de grande taille (plus de 100 m de long).

L'engorgement des ports de Paris favorise la venue d'unités de grande capacité (80 à 200 passagers) sur le port du Pecq et représente, à court terme, une opportunité à saisir. En effet, ces croisiéristes sont à la recherche d'activités à proposer à proximité immédiate du port (marchés, spectacles, concerts...) et dans les environs (visites guidées du château de Monte-Cristo, circuits impressionnistes...) pour leurs passagers. A ce jour, plusieurs compagnies accostent au Pecq, dont la plus importante est Viking avec trois bateaux de 95 chambres : Rinda, Kadlin et Rolf. Ils accostent trois jours au Pecq pendant 40 semaines par an.

Ce patrimoine étant un vecteur de développement touristique important, des éléments plus précis et prospectifs sont détaillés dans le paragraphe consacré au tourisme fluvial.

2.4.2. La forêt de Saint-Germain-en-Laye, un espace boisé dans un milieu urbain

Située à 20 km de Paris, la forêt domaniale de Saint-Germain s'étend sur 3 532 hectares. Facilement accessible et ceinturée par l'urbanisation, domaine giboyeux aux portes de Paris, la forêt domaniale de Saint-Germain a été pendant longtemps la propriété des rois de France qui y organisaient leurs parties de chasse. Après la Révolution, elle perd un quart de sa surface en un siècle. La création de la liaison ferroviaire Paris-Saint-Germain-en-Laye dès le milieu du 19^{ème} siècle, entraîne un développement important de la fréquentation. Aujourd'hui, cette forêt périurbaine, en voie de classement « forêt de protection », accueille environ trois millions de visites par an.

La totalité de la forêt est classée Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique, floristique et paysager (Znieff). La forêt abrite une faune (oiseaux, amphibiens, insectes) et une flore très riches. Les milieux ouverts (ancien champ de tir, ancien hippodrome) et les points d'eau (étang du Corra) jouent un rôle très important dans le maintien de la diversité des espèces.

La forêt de Saint-Germain est constituée à 45% de chênes sessiles et pédonculés, le reste étant du hêtre, charme, châtaignier... Le chêne est particulièrement adapté aux types de sols présents. Plus au Nord, les sols ont une faible réserve en eau. Ils sont soit superficiels (sols bruns calciques) soit pauvres (sols sableux de la basse terrasse). Le cerisier tardif, prunus serotina,

originaires d'Amérique du Nord, a un comportement invasif dans nos forêts tempérées et son évolution reste difficile à maîtriser. Actuellement présent dans la moitié Nord de la forêt, il tend à se développer vers le Sud du massif. Il est peu exigeant, très prolifique et recherché par les oiseaux qui consomment et disséminent les graines.

Très fréquentée, environ 3 millions de visites par an, elle offre au public des aménagements et des sites d'accueil privilégiés : sentiers balisés, parcs forestiers avec jeux pour enfants, l'étang du Corra...

Les promeneurs peuvent y suivre la trace des rois le long des grandes allées cavalières qui se croisent en étoile et admirer les perspectives et le patrimoine historique de cette majestueuse forêt : le « mur » qui a été construit par Louis XIV, et les anciennes portes d'accès au massif, le pavillon de la Muette qui servait de rendez-vous de chasse à Louis XV, la croix de Noailles...

54 km de sentiers balisés, 70 km de pistes cavalières, 3 pistes cyclables, plusieurs centaines de km de chemins et d'allées forestières fermées à la circulation, permettant de se promener, plusieurs sentiers à thème (sentier de l'étoile de Beaumont, sentier sportif, sentier du Val, sentier des oratoires, sentier botanique de Maisons-Laffitte).

2.4.3. La forêt de Marly

La forêt de Marly, appelée forêt de Cruye jusqu'au 18^{ème} siècle, s'étend sur 1 749 hectares, sur une longueur d'environ 12 kilomètres d'ouest en est traversant différentes communes. Deux communes du territoire, Marly-le-Roi et Louveciennes, possèdent respectivement 266 hectares et 133 hectares. Elle accueille un million de visiteurs par an.

La forêt de Marly est déclarée Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I validée en 1997 sur dix communes. Elle est entaillée depuis 1935 dans toute sa longueur par l'autoroute de Normandie.

La forêt de Marly occupe une butte allongée et très fertile qui culmine à 180 m d'altitude. Creusée par l'érosion, ses pentes sont marquées par de petits vallons comportant des rus provenant d'une nappe souterraine à la base des sables de Fontainebleau.

Meulière de Montmorency, sables et grès de Fontainebleau, argiles, calcaires et marnes sont les grands ensembles géologiques que l'on rencontre.

À la base des limons, une autre nappe aquifère est à l'origine de nombreuses mares.

Le chêne est bien représenté sur les plateaux limoneux (44 %), le châtaignier (38 %) se situant plutôt sur les versants nord de l'autoroute. Hêtre, frêne,

érable, charme et bouleau complètent cette forêt presque exclusivement feuillue.

L'histoire a marqué cette forêt. Vestiges et ouvrages sont à découvrir au fil des chemins et représente un attrait indiscutable à valoriser :

- traces des abbayes situées aux abords de la forêt, notamment celle de Joyenval fondée en 1224 et détruite à la Révolution : il reste une porte d'accès, son allée de hêtres a été détruite par la tempête de 1999 ;
- restes des forteresses médiévales : les ruines du château de Retz construit vers 1215, véritable château fort durant la guerre de Cent Ans qui constituait avec quatre autres châteaux une ligne de défense contre les Anglais. Incendié par les Anglais en 1346 et détruit au 17^{ème} siècle, il n'en reste plus que des vestiges à peine visibles ;
- les vestiges d'un passé royal plus récent : murs d'enceinte, portes, tour d'échelle, routes et carrefours en étoile, tables de vénerie ;
- les batteries militaires : le fort du Trou d'Enfer, sur la commune de Marly-le-Roi, fait partie des 18 forts, 5 redoutes et 34 batteries construits entre 1874 et 1881 pour défendre Paris. Le fort est géré par l'ONF depuis 1966 et ne se visite pas en dehors des sorties programmées par l'ONF ;
- les fontaines... et bien d'autres lieux qui attestent d'un passé mouvementé.

La forêt est jalonnée de nombreux sentiers de randonnée (dont le GR1), une piste cavalière de 36 kilomètres la traverse, deux parcours sportifs et des jeux pour enfants à Marly-le-Roi et Louveciennes l'agrémentent.

Elle est le terrain de jeux favori des randonneurs pédestres et vététistes. Ces derniers, lorsqu'ils sont pratiquants confirmés, la préfèrent à la forêt de Saint-Germain car elle propose des parcours plus techniques surtout dans ses parties vallonnées.

L'un des atouts de la forêt de Marly est son accessibilité depuis la ligne L du « Transilien » (Paris Saint-Lazare – Saint-Nom-la-Bretèche).

L'École de la Campagne et de la forêt, gérée par l'Office National des Forêts, a été construite sur l'ancien territoire des chasses présidentielles. Elle accueille toute l'année des classes et des centres de loisirs pour des sorties pédagogiques thématiques (faune, flore, patrimoine historique...). En partenariat avec l'Office de Tourisme, le site est ouvert aux individuels selon un calendrier précis et aux groupes adultes et scolaires toute l'année sur demande. Le site accueille près de **8 000 enfants** et environ **200 adultes** par an.

Le **Désert de Retz** est le site majeur de la forêt de Marly, il a accueilli en 2016 **3 500 visiteurs**. Ce jardin anglo-chinois fut créé à la fin du 18^{ème} siècle par un aristocrate, François-Nicolas-Henri Racine de Monville. Il est aujourd'hui l'un des rares à subsister dans une forme proche de sa création d'origine. Son propriétaire-créditeur le nomma Désert, à l'instar de l'Alceste du Misanthrope de Molière, pour évoquer ces endroits solitaires où, dès le 17^{ème} siècle on

aimait à se retirer et à recevoir sans étiquette. Établi dans un domaine de 40 hectares situé en bordure nord de la forêt de Marly, à Saint-Jacques-de-Roye (ou de Retz), dans la commune de Chambourcy, le Désert de Retz tirait son originalité de ses dix-sept fabriques et de ses essences rares importées des quatre coins du monde. Acheté en 2015 par la ville de Chambourcy, elle en gère aujourd'hui l'ouverture et le restaure progressivement.

Tout comme la forêt de Marly, la forêt de Saint-Germain-en-Laye appartient à l'Etat et est gérée par l'Office National des Forêts. L'ONF, acteur majeur de la filière forêt-bois, rassemble près de 10 000 professionnels œuvrant au service de la gestion de 11 millions d'hectares de forêts publiques, en métropole et en outre-mer. Au quotidien, les forestiers veillent à l'entretien, au développement et au renouvellement de ces espaces. Leur gestion permet de concilier trois objectifs indissociables : répondre aux besoins des hommes grâce à la production et à la récolte de bois, préserver l'environnement et accueillir le public.

L'ONF réalise également des missions de service public pour le compte de l'État dans les domaines de la prévention et de la gestion des risques naturels : protection du littoral, restauration des terrains de montagne, défense des forêts contre les incendies.

Des prestations et des services « sur mesure », dédiés à la valorisation des espaces naturels, sont par ailleurs proposés aux collectivités et aux entreprises.

2.4.4. Les autres forêts, bois et parcs

- **La forêt des Tailles d'Herbelay à Aigremont et Chambourcy – 94 hectares**

Sillonnée de belles allées forestières, la forêt départementale les Tailles d'Herbelay, d'une superficie de 94 hectares, permet d'agréables promenades, sous des chênes et des châtaigniers. Inscrite en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), cette forêt dense est traversée dans son extrémité par le ru de Buzot et est constituée de quelques mares qui favorisent la biodiversité.

- **Le parc du château de Saint-Germain-en-Laye – 70 hectares**

Le parc du château de Saint-Germain se compose d'un jardin à la française et d'un jardin à l'anglaise. Avec la Grande Terrasse, il témoigne de l'œuvre visionnaire du roi jardinier. De 1668 à 1675, sur ordre de Louis XIV, Le Nôtre créa un ensemble de jardins auprès des deux châteaux et compléta son œuvre par la construction d'une terrasse de 30 mètres de largeur sur 2 400 m de longueur. La balustrade en fer forgé fut posée entre 1857 et 1871. Depuis la terrasse, la vue offre un superbe panorama sur la Seine et La Défense. Des visites guidées sont possibles avec l'Office de Tourisme. Ce jardin est labellisé Jardin Remarquable.

- **Le bois de Louveciennes – 55 hectares**

D'une surface de 55 hectares, le bois de Louveciennes fait partie intégrante de la forêt domaniale de Marly, composée presque exclusivement de feuillus, avec des chênes et châtaigniers en essences principales. Il est entouré d'espaces urbains.

- **Le parc de Marly – 53 hectares**

D'une superficie de 53 hectares, il correspond aux jardins de l'ancien château royal, aujourd'hui disparu et autrefois résidence secondaire de Louis XIV. Situé à 7 km au nord-ouest de Versailles, à mi-chemin avec le château de Saint-Germain-en-Laye, Marly est l'autre réalisation majeure de Louis XIV. Il en fit sa résidence de plaisance dont il restreignait l'accès à seulement quelques courtisans choisis avec soin. Jules Hardouin-Mansart y témoigna de son double talent d'architecte et de jardinier, y livrant une des créations les plus originales du Grand Siècle. Si le château de Marly a été détruit au début du 19^{ème} siècle, il reste encore aujourd'hui le parc et des éléments comme l'Abreuvoir, avec ses deux bassins.

Géré par l'Etablissement Public de Versailles, il est ouvert tous les jours, toute l'année. Des visites guidées sont possibles avec le Musée-Promenade de Marly-le-Roi / Louveciennes et l'Office de Tourisme.

- **Le parc départemental de la boucle de Montesson – 19 hectares**

Cet espace naturel, dédié à la détente aux loisirs, a été aménagé par le Conseil Départemental des Yvelines. La première étape avait consisté en l'aménagement du Domaine de la Borde qui propose sur 2,2 hectares un parc paysager planté d'espèces rares ainsi que la Maison du Parc, lieu d'exposition et outil pédagogique à destination des scolaires.

En 2000, l'étang de l'Épinoche s'ouvre au public sur 16,7 ha dont 5 pour le plan d'eau. Ce site est classé en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Z.N.I.E.F.F.) et il est une réserve ornithologique qui héberge plus de 60 espèces d'oiseaux dont 46 protégées. Une aire d'observation permet de profiter pleinement du spectacle de la nature et l'étang est un endroit prisé des pêcheurs.

Une aire de jeux pour accueillir les enfants a été aménagée. La conception des jeux tout particulièrement originale a été réalisée par les jeunes du centre de loisirs. L'objectif était de privilégier l'harmonie des installations avec la vocation du site, on peut donc y retrouver le grèbe huppé très présent sur l'étang de l'épinoche.

- **Le parc Youri Gagarine à Sartrouville – 22 hectares**

Ce parc d'environ 22 hectares est le poumon vert de Sartrouville. Il offre une vue imprenable sur la butte de Corneilles et La Défense, de nombreux équipements pour le pique-nique, de grands espaces libres pour jouer et courir (espaces verts, terrains de sports...) et deux aires de jeux.

- **Le parc Corbières au Pecq – 9 hectares**

Aménagé sur 9 hectares en bord de Seine, le parc abrite une ferme miniature, un potager pédagogique, une mini-plage, un manège et un kiosque à musique.

- **Le parc des Impressionnistes à Chatou – 7 hectares**

Situé sur l'île du même nom, il relie Chatou et Croissy-sur-Seine. D'une surface de 7 hectares, il dispose de jeux pour enfants et d'un parcours de santé.

- **Le parc de l'île de la loge au Port-Marly – 6 hectares**

Réalisé avec le concours financier de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, le projet de parc naturel de l'île de la Loge a été guidé par une volonté de gestion écologique des espaces, de préservation du patrimoine arboré existant et de maintien de la biodiversité des zones humides. Il offre une vue imprenable sur le bras mort de la Seine et propose un espace jeux pour les tout-petits. Il est accessible à pieds et à vélo par une passerelle.

- **Le parc des Sophoras à Montesson – 4 hectares**

Acquis en 2002, le parc des Sophoras s'étend sur 4 hectares. C'est tout d'abord un lieu de promenade avec un jardin à la française, un jardin à l'anglaise à l'arrière de la Maison du Parc et un véritable jardin public central avec trois aires de jeux destinées aux jeunes enfants. Un peu plus loin des espaces ludiques proposent aux plus grands un skate-park, un jeu d'échecs géant et des tables de tennis de table. Le dernier espace regroupe trois terrains de tennis et un terrain de foot en utilisation libre. Depuis juillet 2014, la partie boisée est ouverte au public.

- **Le parc Léo Lagrange à Sartrouville – 3,38 hectares**

A Sartrouville, le parc Léo-Lagrange accueille familles et enfants tout au long de l'année. S'étalant sur une surface de 3,38 hectares, cet espace abrite deux aires de jeux, dont une pour les enfants âgés de 6 et 12 ans, et offre aux promeneurs de grands espaces libres.

- **Le parc de la Mairie à Carrières-sur-Seine – 1,5 hectares**

Situé en contrebas de l'hôtel de ville, ce jardin est aménagé en terrasses descendant vers la Seine. Sa création serait attribuée à un élève de Le Nôtre.

2.4.5. Les Espaces Naturels Sensibles

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) ont pour objectif de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels ; mais également d'aménager ces espaces pour être ouverts au public, sauf

exception justifiée par la fragilité du milieu naturel. Quatre sites sont classés ENS à Saint Germain Boucles de Seine :

- Le Parc Départemental de la Boucle de Montesson ;
- La forêt des Tailles d'Herbelay à Aigremont et Chambourcy ;
- Le bois de la Vente à Fourqueux ;
- La pointe de l'île Fleurie à Bezons.

2.5. Les activités de sports et de loisirs : la randonnée majoritaire

2.5.1. La randonnée pédestre

Selon le site de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, on compte 4 clubs affiliés :

- Amis Randonneurs – Bezons – 4 sorties / mois
- Les randonneurs Ovillois – Houilles – 5 sorties / mois - 130 adhérents dont 72% de femmes
- Club de Sorties Rando – Le Port-Marly – 5 sorties / mois
- Grandes Randonnées Saint-Germainoises – Saint-Germain-en-Laye – 8 sorties / mois

Le territoire est traversé par deux itinéraires de Grande Randonnée :

- le GR 1 faisant le tour de Paris au départ de la Porte Maillot ;
- le GR 2 de Dijon au Havre en passant par Paris.

Et l'itinéraire de Grande Randonnée de Pays de la Ceinture verte en Ile de France.

Plusieurs itinéraires de Petite Randonnée sont également balisés et reconnus par la FFRP qui en assure la promotion dans le guide « Les Yvelines à pied ».

Les deux forêts sont quant à elles propices aux randonnées pédestres et balades, puisque parcourues par de nombreux sentiers qui ne sont pas balisés. L'association des Amis de la Forêt de Saint Germain et de Marly a édité une carte de la forêt de Marly et un guide de seize randonnées en forêt de Marly, dans lequel elle détaille les itinéraires à suivre. De même, il a édité la carte de la forêt de Saint-Germain-en-Laye.

La ville du Mesnil-le-Roi propose trois boucles : la boucle des Butineuses de 5,7 km, la boucle du « Vieux Mesnil » de 2 km, la boucle de la Terrasse de 5,5 km.

Le Chemin des Impressionnistes a été mis en place par le SIVOM des Coteaux de Seine en 1995. Il présente un parcours de près de 40 km, jalonné par 35 reproductions sur plaques émaillées de tableaux impressionnistes. Balisé en 2012, la cartographie est rééditée chaque année par l'Office de Tourisme pour une meilleure lisibilité de l'itinéraire.

Le Chemin des Impressionnistes est un outil de découverte de ce mouvement pictural dans notre région et plus généralement de promotion du territoire.

Les randonneurs l'ayant parcouru ont fait part de leurs remarques et de leurs souhaits auprès de l'Office de Tourisme :

- entretien des sentiers ;
- entretien des plaques émaillées ;
- ajout d'autres reproductions ;
- organisation d'aires de repos et de restauration légère ;
- fiche détaillée de chaque œuvre.

Enfin, le Sentier Métropolitain du Grand Paris est en cours de repérage. 500 km à pied, 25 jours de marche dans la plus grande métropole francophone du monde : le Sentier du Grand Paris sera le premier équipement culturel métropolitain livré au public en 2020.

Conçu et porté par un groupe d'artistes, architectes, urbanistes, philosophes, il est réalisé en partenariat avec de nombreuses institutions publiques et privées, dont la Métropole du Grand Paris, la Société du Grand Paris et la Région Île-de-France.

Le Sentier du Grand Paris invite les habitants et les visiteurs à vivre une expérience au long cours entre proche et grande banlieue à la découverte du Paris du 21^{ème} siècle, le long d'une ligne continue se croisant par trois fois et esquissant un ainsi la forme d'un trilobe, une piste sans fin qui redessine la métropole au-delà de ses frontières.

Membre de la famille grandissante des Sentiers Métropolitains® (Marseille, Londres, Tunis...) le Sentier du Grand Paris articule la grande et la petite échelle. Commun à plus de 150 communes et 7 départements, il constituera le plus grand espace public d'Île de France.

Développés depuis 2010 à Marseille, Londres, Tunis, récompensés de la médaille de l'Urbanisme en 2013, les Sentiers Métropolitains se situent à la croisée des mondes de l'aménagement, de l'art, du tourisme, de l'écologie. Ils consistent en trois volets inséparables :

- un itinéraire élaboré de façon concertée avec les territoires et les acteurs qui y œuvrent.
- des explorations : repérages, marches publiques, randonnées métropolitaines...
- des récits partagés : projets artistiques, livres, articles, récits de voyage, feuillets sonores, films documentaires, guides.

SentierMétropolitain® est une marque déposée par l'association « Sentiers Métropolitains ». Ce label garantit la qualité des itinéraires réalisés dans les territoires concernés et la conformité du projet au Manifeste des Sentiers Métropolitains présenté à Londres en septembre 2016 (cf. MT Manifesto).

2.5.2. Le cyclotourisme

Selon la Fédération Française de Cyclotourisme, il existe huit clubs affiliés :

- Team Bike Art – Chatou – VTT/VTC/Route
- Cyclo Club Croissy-sur-Seine – Route – Tandem aveugles et malvoyants
- Alelega – Fourqueux - VTT/VTC/Route
- S.O.H SECTION CYCLO-VTT – Houilles - VTT/VTC/Route
- Cyclo Club Le Port-Marly – Route
- Association Sportive de Louveciennes – Route
- Club Cyclo Tourisme de Marly – Marly-le-Roi – Route – Accueil handicap
- Saint-Germain Cyclo Tourisme – Saint-Germain-en-Laye – Route

Et selon la fédération Française de Cyclisme, quatre clubs sont affiliés :

- AS Sartrouville
- BC Montesson
- EC Sartrouville
- Team Chatou Cyclisme

Ces clubs organisent des activités et sorties principalement pour leurs membres. Mais ces derniers, en particuliers les membres des clubs de cyclotourisme, sont tout à fait volontaires pour transmettre leur connaissance du terrain et accompagner des projets de randonnées.

A Saint Germain Boucles de Seine, plusieurs itinéraires ont été recensés par l'Office de Tourisme, en bord de Seine, en forêt ou à travers les villes et villages. L'objectif à moyen terme est de créer une carte téléchargeable par les touristes en amont de leur séjour.

Plusieurs points de vente existent sur le territoire : Trek Bicycle Store Bezons La Défense, Alvy Cycle à Chatou, L'Atelier Volant au Mesnil-le-Roi, La Boutique du Vélo Electrique et Freemooos au Port-Marly, A Bicyclette au Vésinet, Bouticycle et Cycles Midavaine à Saint-Germain-en-Laye, Cycle Naturel à Sartrouville.

Deux loueurs de vélo sont identifiés : Bikool (vélo à assistance électrique) et Cyclou 78 à Saint-Germain-en-Laye.

Le réseau Indigo, gestionnaire des parkings « Château » et « Pologne » à Saint-Germain-en-Laye, offre la possibilité de louer un vélo durant le temps de stationnement au parking. En remettant à l'accueil du parc le ticket d'entrée, le visiteur peut prendre gratuitement une bicyclette et récupère son ticket de parking quand il rend le vélo.

De plus, un service de location de vélos classiques ou électriques est disponible dans les parkings château et RER, sans avoir à être client du parking automobile.

La Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine a inscrit dans son projet de territoire le déploiement des infrastructures liées au vélo dont les consignes véligo, et la densification d'un réseau d'itinéraires cyclables sécurisés, continus et adaptés aux nouvelles modalités de transport.

D'autre part, le Conseil Départemental des Yvelines mène une politique de développement des circulations douces afin d'encourager la pratique de ce mode de transport non polluant. Avec la mise en œuvre du Schéma Départemental des Véloroutes et Voies vertes adopté le 18 juin 2010, ce seront à terme 500 km de réseau continu d'aménagements cyclables destinés à la promenade et aux déplacements utilitaires qui seront proposés.



L'Avenue Verte Paris-Londres, inaugurée en juin 2013, arrive à Chatou par le pont puis longe la Seine à Croissy-sur-Seine, Le Pecq, Montesson et Sartrouville. Après avoir traversé le pont, le parcours continue à Maisons-Laffitte et traverse la forêt de Saint-Germain-en-Laye. Deux variantes sont proposées pour rejoindre Londres au départ de Paris, en passant par les bords de l'Oise (Picardie – 472 km) ou en longeant la vallée de l'Epte (Normandie – 406 km).

Entre patrimoine culturel et industriel, **La Seine à Vélo** relie Paris au Havre et Honfleur en suivant le cours sinueux du fleuve. Adossée à la Seine, fleuve de renommée mondiale, connectée à des bassins de vie majeurs, des sites touristiques emblématiques et des itinéraires cyclables d'intérêt européen et national, La Seine à Vélo – V33 présente tous les atouts pour devenir un itinéraire cyclable longue distance à succès. Cet itinéraire est en cours d'aménagement.



En complément des aménagements, le dispositif **Accueil Vélo** a été mis en place pour créer une offre homogène et identifiable de services adaptés aux touristes à vélo, de plus en plus nombreux notamment sur les itinéraires cyclables aménagés, tels que l'Avenue Verte. Peu d'établissements sont labellisés sur le territoire, malgré l'opportunité que représente cet itinéraire : les hôtels Pavillon Henri IV et Ibis Saint Germain à Saint-Germain-en-Laye, la résidence de tourisme Cerise Chatou, la chambre d'hôte Côte Jardin à Sartrouville et un seul site touristique : le musée de la Grenouillère à Croissy-sur-Seine.

2.5.3. Les autres loisirs

Il existe **4 golfs** proposant 2 parcours 18 trous et 5 parcours 9 trous :

- **Le golf de l'île fleurie à Carrières-sur-Seine** (accès par Chatou et l'île des Impressionnistes). Il s'agit d'un parcours de 9 trous, disposant également d'un practice de 150 postes dont 110 couverts. Le site est équipé d'un restaurant et accueille des séminaires (jusqu'à 120 personnes). Un parcours-école de 3 trous comme l'ensemble des installations est accessible à tous sans abonnement. Le parcours, dessiné par l'architecte américain M. Hawtree, se développe dans un cadre bucolique en bord de Seine et convient aussi bien pour les débutants que pour les joueurs expérimentés, par son dessin technique et son temps de jeu réduit (1h30).
- **Le golf de Joyenval à Chambourcy** est un club privé. Il possède deux parcours de championnat qui sont tous les deux exclusivement réservés

à ses membres et à leurs invités. Ces deux parcours de 9 trous, Marly et Retz, sont les dernières créations de l'architecte Robert Trent Jones Sr.

- **Le golf et country club de Fourqueux** est un golf privé avec deux parcours de 18 et 9 trous se distinguant légèrement par leur niveau de difficulté et exigeant davantage de précision que de puissance. Il accueille en semaine des joueurs extérieurs sur un parcours étroit et arboré. Les parcours de ce golf sont globalement techniques, car le lieu est étroit et vallonné.
- **Le golf de Saint-Germain** est un golf privé associatif réservé aux membres et à leurs invités les week-ends et ouvert aux visiteurs en semaine, du mardi au vendredi (ainsi que le samedi de mi-juillet à fin août). Les deux parcours, l'un de 18 trous, le Grand Parcours, et l'autre de 9 trous, le Parcours des Genêts, ont tous les deux été dessinés dans les années 1920 par un architecte anglais réputé, Harry S. Colt et sont régulièrement classés parmi les meilleurs parcours en France et dans le monde.
- **Le golf de la Grenouillère à Croissy-sur-Seine** était un golf privé (groupe Total) de 9 trous avec practice filé d'une douzaine de postes. Ouvert en 1972 et imaginé par l'architecte Alain Rougeot, il est aujourd'hui fermé suite aux dégâts trop importants provoqués par les inondations successives...

Avec 20 000 licenciés et 40 000 pratiquants Yvelinois, le département est le deuxième de France en matière de licenciés équestres. Pour allier pratique du cheval et découverte de ses territoires, le Conseil départemental a initié un schéma départemental de la randonnée équestre. Ce sont ainsi plus de 450 km d'itinéraires de randonnées dans les Yvelines, des promenades qui permettent de découvrir le patrimoine naturel et historique en toute sécurité, sur des chemins balisés. De Rambouillet à Mantes-la-Jolie, en passant par Saint-Léger-en-Yvelines, huit boucles de randonnées permettent aux cavaliers de découvrir les paysages riches et variés des Yvelines.

La boucle 7, dite boucle royale, longue de 40 km, parcourt la plaine de Versailles et traverse Bailly, Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Chavenay, puis au nord une partie de la forêt de Marly-le-Roi, qui permet de rejoindre la forêt de Saint-Germain-en-Laye.

La boucle 8, intégralement dessinée dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye (domaine privée de l'Etat situé sur les communes de Saint-Germain-en-Laye, Maisons-Laffitte et Le Mesnil-le-Roi), longue de 27 km, est destinée aux cavaliers et aux attelages.

De nombreuses pistes cavalières sont accessibles aux cavaliers dans les deux forêts domaniales. La forêt de Saint-Germain-en-Laye offre **65 km de pistes cavalières, celle de Marly 25 km.**

A Saint Germain Boucles de Seine, **7 établissements** proposent cette activité :

- **Poney-Club des 4 Chemins à Sartrouville ;**

- **Le Manège Franklin au Mesnil-le-Roi ;**
- **Centre hippique et Poney-Club de la Jonction à Saint-Germain-en-Laye ;**
- **Epona Club Nature à Saint-Germain-en-Laye ;**
- **Poney-Club de Saint Germain Fourqueux ;**
- **Centre équestre et Poney-Club de Marly-le-Roi ;**
- **Poney-Club de l'île de Chatou.**

On trouve 7 établissements de nage à Saint Germain Boucles de Seine dont 3 centres aquatiques :

- **Piscine municipale Jean Moulin à Bezons ;**
- **Piscine municipale Jean-François Henry à Chatou ;**
- **Piscine intercommunale de Houilles ;**
- **Piscine municipale Les Vignes-Benettes au Pecq ;**
- **Piscine municipale Franck Esposito à Marly-le-Roi ;**
- **Piscine intercommunale de Saint-Germain-en-Laye ;**
- **Centre Aquatique de la plaine à Sartrouville.**

Deux autres établissements complètent cette offre de loisirs sportifs :

- **Paint ball 75** sur l'île de la Loge au Port-Marly : pour les enfants à partir de 12 ans les particuliers, les entreprises...
- **Le Five à Bezons** est un centre de foot en salle pour les anniversaires, pour la pratique « loisirs » ou pour les entreprises... Mais aussi le Five propose de découvrir le padel, sport ludique et accessible, mix entre tennis et squash, créé par le Mexicain Enrique Corcuera.

Mais également des établissements et/ou ateliers **dédiés aux enfants** :

- **Royal Kids à Bezons** est une plaine de jeux indoor totalement sécurisée, où les enfants évoluent dans des jeux géants et adaptés à leur âge sous la surveillance de leurs parents.
- **L'Atelier Anglophone à Carrières-sur-Seine** : fondé en 2013 par Caroline Aoustin une américaine originaire de New-York. Elle propose aux jeunes enfants de s'initier à la langue anglaise et de découvrir les cultures anglophones aux travers de jeux et ateliers ludiques, créatifs et pédagogiques.
- **Bâtisseurs en herbe au Centre Commercial Les Verges de la Plaine à Chambourcy** dispose d'un espace de 540 m² dédié aux jeux de construction. Quatre espaces sont proposés : un espace 18 mois-3 ans avec des jeux d'éveil adaptés, un espace libre pour les 3-14 ans avec de grandes marques, un espace Atelier et Anniversaires encadrés par des animateurs spécialisés et un espace détente.
- **La ville de Croissy-sur-Seine, en partenariat avec la société Epicure,** propose des expositions autour de la brique LEGO® avec des ateliers créatifs, à **Chanorier** ;
- **Kids & Us à Saint-Germain-en-Laye** : école de langues pour les enfants de 1 à 18 ans ;

- **Les Compagnons des Jours heureux à Saint-Germain-en-Laye :** propose des séjours et activités ludiques de découverte pour les enfants de 4 à 18 ans. Croisières pour scolaires, classes de découverte, séjours enfants et ados, vélos à bord, activités sportives... ;
- **Le Parfum en herbe à Saint-Germain-en-Laye :** apprendre aux enfants à associer les plantes et les parfums à travers un atelier olfactif unique d'une durée de deux heures, avec un goûter ;
- **Cuisine at home à Saint-Germain-en-Laye :** cours de cuisine exotiques à la découverte de la gastronomie de la Méditerranée pour les enfants ;
- **Hélène et Compagnie à Saint-Germain-en-Laye :** propose des ateliers de 0 à 10 ans (éveil, gym, anglais, etc.) ;
- **Parkids à Sartrouville :** parc de jeux en intérieur pour les enfants de 0 à 12 ans (parcours de motricité, toboggans, piste de motos, tyroliennes, ponts de singes, terrains multisports, etc.) ;
- **La Ferme de Gally à Sartrouville :** en 1995, c'est vers les plus jeunes que les Fermes de Gally se sont tournées avec une première Ferme pédagogique sur le site historique de Saint-Cyr-l'École. En 2005, sa petite sœur de Sartrouville, calquée sur le même modèle, accueillait ses premiers enfants. En famille, avec leur école ou leur centre de loisirs, des milliers d'enfants ont depuis participé à des ateliers pédagogiques ou découvert les animaux de la ferme. Le monde des petites bêtes n'est pas en reste grâce à des sentiers pédagogiques à Saint-Cyr-l'École et Sartrouville.

2.5.4. Des évènements sportifs à rayonnement départemental

L'Alphonsine fête ses 10 ans en 2018. Avec cette épreuve sportive de course et de randonnée pédestre, les femmes sont à l'honneur. Plaisir, bonne humeur et convivialité sont de mise dans le cadre verdoyant du parc des impressionnistes à Chatou.

Il s'agit d'une des courses les plus prestigieuses et indéniablement du plus beau palmarès au monde des 10 km sur routes. **La Corrida** pédestre internationale de Houilles conjugue ambiance festive et sport de haut niveau. Elle attire chaque année 3 000 coureurs et environ 25 000 spectateurs !

En mai, aux couleurs du printemps, ces traversées depuis le Bois de Boulogne jusqu'à la terrasse du château de Saint-Germain-en-Laye pour certains, de Rueil-Malmaison jusqu'à cette même terrasse pour d'autres, offriront un décor urbain, nature et un terrain de jeu unique. En 2018, participez à la 10ème édition de **Paris Saint Germain La Course**.

Venez vivre un 10 km dans un cadre chargé d'histoire avec la **Foulée Royale de Saint Germain en Laye** ! Vous parcourez la longue terrasse de Le Nôtre qui surplombe la Seine et Paris, entrez dans la forêt domaniale, longez les jardins fleuris pour terminer, après 2 tours, au pied du château, ancienne résidence des rois de France. Il existe une version courte : la course des jeunes de 2 km !

Chaque année, le 1^{er} mai (fermeture annuelle des écluses), le Rowing Club de Port Marly (RCPM) organise une course d'aviron sur un parcours en boucle de 21 km situé sur la Seine au départ de Port-Marly. La **Course des Impressionnistes** est répertoriée dans le calendrier des épreuves longue distance de la FFSA.

Le **Challenge Verrier** est un tournoi international de hockey sur gazon à Saint-Germain-en-Laye. Réservé aux moins de 14 ans, cet événement accueille des équipes de l'Europe entière.

Futurs Zidane, Griezmann ou Mandanda, Georges, Perisset ou Bouhaddi, le **McDonald's Football Challenge** est fait pour vous ! Les 12 et 13 mai 2018 au stade Georges-Lefèvre, quatre équipes de la sélection McDonald's Île-de-France rencontreront les équipes de Chelsea, la Juventus de Turin, l'Atletico de Madrid et du PSG. Tout jeune licencié né entre 2004 et 2006 pour les garçons et née en 2002 pour les filles peut tenter d'intégrer les équipes McDonald en s'inscrivant entre le 27 février et le 23 mars (dossier de candidature sur le site : www.mcdonaldsfootballchallenge.com). Les détectations auront lieu pendant les vacances de printemps.

En 2018, le vélo était à l'honneur à Saint Germain Boucles de Seine !

Du 4 au 11 mars, la première course par étapes européenne majeure de l'année 2018, la mythique **Paris – Nice**, a pris le départ de Chatou dans les Yvelines. Et cet été, le dimanche 29 juillet, Houilles a accueilli la 21^{ème} et dernière étape du **Tour de France** !

2.6. Le tourisme fluvial

La Seine est l'élément structurant du Pays des Impressionnistes. Il s'agit d'un axe fort de développement et d'aménagement du territoire. Le tourisme fluvial recouvre des activités variées. On distingue généralement :

- la navigation fluviale, collective ou individuelle à la journée ou en croisières de durée moyenne de 7 jours ;
- le tourisme « fluvestre » par la randonnée le long des voies d'eau ou la visite des sites remarquables liés à la voie d'eau.

- **Le rowing-club de Port-Marly**

L'association du club d'aviron de Port-Marly existe depuis 1948. Elle organise des entraînements pour ses membres dans le but de participer à des compétitions et régates. Elle propose également des stages-découvertes durant les mois d'été. Tous les 1^{er} mai depuis 10 ans, l'association organise la « course des Impressionnistes », qui accueille en moyenne 400 participants. Le Rowing-Club de Port Marly est l'un des clubs les plus importants de l'Île de France !

- **Les clubs de voile**

Le **Cercle de voile des Boucles de Seine à Montesson** est adhérent de la Fédération Française de Voile. C'est un club de Voile pour tous les âges avec un programme de formation par niveaux. Les jeunes peuvent s'exercer au dériveur, les adultes aux dériveurs et quillards de sport. Voile loisir et régates sont également au programme.

Le **Yacht Club du Pecq** est également adhérent de la Fédération française de Voile. Ses activités comprennent la pratique de la voile sur des bateaux de séries reconnues par la FFV, l'organisation et la participation aux régates du Club et interclubs, la formation de débutants dans le cadre d'une école de voile et l'initiation à la compétition, des sorties « promenade » sur plusieurs jours, des Journées Travaux pour maintenir la base en bon état, la pratique des voiliers radiocommandés comme support pédagogique à l'apprentissage de la voile...

- **Les croisières sur la Seine**

L'Office de Tourisme organise des croisières entre mai et septembre, d'1h30 à 3h, au départ des haltes de Carrières-sur-Seine, Chatou et de Croissy-sur-Seine.

En 2017, cela représente 1 095 participants avec en moyenne 87,5 participants. On distingue les croisières pour les groupes, toute l'année sur demande.

Les limites de ce produit, pourtant très apprécié par les clients et les médias, résident dans le caractère très dépendant à la météo et à la « pression tarifaire » exercée par le seul croisiériste présent sur notre bassin de navigation.

- **Les péniches**

Au Port-Marly, stationnent sur les berges de la ville 42 bateaux-logements, répartis en 2 zones. L'une, plus ancienne au niveau du chemin de Halage et une seconde sur l'Île de la Loge ouverte en 2015 où cinq bateaux demeurent actuellement et un 6^{ème} va bientôt rejoindre sa place. On y trouve par exemple une péniche centenaire, la Fledermaus, péniche de travail reconvertie en annexe du musée Grévin !

A Sartrouville, la péniche La Talente abrite la société Smart Paddle, qui propose un espace original pour du co-working, des séminaires ou des réceptions privées...

- **Les haltes fluviales et quais**

Au Pecq, deux quais permettent l'accostage de bateaux hôtels.

A Carrières-sur-Seine, Chatou et Croissy-sur-Seine, trois haltes sont aménagées pour accueillir des bateaux à passagers.

Quelques possibilités d'amarrage ou d'appontement existent sur la boucle de Seine mais l'autorisation d'y accoster est à vérifier auprès de VNF.

Deux zones de voile et de vitesse sont également présentes le long des berges de Montesson et de Bezons.

- **L'association Sequana**

Elle est située à Chatou. Constituée d'environ 200 membres, son but premier est la défense et la mise en valeur du patrimoine fluvial notamment des bateaux de plaisance de la période du canotage (1880 à 1972).

L'activité touristique qu'elle a développée s'articule autour des visites des ateliers de restauration de canots. La trentaine de bénévoles qui s'investit régulièrement au sein de l'association assure également des animations en extérieur, participant ainsi à la connaissance de ce patrimoine et au rayonnement de la ville de Chatou et plus largement de Saint Germain Boucles de Seine.

Ce site mérite une meilleure valorisation en améliorant la capacité de mise à l'eau des bateaux les jours de manifestation.

- **La collection de bateaux Belle Epoque**

En 2011, le musée Fournaise a reçu en donation la collection de l'association Sequana comprenant trente-quatre bateaux dédiés à la pratique de la plaisance sur la Seine. Cette collection est à ce jour unique en France : yoles, canoës, triplette, périssière, youyou, hirondelle, monotype. A chaque canotier son bateau pour naviguer sur la Seine à la rame, à la voile et même à la vapeur avec Suzanne. Guy de Maupassant, Maurice de Vlaminck, le célèbre couturier Paul Poiret furent des canotiers assidus. Quant à Renoir, il aima peindre les yoles de la famille Fournaise. Ces bateaux sont toujours navigants après avoir été restaurés par les membres de l'association Sequana. Ils sont conservés à la Gare d'Eau, lieu traditionnel de garage des bateaux au 19^{ème}

siècle et mis à l'eau à l'occasion des Journées du Patrimoine. Ils participent également à des rassemblements nautiques et des festivals.

- **Les guinguettes**

Élément incontournable de la vie de la rivière d'abord à la fin du 19^{ème} siècle puis plus récemment sur les bords de Marne, les guinguettes sont une marque indiscutable de notre territoire : la Maison Fournaise, la Grenouillère ou le café-guinguette Le Ricochet à Sartrouville sont les restes de ces établissements de bains, de loisir et de navigation fluviale qui sont restés dans les annales ou dans la littérature et ne demandent qu'à revivre. Une des caractéristiques de ces sites est l'association « Guinguette – chantier naval » puisque la navigation était une des activités marquants de la présence de Parisiens venus en train pour passer le dimanche au vert ! Un retour de cette activité sur notre territoire s'impose !

- **Les chemins de halage**

Ils font partie du patrimoine fluvial. Certaines communes les entretiennent déjà régulièrement, d'autres ont le projet de les réhabiliter et de les valoriser. C'est le cas de la ville du Pecq qui a aménagé le long de ses berges des sentiers accessibles aux personnes à mobilité réduite. La ville du Port-Marly va également débiter son chantier de réhabilitation du chemin de halage.

- **Les plages ?!**

Vers 1930, le quai de Seine abrita entre la rue Henri Dunant et la rue Jean Nicolle à Sartrouville une plage, longue de 70 mètres environ, disposant de cabines, d'un plongeur et aussi d'un maître-nageur ! Cette modeste « station balnéaire » accueillit un club de natation : « Les Tritons », créé en 1931 par Émile Bazin. Chaque année la plage ouvrait le 15 juin. Il s'y tenait des manifestations sportives entre différents clubs régionaux qui attiraient du monde sur les rives de la Seine où l'on pouvait flâner à sa guise. Aujourd'hui seul le parc Corbière au Pecq dispose d'une petite plage... Et il est interdit de se baigner dans la Seine... à cause de la navigation.

- **Les barrages et écluses**

Le barrage de Chatou vient d'être réhabilité. Les principaux objectifs du projet sont de :

- Remplacer un ouvrage vétuste datant de 1933 ;
- Maintenir une hauteur d'eau constante du plan d'eau pour sécuriser la navigation fluviale ;
- Moderniser et améliorer les conditions d'exploitation pour les manœuvres et la maintenance ;
- Optimiser la gestion quantitative de la ressource en eau pour les prises et rejets d'eau ;
- Rétablir la continuité écologique avec la construction d'une passe à poissons ;
- Garantir la sécurité du site par la mise en place d'un câble pare-bateaux.

Ce patrimoine peut intéresser une clientèle touristique par des visites commentées sur leur utilité à la vie du fleuve et à leur fonctionnement, dans une logique de développement du tourisme fluvial autour de la Seine. (Cf. croisières, ci-avant).

- **La coulée verte au Pecq**

Aménagée sur le site de Lyonnaise des Eaux, elle s'étend sur 12 hectares. Depuis 2006 et son ouverture au public, des visites sont possibles tout au long de l'année selon un calendrier précis. Les visites, assurées par des salariés volontaires, permettent de découvrir le cycle de l'eau de sa production au traitement final.

Un observatoire ornithologique permet d'étudier l'avifaune très présente sur le site, en compagnie d'un guide-accompagnateur de la Ligue de Protection des Oiseaux.

Le site reçoit près de 1 500 visiteurs par an.

- **La machine de Marly**

Détruite en 1968, la Machine de Marly suscite encore aujourd'hui la curiosité des visiteurs, certains sont même déçus d'apprendre qu'elle n'existe plus ! Une salle entière y est consacrée au Musée-Promenade de Marly-le-Roi – Louveciennes. De même, des bâtiments sont encore présents, le plus remarquable étant l'aqueduc de Louveciennes, avec ses 36 arches majestueuses, sur 643 mètres de longueur. La Machine de Marly s'intègre donc parfaitement dans la thématique fluviale.

2.7. L'agritourisme

L'agritourisme, ou agrotourisme, est une forme de tourisme dont l'objet est la découverte des savoir-faire agricoles d'un territoire et par extension des paysages, des pratiques sociales et des spécialités culinaires découlant de l'agriculture. On parle également de tourisme rural...

Pour le géographe Roger Béteille, auteur du *Que sais-je ?* dédié au sujet, l'agritourisme « concerne plus spécifiquement les agriculteurs offrant chambres d'hôtes, gîtes ou cherchant une ressource principale ou d'appoint dans une ferme équestre, dans la création d'un parcours de pêche, d'un parc animalier local, etc. ».

Nous prendrons donc la première acception, en précisant que l'agritourisme est une branche essentielle du slow tourisme : un nouveau concept de voyage qui s'inspire du slow food, un mouvement incitant les gens à réapprendre à manger et à redécouvrir les plaisirs de la table pour manger sain et équilibré. Il s'agit de prendre le temps de découvrir une destination, d'apprécier les paysages, en privilégiant notamment des destinations proches et des moyens de transports moins polluants.

- **La Plaine de Montesson**

A seulement 20 km de Paris, Saint Germain Boucles de Seine offre un spectacle étonnant : de vastes champs cultivés avec en toile de fond La Défense !

La plaine de Montesson est un site naturel, situé dans un méandre de la Seine sur les communes de Montesson et Carrières-sur-Seine. Consacré à l'agriculture, et principalement au maraîchage, cet espace d'environ 350 hectares est enclavé au milieu de zones fortement urbanisées, à dix-huit kilomètres environ du centre de Paris. Une partie des terres est propriété de l'agence des espaces verts de la région d'Île-de-France.

Elle est traversée dans toute sa longueur, d'est en ouest, par l'autoroute A14, qui a emprunté cette trouée pour contourner les agglomérations existantes. L'autoroute est en déblai dans la partie est, avec les installations de la gare de péage et en remblai dans la partie ouest. Dans la partie ouest de la plaine de Montesson, en bord de Seine, se trouve le parc départemental de la boucle de Montesson.

L'association Plaine d'avenir serait intéressée pour proposer des visites guidées de cet espace à des touristes.

- **Les vignes de Saint Germain Boucles de Seine**

Les vignes de Saint Germain Boucles de Seine s'inscrivent dans une dynamique de renaissance d'un micro vignoble en Île-de-France, engagée depuis une vingtaine d'années. Ces vignes nous rappellent que la région

francilienne fut au 18^{ème} siècle le plus grand vignoble français avec 40 000 hectares.

Vigne de Saint-Germain-en-Laye / Le Pecq

Elle bénéficie d'une situation exceptionnelle en contrebas de la Terrasse de Le Nôtre. Replantés sous la Terrasse de Le Nôtre en 1999, les 2 000 pieds de vigne sont issus d'un cépage "Pinot noir" produisant un vin de type Bourgogne dénommé "Vin des Grottes".

Chaque année en septembre, à l'occasion du début des vendanges, une fête est organisée dans le Domaine national de Saint-Germain-en-Laye avec les scolaires de la ville et des représentants des deux communes.

Vignes de Louveciennes

En 1904, l'arrivée du phylloxera est annoncée par Louis Gircourt, viticulteur à Louveciennes, qui en informait le conseil municipal. Le phylloxera signe le déclin des vignobles. Le transport ferroviaire et l'écoulement des vins du Midi, son arrêt de mort. Le Louveciennes des belles années viticoles possédait en exploitation plus de 60 hectares de vigne.

L'association Les Côteaux de Louveciennes a pour but premier de faire renaître Louveciennes à son creuset et ainsi perpétuer la tradition ancrée dans le sol et les murs de Louveciennes. Cette plantation commencée le 15 mars 2008 est un événement historique qui souhaite s'intégrer dans le grand projet de réhabilitation de la culture de la vigne en Yvelines. Elle compte aujourd'hui 857 pieds.

La renaissance de la vigne permet d'atteindre d'autres objectifs, tels que la prise de conscience écologique, le partage de l'espace, ainsi qu'une approche pédagogique envers les plus jeunes.

Vignes de Sartrouville

Au début du 19^{ème} siècle, la vigne occupe presque 1/3 des terres arables de la commune. En 1880, la ville dispose de sept pressoirs publics. 600 Sartrouillois (sur les 1 740 âmes que compte la commune) se prévalent de la qualité de vignerons et possèdent pour la plupart leur propre pressoir.

Le chemin de fer et le développement des transports, en permettant la circulation et l'approvisionnement des vins du midi de la France ont été fatals à la production viticole de Sartrouville. Néanmoins plusieurs rues portent encore la mémoire de la culture de la vigne : la rue des Morillons, qui évoque un raisin très noir : « le petit maure » ou encore la rue Gamay, qui porte le nom d'un cépage très productif.

Soucieuse de redonner à la vigne une place qui fut longtemps la sienne historiquement, Sartrouville entreprend en 1994 et 1995, d'importants travaux d'espaces verts autour de l'église Saint-Martin. En 1998, un chai est aménagé dans le sous-sol du musée de l'Histoire (ancien presbytère), et les services municipaux font l'acquisition de deux cuves de 150 litres chacune.

Le vignoble (5 200 m²) de Sartrouville est composé des cépages suivants :

- 3 700 m² de raisins de table en Perdins et Aladins. Le « Perdin » et l'« Aladin » sont des cépages de vignes qui donnent du raisin de table. Le

« Perdin » produit du vin rouge et « l'Aladin » du vin blanc. Ces cépages qui proviennent de recherche de l'INRA sont réputés pour leur résistance aux maladies et ne nécessitent pas de traitements. La récolte s'effectue pendant la première quinzaine de septembre. Elle est suivie d'une presse du raisin sur place et se fait avec la participation d'enfants des écoles maternelles du quartier de l'église Saint-Martin.

- 1 500 m² de cépages vinifiés en Chardonnay, en Gamay et Pinot noir. Les vendanges sont faites par les jardiniers municipaux dès la maturation optimale des raisins, à la fin du mois de septembre. Le Chardonnay donne des vins blancs, exprimant dans leur jeunesse des notes de fruits blancs. Après quelques années, son bouquet devient plus complexe avec des notes de fruits secs, d'amandes, de miel, de foin coupé. Le Gamay donne des vins rouges, légers, ronds, souples, faible en tanins, aux arômes de fruits rouges.

La vigne, implantée par les bénédictins d'Argenteuil, est encore célébrée chaque année lors de la Fête des vendanges. Cette manifestation, organisée par l'association de quartier du Vieux-Pays/Le Fresnay, se déroule le premier dimanche d'octobre. C'est l'occasion de goûter le vin de l'année, de presser du raisin et de profiter des animations pour petits et grands mises en place autour de cet événement festif.

- **Les brasseries artisanales**

Brasserie La P'tite sœur à Sartrouville

Située à proximité du centre-ville, la brasserie de La P'tite Sœur a pour vocation d'offrir à ses clients une bière de qualité, non filtrée, non pasteurisée et naturellement refermentée en bouteille. Elle propose cinq bières différentes, toutes de haute fermentation nommées Ale. La brasserie est ouverte au public chaque vendredi de 14 à 19h, et le samedi de 11 à 19h.

Brasserie Toussaint à Louveciennes

Cette brasserie artisanale a pris ses quartiers à Louveciennes en 2015. Leurs recettes sont simples : de l'eau, du malt, du houblon, des levures et beaucoup de patience, pour faire des bières au caractère proches de celles produites par nos voisins belges. Ils utilisent des techniques qui n'ont pas évoluées depuis plus de 300 ans dans le pur respect des recettes des moines trappistes. La brasserie propose six bières différentes : la Blonde, la Lucienne, la Houblonnée, la Miel, la Blanche, la French Pale Ale et la Spéciale 1 an !

- **La ferme pédagogique de Gally à Sartrouville**

La ferme pédagogique de Gally située à Sartrouville propose comme sa grande sœur de Saint-Cyr-l'Ecole, de faire découvrir la vie de la ferme. L'occasion de rencontrer les animaux : vaches, chèvres, cochons, volailles, lapins, moutons, âne, poneys, chevaux... et de participer à de nombreux ateliers ludiques.

- **Les apiculteurs**

Ils sont nombreux à Saint Germain Boucles de Seine ! Onze au moins produisent du miel sur notre territoire.

L'Ecole de la Campagne et de la forêt possède des ruchers domestiques sur l'ancien domaine des chasses présidentielles à Marly-le-Roi. Elle propose, au moins deux fois par an, des visites dédiées au miel et aux abeilles, via l'Office de Tourisme.

- **La Fête de la Lavande à Saint-Germain-en-Laye**

Un dimanche par an depuis maintenant 17 ans, le SIAAP ouvre au public les portes de son usine Seine aval située sur les communes de Saint-Germain-en-Laye, Achères et Maisons-Laffitte.

Sa volonté : réunir les habitants des communes voisines et plus largement les Franciliens autour d'un événement convivial, la cueillette de la lavande cultivée sur ce site historique.

Croisières sur la Seine, sorties ornithologiques, balades à poneys, ateliers pédagogiques, chasse au trésor... Avec 10 000 visiteurs attendus chaque année, la Fête de la Lavande est un événement familial désormais incontournable de l'ouest parisien.

Cette offre « agritouristique » est originale dans les Yvelines. Valorisée et mise en package, elle peut séduire une clientèle en quête de slow tourisme. En partenariat avec les restaurants, un package pourrait allier visite, dégustation, échange avec un chef qui utilise des produits locaux, déjeuner et atelier de cuisine...

2.8. Le tourisme d'affaires

Le touriste d'affaires est, selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, le voyageur dont le motif principal du voyage correspond à la catégorie affaires et motifs professionnels. Un voyage pour affaires et motifs professionnels peut se diviser en deux catégories :

- réunions, conférences ou congrès, foires commerciales et expositions ;
- autres affaires et motifs professionnels.

C'est un secteur économique qui fait intervenir de nombreux acteurs, mais qui est aussi marqué par une tendance à la baisse des budgets qui lui sont consacrés par les entreprises. Dans un marché morose, les prestataires de tourisme d'affaires doivent faire preuve d'un grand professionnalisme, de créativité, de rigueur et de souplesse pour se démarquer.

En matière d'hébergement, et comme vu précédemment, le territoire dispose d'une capacité d'accueil importante. Sept établissements permettent d'accueillir des congressistes avec salles de séminaires : les hôtels Cazaudehore****, Pavillon Henri IV***, Château du Val*** et Mercure*** à Saint-Germain-en-Laye, l'hôtel Kyriad Bezons***, l'hôtel Campanile à Montesson et le Campus BNP à Louveciennes.

Le point fort du territoire en matière de tourisme d'affaires est incontestablement la présence des Pyramides au Port-Marly, pouvant accueillir jusqu'à 5 000 personnes. Plusieurs auditoriums, salles de réunions et d'exposition sont disponibles sur le site qui dispose en plus d'un espace extérieur de 12 hectares avec piscine et 36 courts de tennis. Seul bémol, il ne dispose pas d'un hébergement à proximité.

Viennent ensuite :

- Le Quai 3 au Pecq (630 personnes) ;
- Chanorier à Croissy-sur-Seine (380 personnes) ;
- Le Campus BNP Paribas à Louveciennes (350 personnes) ;
- Le Musée d'Archéologie Nationale à Saint-Germain-en-Laye (200 personnes) ;
- Le golf de l'île Fleurie à Carrières-sur-Seine (200 personnes) ;
- L'Espace Cassiopée à Chatou (150 personnes) ;
- La péniche La Talente – Smart Paddle à Sartrouville (150 personnes) ;
- La villa Les Cèdes à Croissy-sur-Seine (130 personnes) ;
- Le Pavillon de Musique à Louveciennes (80 personnes) ;
- La Ferme de Gally à Sartrouville (50 personnes) ;
- L'atelier Gourmand By Apparté à Fourqueux (40 personnes).

Des restaurants sont également équipés pour une privatisation de salles :

- Le Pavillon des Ibis au Vésinet (100 personnes) ;

- Les Salons de l'Hippo à Louveciennes (100 personnes) ;
- Le Café In à Carrières-sur-Seine (100 personnes) ;
- La Maison Fournaise à Chatou (901 personnes) ;
- Les rives de la Courtille à Chatou (90 personnes) ;
- Le 78 à Louveciennes (50 personnes).

Enfin, de nombreuses activités de loisirs sont possibles à Saint-Germain-Boucles de Seine, proposées par l'office de tourisme (visites guidées des villes, des sites historiques, jeux de piste, balades thématiques, randonnées pédestres, cyclotouristiques ou équestres) et par ses partenaires (Ecole de la Campagne et de la Forêt à Marly-le-Roi, golf, foot en salle, paintball...

Des produits packagés liant salle de séminaire, hébergement et activité sportive ou culturelle sont à mettre en place. Des efforts importants de structuration et de promotion devront être fournis par le territoire pour développer cette filière, génératrice de retombées économiques certaines.

2.9. Le tourisme culturel

Si on reprend l'offre culturelle listée précédemment, on peut dégager trois thématiques culturelles fortes.

Les villes et forêts royales :

Marly-le-Roi : même si le village existait depuis le 7^{ème} siècle, Marly acquit ses lettres de noblesse le jour où Louis XIV décida d'y construire sa résidence secondaire, plus intime que la grandiose Versailles. L'histoire du domaine royal est dévoilée au Musée-Promenade et le parc royal de Marly a gardé sa superbe...

Saint-Germain-en-Laye : résidence chère à de nombreux rois de France, de Louis VI à Louis XIV, la ville en garde un précieux héritage : son château-musée, ses jardins dont la grande Terrasse qui surplombe la vallée de la Seine, ses hôtels seigneuriaux des 17 et 18^{ème} siècles qui bordent les rues de la ville... A noter la récente entrée de Saint-Germain-en-Laye dans le réseau des Villes Royales...

Louveciennes : petit village rendu célèbre grâce à la Machine de Marly et à la venue de la Comtesse du Barry, qui y habite de 1769 à la fin de sa vie. Pour compléter le Pavillon des Eaux, elle fait construire le Pavillon de Musique par Claude-Nicolas Ledoux. Reconnue par sa bonté, elle resta dans les mémoires « la bonne dame de Louveciennes ».

L'Impressionnisme :

Monet, Renoir, Pissarro, Sisley... Tous sont venus sur le territoire peindre la Seine et son activité, mais aussi les villages à la fin du 19^{ème} siècle. Parmi les plus grands chefs-d'œuvre, on trouve *Le Déjeuner des Canotiers* de Renoir, *Les Bains de la Grenouillère* de Monet ou *La Grenouillère* de Renoir, *L'inondation à Port-Marly* de Sisley...

Deux musées évoquent cette époque et ce courant artistique : le musée de la Grenouillère à Croissy-sur-Seine et le musée Fournaise à Chatou. Ils sont complétés par la collection de bateaux à Chatou, la maison natale de Claude Debussy (musique impressionniste), mais aussi par le chemin des Impressionnistes, qui présente une trentaine de toiles sur les centaines exécutées sur notre territoire, principalement à Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Le Pecq, le Port-Marly, Marly-le-Roi et Louveciennes, villes rassemblées sous l'appellation Pays des Impressionnistes.

Les artistes :

Qu'ils soient peintres, écrivains ou musiciens, ils sont nombreux à avoir vécu ou séjourné sur le territoire et peuvent être rassemblés sous une même thématique, déclinable à l'envie :

- Dumas et le château de Monte-Cristo ;

- Maupassant, qui a vécu à Sartrouville et séjourné à la Maison Fournaise ;
- Claude Debussy et sa maison natale ;
- Maurice Denis, chef de file des Nabis et sa maison-atelier aujourd'hui un musée ;
- Elisabeth Vigée Le Brun, inhumée à Louveciennes ;
- Paul et André Vera, peintres théoriciens du jardin qui ont contribué au rayonnement du mouvement Art déco, dont l'Espace permanent rue Henri IV reflète l'œuvre ;
- Les peintres impressionnistes ;
- Etc.

3. Les clientèles touristiques : avant tout locales !

Il n'existe pas d'observatoire du tourisme au niveau local, départemental et régional... C'est pourquoi cette analyse se base sur les données récoltées auprès de différentes sources :

- la fréquentation physique des offices de tourisme de Saint-Germain-en-Laye et du Pays des Impressionnistes ;
- la fréquentation des sites internet et réseaux sociaux ;
- l'étude des touristes présents à Saint-Germain-en-Laye durant l'été 2017 ;
- les témoignages des partenaires hôteliers ;
- l'expérience des deux offices de tourisme...

La clientèle est avant tout française.

La majeure partie de nos clients INDIVIDUELS sont Français (91%), plus précisément Yvelinois (72%). La clientèle francophone est âgée de 35 à 80 ans et plus. Ils ne consomment pas d'hébergement du fait de la proximité de leur lieu de résidence. Ils recherchent les informations "classiques" d'un office de tourisme : ce qu'il y a "à voir et à faire dans le coin" pour un après-midi ou plus...

L'internaute "type" de notre destination est une femme, âgée de 25 à 45 ans, provenant à 87% d'Île-de-France. Elle recherche ce qu'il y a à faire et à voir dans les environs, avec une appétence pour le "bon plan" et l'insolite. Elle peut autant être célibataire, qu'en couple, avec ou sans enfant. **Cette clientèle de loisirs se concentre sur les week-ends et les mois d'été.**

La part de la clientèle d'affaires est importante sur le territoire.

Pour les hôtels, les résidences de tourisme et les restaurants (déjeuners essentiellement), la part de la clientèle affaires est supérieure à 90%. La clientèle d'affaires se compose principalement d'hommes, âgés de 30 à 60 ans, qui viennent séjourner à Saint Germain Boucles de Seine du lundi au jeudi, hors vacances scolaires, avec pour motif le travail. Ils recherchent des informations sur où dîner et où passer la soirée (cinéma, café/bar, théâtre, sports, détente...). Leur principale source d'information est le personnel d'accueil de l'hébergement où il séjourne et Internet, mais aussi, pour les personnes en charges d'effectuer les réservations en amont du séjour, les groupements d'entreprise, les salons et surtout les sites internet. La proximité avec Paris et La Défense est un bon argument pour attirer cette clientèle.

Le territoire accueille donc une clientèle affaires qui ne consomment pas de visites et une clientèle de loisirs qui ne consomment pas d'hébergement...

La clientèle groupes est essentiellement composée de scolaires pour les musées et de seniors pour les offices de tourisme. Elle est plus âgée : entre 60 et 80 ans et provient en majorité des Yvelines et de l'ouest de l'Île-de-France.

Elle recherche des circuits à la journée qui allient culture et restaurant de qualité. Ses vecteurs de communication préférés sont : le bouche-à-oreilles, les réseaux associatifs (que ce soit les forums des associations des villes, les "clubs" type Association des Amis de..., Rotary ou Lions Club, AVF,...), les brochures mais aussi Internet et notamment les lettres d'information, très appréciées.

A l'office de tourisme de Saint-Germain-en-Laye, les **clients étrangers** représentent 17% des visiteurs, soit en 2016 3 111 personnes ; avec en tête les Américains, grâce à Viking Cruises, le bateau-hôtel amarré au Pecq (606 personnes) puis les Japonais attirés par le Musée Claude Debussy et dans une moindre mesure par le Musée Maurice Denis (442). Ensuite viennent les Anglais (288), les Allemands (225), les Espagnols (206) et les Belges (159).

A l'office de tourisme du Pays des Impressionnistes, les étrangers représentent 4% des visiteurs, soit environ 150 personnes. Le top 3 est le suivant : Royaume-Unis, Japon, Espagne.

Selon le CRT Paris Ile de France, en 2016, les principales clientèles internationales sont les Américains, les Britanniques, les Chinois et les Allemands. Cependant, l'étude des marchés menée en 2015 par le CRT montre que ces marchés ne sont pas tous matures pour séjourner sur notre territoire. Pour leur premier séjour en France, ils vont privilégier les "classiques" : Paris, voire le château de Versailles et Disneyland. L'étude du CRT indique que 55% des Américains et 58% des Chinois sont des "primo-visiteurs".

Les Britanniques et Allemands, à l'inverse, sont des clientèles "matures". Ils viennent régulièrement en France, ont déjà visité les "classiques" et souhaitent élargir leur connaissance du territoire. L'étude du CRT indique que 58% des Britanniques et 65% des Allemands sont des "repeaters".

D'autres marchés, la Suisse (avec 80% de repeaters) et les Pays-Bas (avec 73% de repeaters et 10% des clients venus en Ile-de-France, en séjour dans les Yvelines) pourraient être intéressés et intéressants à capter.

On constate également que certains hébergeurs captent des clients étrangers sur de gros volume. C'est le cas notamment de la résidence de tourisme Residhome Carrières qui héberge 27 000 Chinois chaque année, mais aussi des bateaux-hôtels amarrés au Pecq (Viking, Avalon, ...) qui accueillent exclusivement une clientèle anglophone. Une communication ciblée, en partenariat avec les hébergeurs, sera à développer et permettra progressivement à notre territoire de s'adapter aux besoins spécifiques de la clientèle étrangère.

A ce jour, Saint Germain Boucles de Seine n'est donc pas une destination touristique au sens strict du terme, c'est-à-dire que le territoire attire des excursionnistes qui viennent pour la journée, mais pas des touristes, qui passent au moins une nuitée. C'est d'ailleurs le même constat pour le département des Yvelines. En 2013, le Comité Départemental du Tourisme des Yvelines a entièrement revu sa stratégie touristique, où sont intégrés les habitants Yvelinois et les Franciliens en priorité. Cela représente un bassin de 11,6 millions de visiteurs et autant de prescripteurs sur le long terme ! En effet, plus du tiers des Franciliens ont fait visiter la région Ile-de-France à leurs amis ou à leur famille : 39% au printemps et en été, 34% en automne et en hiver.*

**Source : Baromètre des loisirs des franciliens 2012/2013 – Comité Régional du Tourisme d'Ile de France*

4. Le portage de l'activité touristique

Selon l'article L. 111-1 du Code du Tourisme, l'Etat, les régions, les départements et les communes sont compétents dans le domaine du tourisme et exercent ces compétences en coopération et de façon coordonnée.

Selon l'article L. 133-1 du Code du Tourisme, « une commune peut, par délibération du conseil municipal, instituer un organisme chargé de la promotion du tourisme, dénommé office de tourisme, dans les conditions prévues aux articles L. 133-2 à L. 133-10 du présent code ».

4.1. L'Office de Tourisme Intercommunal Saint Germain Boucles de Seine

Créé le 1^{er} janvier 2017 par délibération de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine, l'OTI est de statut EPIC (Etablissement public à caractère industriel et commercial). La collectivité locale de rattachement exerce une tutelle administrative (+ contrôle de légalité par la Préfecture).

Le Comité de direction se compose majoritairement d'élus, appuyés par des professionnels. Sa Présidente est Marcelle Gorguès, conseillère départementale du canton de Chatou, maire du Port-Marly, vice-présidente de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine. Sa Vice-Présidente est Isabelle Richard, maire-adjointe Tourisme et Citoyenneté à Saint-Germain-en-Laye, conseillère communautaire.

L'équipe est composée de neuf personnes. Cinq salariées sont à temps plein, quatre à temps partiel, ce qui représente en tout 7,4 ETP. Elle est complétée par une quinzaine de guides-conférenciers et de bénévoles.

En février 2018, l'OTI a investi de nouveaux locaux situés dans le Jardin des Arts au 3 rue Henri IV à Saint-Germain-en-Laye. Un Bureau d'Informations Touristiques (B.I.T.) est mis en place à Marly-le-Roi, dans le local du précédent OT du Pays des Impressionnistes. Un second devrait voir le jour sur l'île des Impressionnistes à Chatou.

4.2. La Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine

La Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) est née le 1^{er} janvier 2016 de la fusion de la Communauté

d'agglomération des Boucles de Seine avec la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Seine et Forêts, la Communauté de Communes Maisons-Mesnil et l'intégration de la commune de Bezons.

Parmi les compétences de la CA SGBS, certaines sont obligatoires :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

D'autres optionnelles :

- Voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Etudes et travaux nécessaires à la desserte en Haut-Débit du territoire
- Piste cyclables d'intérêt communautaire

Le partenariat avec la CASGBS, sur le plan du « développement économique » notamment, est enclenché, grâce aux liens évidents qui unissent les deux structures. D'autres sont à développer, notamment sur les aspects « politique de la ville », « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire », « piste cyclable d'intérêt communautaire », etc.

4.3. Le Conseil Départemental des Yvelines

Depuis 2017, le département des Yvelines a repositionné son action touristique et défini une stratégie de développement touristique interdépartementale avec le Département des Hauts-de-Seine.

Le secteur touristique dans les Yvelines concourt à la stratégie d'attractivité territoriale du département et emploie plus de 30 000 salariés au sein de 3 000 structures publiques et privées.

Au vu de l'enjeu économique que représente le tourisme, la nouvelle stratégie touristique interdépartementale et sa déclinaison opérationnelle Yvelinoise visent à faire émerger un nouveau territoire touristique dans l'Ouest francilien. Pour ce faire, le Département souhaite développer ses ressources culturelles, naturelles, patrimoniales et d'itinérance dans des espaces urbains, ruraux et fluviaux.

C'est dans ce contexte que le Département lance notamment un **appel à projet touristique** :

1- en investissement participant :

au renouvellement de l'offre par l'implantation de nouveaux projets ;
à la qualification de l'existant dans un souci concurrentiel (amélioration des infrastructures, des moyens d'accueil, de l'accessibilité...).

2- visant au développement des thématiques et actions suivantes :

L'itinérance douce touristique (fluviale, pédestre, cyclable, équestre),
La valorisation des patrimoines et ressources identitaires en milieu rural,
L'accueil et l'accessibilité touristiques.

Sont éligibles à l'appel à projet les projets d'investissement touristiques participant au développement de l'offre et à l'amélioration de l'existant. Seront étudiés de manière prioritaire les projets de mise en tourisme de berges et de développement fluvial ainsi que les projets participant à un meilleur positionnement de la destination Yvelinoise sur le segment affaires et sur le développement de l'itinérance (verte ou culturelle). En dehors de ces priorités, les projets innovants qui participent à la structuration ou à l'émergence de nouveaux territoires touristiques seront étudiés avec intérêt.

Le taux est égal à 30% des dépenses d'investissement éligibles HT. Le plafond des dépenses subventionnables est fixé à 500 000 € HT, soit une subvention départementale maximale de 150 000 € HT. Le plancher de la subvention est de 15 000 € HT.

4.4. Le Comité Régional du Tourisme d'Île-de-France

La stratégie régionale de développement du tourisme et de loisirs 2018 – 2022 a été présentée en décembre 2017.

Ces dernières années, le CRT a développé un **dispositif qualité** afin d'aider les professionnels à améliorer la qualité de leur établissement, et par conséquent celle de la destination. En 2017, plus de 2 000 visites-mystères ont été réalisées par le CRT dans cinq secteurs touristiques : les musées et monuments, les points d'accueil touristiques, les cafés brasseries, les taxis, les excursionnistes... L'Office de Tourisme bénéficie gracieusement de ce dispositif pour évaluer ses performances d'accueil via les clients-mystère et sans cesse améliorer la qualité de ses prestations et services. Ce dispositif est complété par la campagne Do you speak touriste (en partenariat avec la CCI), lancée en 2017 au musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye.

Cette observation de la qualité s'accompagne d'un **plan de formation** riche, adapté aux besoins spécifiques d'un office de tourisme (langues étrangères,

relation client, marketing, développement durable, etc.). C'est grâce à ce dispositif que deux salariées ont obtenu, en 2017, le diplôme national d'E-reporter du tourisme.

Le CRT met également à notre disposition gracieusement le logiciel d'analyse de la fréquentation à l'accueil de l'office de tourisme (physique et téléphonique), **OTSimple**.

La région Ile de France a lancé en 2016 le dispositif des « **volontaires du tourisme** ». « May I help you? » (NDLR : Puis-je vous aider ?) Ils étaient 200, durant les deux semaines des vacances d'hiver en 2016, et plus de 500 cet été à arborer cette question sur leurs gilets violets, sur une trentaine de sites touristiques de la région. Le déploiement de ces volontaires – des étudiants en tourisme ou en langues – est un des projets lancés par la Région Île-de-France pour relancer la fréquentation touristique, qui souffre durablement des suites des attentats de 2015.

Le CRT est également pilote et nous accompagne également dans le **contrat de destination impressionniste**... C'est là encore un partenaire incontournable. Suite à l'appel à projets lancé par le Ministère des Affaires étrangères, le Gouvernement a signé, le 16 décembre 2014, le contrat de destination « Normandie – Paris Ile-de-France : Destination Impressionnisme ». Ce projet ambitieux est porté par les Régions Ile-de-France, Haute Normandie et Basse Normandie.

Les peintres impressionnistes jouissent d'une notoriété mondiale. Leurs toiles sont exposées dans les plus grands musées. Et l'histoire de ce mouvement, de sa naissance à sa consécration, a marqué les régions Paris Ile-de-France et de Normandie. Il existe aujourd'hui sur ce large territoire une offre touristique très riche qui attire un nombre croissant de visiteurs.

Dans le cadre du contrat de destination, le CRT Paris Ile-de-France et le CRT de Normandie, accompagnés d'une cinquantaine de partenaires publics et privés, s'engagent pour les 5 années à venir dans une démarche commune visant à structurer, renforcer, promouvoir cette offre et fédérer les nombreux acteurs de cette marque mondiale.

Les objectifs sont :

- Faire émerger et vivre une communauté d'acteurs autour du projet
- Développer l'ensemble de l'offre culturelle et touristique et, particulièrement, l'itinérance entre les sites ;
- Œuvrer pour la qualité globale d'une destination unique ;
- Soutenir la politique événementielle ;

- Mettre en œuvre une politique de promotion partagée sur l'ensemble des marchés cibles ;
- Mieux mesurer l'impact économique de la filière.

2016 a été consacrée au diagnostic de l'offre interrégionale et à la mise en place de la marque de la destination Impressionnisme : « Les voyages impressionnistes ». Pilotée par le Comité Régional du Tourisme Paris Ile-de-France, la création d'une marque a été confiée début 2016 aux cabinets CoManaging et Beaurepaire. Les agences ont été chargées de scénariser la promesse de la destination à travers une marque lisible et attractive. Son ambition ? Positionner la destination comme l'unique territoire où l'on peut à la fois voyager sur les pas des impressionnistes et contempler leurs œuvres dans des musées d'exception. La marque s'inscrit ainsi résolument dans la promesse d'une expérience client particulièrement forte. Guidés par le mouvement pictural qui donne à voir une certaine idée du bonheur, les Voyages impressionnistes proposent aux visiteurs de goûter la saveur de ces instants. Et pour symboliser l'invitation au voyage, à l'itinérance entre les sites impressionnistes, quoi de plus efficace et suggestif qu'un visuel en forme d'étiquette de bagages ? Cette marque est désormais à disposition de tous ceux qui souhaitent contribuer à la dynamique du Contrat : les signataires et, plus largement, la communauté (hôteliers, restaurateurs, offices de tourisme, musées, excursionnistes ...) qui revendique une appartenance au territoire impressionniste en Normandie et en Ile-de-France. Garantie de qualité, elle annonce une expérience réussie pour tous les touristes sur l'ensemble de la destination.

La création des comités de territoires à la fin 2014 par le CRT en collaboration avec les CDT avait pour objectif de coordonner les interventions et actions des organismes sur les segments de clientèles prioritaires pour la région et ses départements : « Parcs et jardins », « Itinéraire et randonnées », « Gastronomie et art de vivre » ou encore « tourisme d'affaires ».

Le comité « tourisme d'affaires » est composé d'institutionnels de la région, offices de tourisme et comités départementaux. C'est l'Unité tourisme du 92 qui pilote le Comité.

Les objectifs sont de :

- mutualiser les initiatives et les moyens pour la promotion et le développement de l'offre Affaires de l'ensemble de la région et ainsi d'irriguer l'ensemble des territoires franciliens
- de travailler sur des opérations communes (salons, eductours, roadshow, accueil presse, etc)

- d'échanger sur les bonnes pratiques
- d'élaborer un plan d'actions et un calendrier afin d'éviter de solliciter les acheteurs sur les mêmes dates.
- de faire bénéficier l'ensemble des acteurs publics des partenariats développés par le CRT et d'accords préférentiels pour promouvoir l'offre : réduction accordée pour la participation regroupée à des salons (ex : Activ' assistantes, Bedouk, etc.)

L'Office de Tourisme de St Germain-en-Laye a intégré ce comité en janvier 2016. A la dissolution de ce dernier, c'est logiquement l'Office de Tourisme intercommunal Saint Germain Boucles de Seine qui a poursuivi son investissement dans le comité des territoires.

Fin avril 2017, l'OTI a organisé un éductour-workshop en partenariat avec le CRT. 56 acheteurs ont été accueillis toute la journée sur le territoire de Saint-Germain-en-Laye et ont rencontré 18 prestataires de l'intercommunalité.

A cette occasion, l'OTI a référencé sa destination sur le site internet dédié au tourisme d'affaires du CRT : http://meetings.visitparisregion.com/destinations-seminaire/liste_1.html.

Plusieurs prestataires du territoire ont ainsi pu référencer leur « offre affaire » sur ce site dédié à l'issue du workshop : Golf de l'île fleurie, Pavillon de musique, Théâtre Alexandre Dumas, ...

Face aux difficultés que traverse le secteur touristique, la Région aide les collectivités et les professionnels du tourisme dans de nombreux domaines : sécurité, langues, communication, investissements divers, transition numérique...

Le **Fonds régional pour le tourisme** a pour objectif de répondre aux 4 axes prioritaires suivants, en investissement et en fonctionnement :

- moderniser l'offre touristique et accélérer la transition numérique du secteur touristique,
- soutenir la filière touristique par des actions de promotion et de communication en France et à l'étranger,
- favoriser l'émergence d'une « région multilingue »,
- renforcer la sécurité des sites et parcours touristiques.

Pour l'ensemble des actions, sont éligibles les projets présentant au moins l'un des critères suivants :

- création ou maintien d'emploi local,
- exemplarité en matière de développement durable,

- exemplarité en matière d'accessibilité : amélioration de l'accès aux sites, aux hébergements, aux transports, en particulier pour les personnes en situation de handicap,
- caractère innovant,
- contribution à l'amélioration de l'image de la région,
- concernant les sites touristiques : fréquentation significative (10.000 visiteurs/an).

Le Fonds a pour objectif de financer des projets touristiques suivant quatre priorités :

- La modernisation de l'offre touristique et la transition numérique :
 - création d'une offre touristique ou de loisirs nouvelle,
 - renforcement de l'accueil et amélioration de l'offre ou du parcours touristique : signalétique, outils numériques (ex. : paiement dématérialisé).
- Le soutien à la promotion et à la communication :
 - présence sur les sites et lieux de manifestations touristiques,
 - campagne de promotion et de communication,
 - événementiels et manifestations touristiques de niveau régional,
 - études de clientèle et études de marché.
- L'émergence de la région multilingue :
 - formations en langues étrangères,
 - documents et signalétique en langue étrangère.
- La sécurité des sites et des parcours touristiques :
 - projets d'investissement pour l'amélioration de la sécurité sur les sites touristiques.

Pour la modernisation de l'offre touristique et la transition numérique : la subvention est calculée avec un taux maximum de 30% sur la base de dépenses d'investissement subventionnables plafonnées à 4 M€.

Pour le soutien à la promotion et à la communication : la subvention est calculée avec un taux maximum de 50% sur la base de dépenses de fonctionnement subventionnables plafonnées à 2 M€.

Pour l'émergence de la région multilingue : la subvention est calculée avec un taux maximum de 50% sur une base subventionnable plafonnée à 1 M€ pour des dépenses d'investissement et à 400.000€ pour des dépenses de fonctionnement.

Pour la sécurité des sites et des parcours touristiques : la subvention est calculée avec un taux maximum de 50% sur la base de dépenses de d'investissement plafonnées à 1 M€.

4.5. Le réseau professionnel des offices de tourisme

L'Office de Tourisme appartient à un réseau professionnel national. Ses salariés sont régis par la **Convention Collective des organismes de tourisme (n°3175)**. L'Office de Tourisme est représenté au sein de ce réseau par la Vice-présidente président de l'Office de Tourisme, Isabelle Richard, Présidente de l'UDOTSI 78.

Offices de Tourisme de France®, assure aujourd'hui la représentativité d'un réseau de plus de 2 500 adhérents auprès des instances institutionnelles et privées du tourisme.

Grâce à cette marque clairement identifiable, OTF souhaite redonner toute la place que méritent les Offices de Tourisme de chacun des territoires dans la promotion de la Destination France.

Lors de l'Assemblée générale du 9 juin 2016, le Conseil d'Administration d'Offices de Tourisme de France a présenté de nouvelles pistes d'orientations stratégiques pour la Fédération Nationale, avec six axes présentés.

- Déterminer ce qui nous unit grâce à l'identification des valeurs partagées par le réseau,
- Etre reconnu comme un réseau d'experts avec la nécessité de reconstruire un discours et des orientations clairs,
- Accélérer la professionnalisation des membres du réseau en mettant notamment en place une « académie » qui développe de l'ingénierie de formation et propose des parcours de niveau expert,
- Rechercher en permanence la satisfaction du client, du visiteur (pour les Offices de Tourisme) et des adhérents (pour Offices de Tourisme de France) par la mise en place d'observatoire sur le réseau et ses besoins, mais aussi sur les attentes et les pratiques des consommateurs,
- Créer une symbiose entre les Offices de Tourisme et leur territoire par le marketing territorial,
- Développer un réseau en interaction avec d'autres par le renforcement et la conclusion de nouveaux partenariats.

La Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative a pour mission :

- de mettre en œuvre un plan de formation, si possible triennal, et ouvert à tous les statuts qui composent l'ensemble des ressources humaines des OT & SI ;
- de représenter ses adhérents, les UDOTSI d'Ile de France, auprès de la FNOTSI et des instances institutionnelles ;

- de coordonner le réseau dans un souci de cohérence régionale. Le site intranet www.frotsi.net est une source permanente d'informations et d'échanges pour les Offices de Tourisme.

L'Union Départementale du Tourisme 78 (UDT 78), en sa qualité de relais territorial et d'offices de tourisme de France, a pour objet de :

- unifier, coordonner et soutenir les actions de ses adhérents ;
- informer et fédérer ;
- animer le réseau ;
- développer la démarche qualité ;
- contribuer à la professionnalisation et au classement des adhérents ;
- représenter les OT des Yvelines auprès des instances départementales, régionales et nationales, etc.

4.6. Les autres réseaux intéressés par le tourisme

4.6.1. Le réseau des impressionnismes en Europe par l'association Eau et Lumière

Le projet « Impressionisms Routes » (le Réseau des Impressionismes en Europe) porté par l'Association « Eau & Lumière » a pour objectif de créer et de faire vivre un ensemble de sites significatifs de la peinture impressionniste et paysagiste des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles en Europe. Ce réseau rassemble les endroits où les peintres ont vécu, ceux qui les ont inspirés, les colonies artistiques qu'ils ont fondées ou auxquelles ils ont participé, les musées où leurs œuvres sont exposées. Les activités de ce réseau ont pour objet de valoriser le caractère universel de l'Impressionnisme et le rôle important qu'il joue dans la connaissance et la préservation du patrimoine européen.

En effet, si l'Impressionnisme est souvent perçu comme un mouvement essentiellement français, en réalité -aussi bien dans ses origines (Turner, Constable, Whistler...), que dans son rayonnement- il irrigua fortement l'ensemble du continent européen par le biais d'échanges multiples entre artistes de nombreux pays.

Le projet « Impressionisms Routes » est délibérément orienté vers cette idée forte et originale : l'Impressionnisme au sens large peut et doit être considéré comme européen. Il véhicule parfaitement les valeurs et l'héritage culturel de notre continent...

Le livre-programme bilingue édité par Eau & Lumière en 2016 intitulé « Impressionisms Routes » montre qu'au moins 23 pays européens ont participé peu ou prou à l'aventure impressionniste¹

Qui, mieux que les Impressionnistes, maîtres incontestés de la lumière, magiciens reconnus des couleurs, peuvent mieux témoigner de l'importance du paysage et inciter les populations -et notamment les jeunes- à le mettre en valeur et à le préserver au sens de la Convention de Faro .

1 « Impressionisms Routes. Les Routes des Impressionismes en Europe ». Publication bilingue (Français-Anglais). Editions Tourisme et Découvertes. Septembre 2016

Les activités du réseau « Impressionisms Routes » sont orientées vers les thèmes suivants :

- Développement culturel et touristique local. Organisation de manifestations diverses : conférences, expositions, rencontres...
- Mise en valeur des sites et des bâtiments existants. Restauration et ouverture au public des lieux de mémoire : habitations, ateliers, parcours artistiques et pédagogiques ...,

- Initiation de recherches et travaux mettant en valeur l'histoire et le patrimoine des lieux en liaison avec les établissements d'éducation et favorisant les échanges culturels des jeunes européens. Exemple : le projet « Be an Artist » mené en collaboration avec euroArt (2018)

- Initiation et participation à des projets contemporains originaux tels que « Les Meninas de Canido » en Espagne ou « La Route du Semeur », projet paneuropéen original lancé en 2018 par Eau & Lumière sur au moins trois pays européens avec, comme chef de file, la Galerie Nationale de Slovénie à Ljubljana.

Dans sa structure actuelle, « Impressionisms Routes » se présente sous la forme d'un réseau opérationnel d'une quarantaine de sites appartenant à 5 pays européens (France, Pays-Bas, Slovénie, Allemagne, Italie). Ces sites correspondent à des artistes peintres : Ivan Grohar (Slo), Berthe Morisot (F), Pierre-Auguste Renoir (F), Alfred Sisley (UK et F), Jan Toorop (NL).

D'autres sites attachés à d'autres artistes et d'autres pays (Claude Monet, Gustave Caillebotte, Armand Guillaumin, Jean-François Millet, Francisco Llorens Diaz, Franz Bunke et les peintres de Schwaan, les Macchiaioli Italiens...) sont également membres et travaillent au sein du réseau « Impressionisms Routes ». Leur intégration complète et définitive se fera progressivement à partir de l'année 2018.

La coordination de cet ensemble est assurée par l'Association Eau & Lumière dont le siège est à Neuilly-sur-Seine près de Paris (site internet bilingue : www.impressionismsroutes.eu).

Le projet est mené en étroite coopération avec l'Association euroArt, fédération européenne de colonies d'artistes qui regroupe aujourd'hui 44 colonies dans 14 pays (site Internet : www.euroart.eu/en/artists-colonies/).

Cinq routes ont obtenu en 2018 le label "Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe" : Renoir (Chatou, France), Ivan Grohar (Galerie Nationale, Slovénie), Jan Toorop (Musée de Domburg, Pays-Bas), Berthe Morisot (Bougival France) et Sisley (Moret-sur-Loing, France). D'autres sont en préparation dont Monet, Caillebotte et Signac pour la France.

Cf. <https://www.coe.int/fr/web/cultural-routes/impressionisms-routes>)

4.6.2. Le contrat de Structuration de Pôles Touristiques Territoriaux (SPôTT) par la CCI Versailles-Yvelines

Dans le cadre de l'appel à projet « Contrats de structuration de pôles touristiques territoriaux (SPôTT) » (proposé par le Secrétariat d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie Sociale et Solidaire au sein du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique) remporté par la Chambre de commerce et d'industrie Versailles-Yvelines en

2016, cette dernière a souhaité la mise en avant du territoire Seine Aval et a fédéré l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire autour d'un projet commun : la Communauté d'Agglomérations Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS), la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSeO), la Communauté d'Agglomérations Versailles Grand Parc pour la commune de Bougival, la Communauté de Communes les Portes de l'Île de France, le Délégué interministériel au développement de la Vallée de la Seine (CPIER) et la Direccte.

En 2017, le projet SPôTT Seine Aval est rentré dans une phase opérationnelle avec la mise en œuvre d'une stratégie de destination ambitieuse et d'un plan d'action concerté dans le but d'accroître la fréquentation touristique du territoire par la structuration et la mise en avant d'une offre diversifiée de qualité.

Les grandes actions 2017

La structuration de l'offre du Territoire SPôTT Seine-Aval

Avec un recensement de l'offre touristique par catégorie de cible (CHR, Gîtes, Maisons d'hôtes, Ferme, activités de loisirs, monuments-musées, golf, centre équestre, escales fluviales, gares, sites...) et la mise en place d'un outil de classification.

Une analyse quantitative de la clientèle avec la réalisation d'une enquête clients in situ (sites historiques + hôtels).

Un total de 879 visiteurs a été comptabilisé sur les lieux d'enquête, sur une répartition tirée aléatoirement :

- Habitants du SPôTT : comptabilisés mais non interrogés (274 visiteurs) ;
- Excursionnistes français : ne passent pas de nuit hors de leur domicile et n'habitent pas le SPôTT. Ce sont pour l'essentiel des franciliens et quelques normands (314 visiteurs) ;
- Touristes français : Ce sont les provinciaux qui passent au moins une nuit en Ile-de-France (51 visiteurs) ;
- Touristes étrangers : (240 visiteurs). Les nationalités retenues comme significatives sont : les Américains du Nord (Canada + USA : 45 visiteurs), les chinois (32 visiteurs), les Européens du Nord (30 visiteurs), les Européens du Sud (21 visiteurs), les visiteurs des Îles Britanniques (19 visiteurs), les Japonais/Coréens (45 visiteurs) et les autres pays (48 visiteurs).

Etude disponible auprès de l'Office du Tourisme

Des actions de valorisation de l'offre du territoire auprès des voyageurs

Avec un recensement en cours des voyageurs de la destination sur les différents canaux de distribution (agences en ligne, excursionnistes, agences de voyages, réceptifs, tour-opérateurs, autocaristes, croisiéristes, groupistes, Mice, box...), la réalisation d'un éductour et d'un workshop sur le territoire avec une quinzaine de voyageurs, l'organisation régulière d'entretiens individuels avec les voyageurs et des premiers packages en ligne.

La création des premiers contenus

Avec la réalisation d'une photothèque des différents sites visités lors de l'éductour et le montage d'un clip vidéo BtoB de la journée.

La mise en place d'une étude d'opportunité pour la création d'un club croisière

Avec la réalisation d'un benchmark des clubs croisières, une analyse des besoins futurs (offres, services) liés aux schémas directeurs définis par Haropa et VNF, une analyse suivie d'une proposition d'un plan de préconisations pour la création d'un club croisière, l'identification d'actions prioritaires à déployer sur le territoire.

Etude disponible auprès de l'Office du Tourisme

Un suivi de la démarche Seine à Vélo

Avec la participation aux différents événements de la filière afin de mettre en place une veille dans le but de sensibiliser les entreprises de la filière.

L'accompagnement des dirigeants des TPE PME de la filière tourisme dans leur démarche qualité et l'accueil des touristes étrangers.

Avec le lancement de l'édition 2017 du dispositif « Do You Speak Touriste » à Saint Germain en Laye en présence d'une centaine d'acteurs du territoire, la mise en place d'ateliers collectifs de montée en compétence dans l'accueil des touristes étrangers, la mise en place de diagnostics commerçants dans les villes escales.

Quelques mots sur la gouvernance

SPÔTT Seine Aval est un projet de territoire, pour le territoire. Il est piloté par un comité de pilotage de gouvernance composé des membres financeurs précités qui se réunissent 2 fois par an pour une restitution des travaux et la priorisation des actions à venir. Ces actions sont mises en œuvre par des groupes de travail composés par les équipes des différentes entités qui se réunissent sur demande pour atteindre ses objectifs.

4.6.3. L'Association des Départements de l'Axe Seine

L'Axe Seine a été identifié dans le Grand Paris comme un enjeu pour le développement national. Ce territoire est caractérisé à la fois comme la porte d'entrée maritime de la région capitale (un axe industriel majeur de l'économie nationale représentant un tiers du produit intérieur brut français) mais aussi une vallée offrant un patrimoine naturel et bâti remarquable autour de la Seine.

Pour autant ce territoire manque encore de visibilité et traverse des difficultés liées à la compétition internationale en particulier dans les industries historiques comme l'automobile ou la pétrochimie.

Construire une vision partagée du développement de l'Axe Seine, tirer parti de ses atouts, développer les infrastructures nécessaires, travailler à la structuration de filières émergentes en lien avec les pôles de formation et de recherche, contribuer au développement du tourisme et de l'emploi, constituent dans le cadre de leurs compétences renouvelées l'ambition des départements qui s'inscrivent dans cette démarche.

Les cinq départements concernés que sont les Hauts-de-Seine, les Yvelines, le Val-d'Oise, l'Eure et la Seine-Maritime organisent à travers l'Association des Départements de l'Axe Seine (ADAS) une coopération durable permettant de fédérer à la fois les initiatives locales en menant des projets au plus près des territoires, mais aussi de constituer un espace de dialogue et de projets avec les intercommunalités, le Grand Paris, les deux régions Ile-de-France, la Normandie et l'Etat.

Du 23 au 25 juin 2017, le temps d'un week-end, l'Association des départements de l'Axe Seine et ses partenaires ont organisé un grand événement festif sur 500 kilomètres, des portes de Paris jusqu'au littoral normand. D'une ampleur inédite, cette première fête de la Seine fut l'occasion de faire découvrir les richesses du fleuve et les liens qu'il tisse entre les territoires.

Orléans a son festival de Loire, Bordeaux sa fête de la Garonne. L'ambition des départements séquanais est de célébrer la Seine non pas à l'échelle d'une ville mais sur l'ensemble de sa vallée et de son estuaire.

Ce nouvel événement met en valeur les nombreuses activités sportives, culturelles, festives et naturelles qui ont lieu autour du fleuve et son estuaire. Des spots dans chaque département ont proposé des animations ouvertes au grand public.

PARTIE II - LE PLAN D' ACTIONS

1. Quatre cibles identifiées	page 85
2. Opportunités et besoins par cible	page 86
3. Stratégie de mise en œuvre	page 88
4. Proposition d'un plan d'actions et déclinaison en fiches-action	page 89

1. Quatre cibles identifiées

- Les **habitants du territoire**, à la recherche de loisirs sportifs et culturels.
- Les **habitants franciliens** classés dans la catégorie des « **excursionnistes** » défini par l'Organisation Mondiale du Tourisme comme un visiteur dont le voyage n'inclut pas de nuit sur place.
- Les **touristes en court séjour**, c'est-à-dire un visiteur dont le voyage inclue au moins une nuit et trois nuits au maximum.
- Les **touristes ou vacanciers** font un voyage vers une destination située en dehors de leur environnement habituel, pour une durée inférieure à un an, et dont le motif principal de la visite (affaires, loisirs ou autre motif personnel) est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le pays ou le lieu visité.

Profils client	Attentes	Potentiel
Habitants de Saint Germain Boucles de Seine (y compris Maisons-Laffitte)	Loisirs de proximité Toute l'année	340 583 habitants
Excursionnistes Yvelinois Franciliens (Hauts-de-Seine, Val d'Oise, Essonne) Parisiens Ouest	Offre « activités et découvertes » diversifiée et facilement accessible	1,4 millions d'Yvelinois 11,6 millions de Franciliens
Touristes en court séjour Parisiens Est Franciliens (Seine-Saint-Denis, Val de Marne, Seine-et-Marne) Français à moins de deux heures en voiture Belges	Courts séjours thématiques avec hébergement	11,6 millions de Franciliens Volumes conséquents !
Vacanciers clients français et étrangers	Séjour d'au moins quatre nuits motivé par un événement, un site touristique ou une curiosité naturelle remarquable	Volumes conséquents mais difficiles à capter

Les habitants du territoire font partie de la cible de l'Office de Tourisme. Cependant, les actions sont étroitement dépendantes avec celles des municipalités. Une meilleure coordination entre Office de Tourisme et mairies est la clé de voute de toute initiative. Des propositions en ce sens seront faites.

Si toutes les cibles sont traitées ici, la priorité des actions de l'Office de Tourisme est, sur le court terme, le segment « Excursionnistes ». Il s'agit là d'une population proche, accessible et l'équipement de Saint Germain Boucles de Seine est en ligne avec les besoins de ces utilisateurs potentiels.

Ce court terme permettra de connaître toutes les potentialités du territoire et d'installer l'OTI, avec pour objectif sur le moyen terme de capter les « touristes en court séjour » et les « vacanciers » sur le long terme.

2. Opportunités et besoins par cible

Profils client	Opportunités	Besoins
Habitants de Saint Germain Boucles de Seine	Des sites touristiques variés Loisirs : randonnées, golfs, croisières sur la Seine Nature : forêts et bords de Seine Métiers d'art Nombreux restaurants	• Développer l'offre loisirs / connecter l'offre patrimoniale à d'autres univers pour sortir des sentiers battus • Structurer la programmation culturelle et sportive avec les associations locales et les municipalités • Optimiser le dispositif d'information (accueil mobile, accueil en mairie...) • Etablir un plan de signalétique touristique intercommunal • Développer la culture tourisme auprès de nos partenaires (privés, institutionnels, associations, habitants...)
Excursionnistes Yvelinois Franciliens (Paris, Hauts-de-Seine, Val d'Oise, Essonne)	Des sites clés, « produits d'appel » : MAN / Monte-Cristo / offre impressionniste / villes royales / forêts et des animations qui captent déjà cette clientèle, les croisières en particulier	• Développer l'offre famille pour conquérir les jeunes publics • S'appuyer sur les événements récurrents : JEP, semaine du goût, JEMA, fête de la Nature, Nuit des Musées... • Valoriser la destination
Touristes en court séjour Parisiens Franciliens (Seine-Saint-Denis, Val de Marne, Seine-et-Marne) Français à moins de deux heures en voiture Belges	Plusieurs types d'hébergement disponibles, à divers tarifs Thématiques porteuses existantes, à structurer : • L'impressionnisme • La Seine • La nature • Les villes royales Classement de l'OTI en catégorie I pour « montrer » l'exemple Trois portes d'entrée : OTI Saint Germain + BIT Marly + BIT Chatou	• Développer l'intermodalité ou le déplacement des visiteurs intra territoire (signalétique, stationnement, circulations douces...) • Développer l'offre thématique autour de la Seine, les forêts, les villes royales et l'Impressionnisme via des packages 2 / 3 jours • Valoriser les métiers d'art et le savoir-faire français • Améliorer la qualité et les services proposés par nos restaurateurs et hébergeurs • Développer la commercialisation en ligne • Valoriser la destination (plan de communication et de promotion)
Vacanciers clients français et étrangers	Thématiques porteuses existantes, à étoffer : • L'impressionnisme • La Seine • La nature • Les villes royales	• Faire des étudiants étrangers des ambassadeurs du territoire • Créer un événement et de nouveaux produits de portée nationale en lien avec les thématiques identifiées • Améliorer l'accessibilité • Créer des passerelles à l'international (jumelage, circuits européens...) • Valoriser la destination

3. Stratégie de mise en œuvre

Rappelons ici l'ambition politique de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine : **asseoir le tourisme comme véritable vecteur de développement économique, en faisant de Saint Germain Boucles de Seine une destination de séjour.**

Et les quatre orientations stratégiques :

- Structurer l'office de tourisme, bras armé de la Communauté d'agglomération pour le tourisme
- Structurer le territoire et coordonner les acteurs
- Mettre en marché l'offre touristique
- Promouvoir la destination



4. Proposition d'un plan d'actions et fiches-action

AXES STRATEGIQUES	ACTIONS
Structurer l'office de tourisme, bras armé de la CA pour le tourisme	1.1. Etablir le diagnostic du territoire 1.2. Identifier les partenaires financiers et techniques 1.3. Obtenir le classement en catégorie I et autres labels 1.4. Faire connaître l'OTI et le positionner comme producteur et coordinateur de l'offre touristique du territoire 1.5. Créer les dispositifs d'information et de promotion
Structurer le territoire et coordonner les acteurs	2.1. Politique d'accueil et d'information partagée 2.2. Animation Numérique du Territoire 2.3. Fédérer les événements récurrents 2.4. Assurer un meilleur accès et signalétique 2.5. Accompagner les projets de qualification, voire de création d'hébergement et de restauration
Mettre en marché l'offre touristique	3.1. Enrichir et qualifier l'offre en lien avec les thématiques Impressionnisme, Seine, Agritourisme, Forêt, Culture 3.2. Créer et commercialiser de nouveaux produits 3.3. Ré-enchanter le patrimoine, connecter l'offre patrimoniale à d'autres univers pour la rendre originale, voire unique 3.4. Développer l'offre segmentée : affaires, famille, randonneurs et croisiéristes 3.5. Etre exemplaire en termes d'accessibilité 3.6. Faciliter l'accueil des clients étrangers 3.7. Valoriser l'art de vivre (gastronomie, savoir-faire, métier d'art)
Promotion de la destination	4.1. Etablir le plan de communication 4.2. Etablir le plan de promotion 4.3. Renforcer la dimension européenne et internationale 4.4. Susciter et favoriser l'émergence d'événements touristiques impactant

AXE 1 – Structurer l'office de tourisme, bras armé de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine pour le tourisme

ACTION 1 – Etablir le diagnostic du territoire

Objectifs de l'action

- Avoir une photographie complète de l'offre touristique du territoire
- Dégager les atouts, les faiblesses, les forces, les menaces et les opportunités du territoire
- Partager l'information

Détail de l'action

Disposer d'un diagnostic de territoire est la base de toute réflexion stratégique. Cela permet en effet de confirmer des évidences, mais aussi d'infirmer des stéréotypes, des aprioris qui pourraient fausser la donne.

Cela permet également de dégager les forces et faiblesses d'un territoire et de pouvoir ainsi adapter sa stratégie de développement touristique sur le court, moyen et long terme et légitimer l'action touristique.

Le partager avec d'autres acteurs est essentiel. Pour les acteurs touristiques, cela peut accroître le sentiment d'appartenance à un territoire mais aussi une ouverture vers les autres.

Il est également utile, tout ou partie, pour toute demande de consultants, de journalistes, car il repose sur des faits et autorise une vision objective du territoire.

Acteur(s) porteur(s)

OTI / CA SGBS

Partenaires potentiels

Tous les acteurs concernés par le tourisme sur la CASGBS

Déroulement de l'action

	2018	2019	2020	2021	2022
Temporalité	x		x		x
Coût	En interne 15 jours		En interne 1 semaine		En interne 1 semaine

Evaluation Nombre de consultation du document

AXE 1 – Structurer l'office de tourisme, bras armé de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine pour le tourisme

ACTION 2 – Identifier les partenaires financiers et techniques

Objectifs de l'action

- Faire converger nos objectifs vers ceux de nos partenaires naturels (tourisme)
- S'appuyer sur des experts pour développer ou arrêter un projet
- Maîtriser nos coûts
- Partager l'information et la diffuser auprès des acteurs touristiques

Détail de l'action

En France, le tourisme relève d'une compétence partagée entre l'Etat, la région, le département et le « bloc communal » (communautés et communes membres). Ainsi Atout France, le CRT, le CD 78 et la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine sont les premiers partenaires techniques et financiers. Ils proposent accompagnement, formation, expertise, financement...

A ces organismes institutionnels s'ajoutent des partenaires naturellement concernés par le développement économique : CCI Paris Ile-de-France, Caisse des Dépôts...

Mais aussi des partenaires intéressés par la culture (DRAC), le tourisme fluvial (SMSO, VNF, Seine en partage...), l'agritourisme (ONF, Plaine Avenir 78...), l'histoire (Fondation du Patrimoine), etc.

Une demande de subvention dans le cadre du Fonds régional du tourisme a été déposée pour 2018 auprès de la région Île-de-France.

Acteur(s) porteur(s)

OTI / CA SGBS

Déroulement de l'action

	2018	2019	2020	2021	2022
Temporalité	x	x	x	x	x
Coût	Montage du dossier	Montage du dossier	Montage du dossier	Montage du dossier	Montage du dossier

Evaluation Valoriser le montant des aides et du soutien technique

AXE 1 – Structurer l'office de tourisme, bras armé de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine pour le tourisme

ACTION 3 – Obtenir le classement en catégorie I et autres labels

Objectifs de l'action

- Montée en compétence de l'équipe de l'Office
- Amélioration de la qualité de l'accueil de tous les publics
- Accroissement de la notoriété de l'Office

Détail de l'action

Le classement en catégorie 1 pour un accueil optimisé de tous les publics

Le classement d'un Office en catégorie 1 induit une équipe renforcée et le déploiement d'une promotion d'envergure nationale ou internationale dans un bassin de consommation. C'est une démarche volontaire qui implique l'ensemble du personnel.

Aujourd'hui :

- 2 offices aujourd'hui classés en catégorie 2 d'une nomenclature qui en compte 3 (classement valable 5 ans et attribué par le Ministère chargé du tourisme).

Demain :

- nomination d'un Référent Assurance Qualité (RAQ),
- satisfaire à un référentiel exigeant (Iso 9001 ou Afnor ou Marque Qualité Tourisme), validé par un audit obligatoire pour le siège et tout BIT ouvert plus de 6 mois par an
- multilinguisme tous supports,
- ouverture élargie de la structure,
- prise en compte du parcours client,
- mise en place d'une vraie démarche de développement durable.

La marque Tourisme et handicap pour la prise en compte des publics spécifiques

L'Office intégrant des locaux entièrement rénovés et répondant aux critères obligatoires de l'accessibilité PMR, il doit s'engager dans une démarche complète garantissant aux personnes en situation de handicap l'accessibilité de ses prestations.

- formation du personnel permanent,
- réalisation de supports adaptés,

- équipement en outils spécifiques

Conserver la Marque « Accueil Vélo »

1 office détenteur de la marque nationale « Accueil Vélo » qui garantit un accueil et des services de qualité auprès des cyclistes.

Le label Famille Plus pour l'engagement auprès des familles

Ce label de référence est un objectif clairement affiché dans le plan d'action de l'OTSGBS au travers de plusieurs items :

- accueil personnalisé des familles,
- création d'activités adaptées pour tous les âges,
- prise en compte d'un tarif famille et enfant.

En le développant, l'Office souhaite aussi être force d'entraînement auprès des socio-professionnels du territoire : commerçants, hébergeurs, restaurateurs et prestataires de services (création menu enfants, espaces et équipements dédiés...)

Acteur(s) porteur(s)

OTI - Mission Tourisme 78 - Partenaires socio-pros

Partenaires potentiels

Associations

Déroulement de l'action

	2018	2019	2020	2021	2022
Temporalité	- Catégorie 1 - Marque Accueil Vélo	- Famille Plus			
	- Tourisme et Handicap				
Coût	5000€				

AXE 1 – Structurer l'office de tourisme, bras armé de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine pour le tourisme

ACTION 4 – Faire connaître l'OTI et le positionner comme producteur et coordinateur de l'offre touristique du territoire

Objectifs de l'action

- Donner de la visibilité aux actions de l'OTI
- Devenir l'interlocuteur privilégié du territoire en matière de tourisme
- Etre force de proposition et d'ingénierie auprès des acteurs institutionnels et privés

Détail de l'action

L'OTI est encore tout neuf et repose essentiellement sur le réseau mis en place par les deux OT antérieurs. L'équipe et les membres du CODIR doivent s'attacher à faire connaître l'OTI par l'ensemble du territoire, aussi bien les acteurs institutionnels que les acteurs privés.

Cela passe par la communication (interne et externe, papier et digitale), la mise en place de groupes de travail associant différents acteurs du territoire, le suivi de formation et la transmission systématique du savoir...

Acteur(s) porteur(s)

OTI (y compris les membres du CODIR)
CASGBS

Partenaires potentiels

Tous les acteurs concernés par le tourisme sur la CASGBS

Déroulement de l'action

	2018	2019	2020	2021	2022
Temporalité	x	x	x	x	x
Localisation	Action qui concerne l'ensemble du territoire				

Evaluation

Nombre de demandes en ingénierie, d'articles de presse, de consultation de l'espace professionnel...

AXE 1 – Structurer l'office de tourisme, bras armé de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine pour le tourisme

ACTION 5 – Créer les dispositifs d'information et de promotion

Objectifs de l'action

- Créer des points d'accroche touristique sur le territoire sous forme de bureaux d'information touristique permanents
- S'appuyer sur l'habitant, une valeur essentielle de la culture locale
- Structurer un accueil en mobilité pour être présent sur les grands événements Yvelinois
- Assurer des relais touristiques auprès du réseau des partenaires locaux
- Être présent sur les grands RV parisiens
- Evaluer les besoins en outils d'information localisés

Détail de l'action

Les Bureaux d'Information Touristique (B.I.T.)

Avec pour territoire de compétence 19 communes, l'OTSGS dont le siège est à Saint-Germain-en-Laye, est ou sera prochainement présent sur des sites emblématiques tels que Marly-le-Roi ou Chatou.

Le local de l'ex OTPDI, devenu le 1^{er} juillet 2017 Bureau d'Information Touristique, poursuit l'accueil des visiteurs suivant une saisonnalité destinée à satisfaire leurs attentes y compris celles des Marlychois et voisins.

Ouverture d'un nouveau BIT, en 2019, à Chatou, sur l'île des Impressionnistes avec une saisonnalité printemps/automne permettant la valorisation de la thématique impressionniste axe Seine en lien avec les croisières, avec en premier lieu la Maison Fournaise, l'association Sequana et le Musée de la Grenouillère localisés à proximité.

Veille constante et analyse des demandes pour identifier les besoins ultérieurs d'autres BIT.

S'appuyer sur les habitants pour délivrer une information différente et attendue de plus en plus par les touristes

- Développer le réseau des « Greeters » sur l'ensemble de l'intercommunalité. A ce jour seule la ville de Saint-Germain-en-Laye

- a lancé cette activité avec une dizaine de « greeters », un local qui souhaite faire découvrir sa ville aux visiteurs avec un autre regard.
- Trouver et faire connaître les ambassadeurs de notre destination. Habitants de l'intercommunalité rattaché à son patrimoine par un aspect spécifique : historique, gastronomique, musicale, commerçants...
- Permettre des rencontres entre touristes et habitants (ambassadeurs, greeters ou autre) pour donner de l'information plus informelle, type « bons plans », une dimension plus humaine, plus proche.

Accroître la visibilité de l'Office et du territoire en étant physiquement présent sur les événements importants.

- Mettre en place un accueil « hors les murs » sur les manifestations touristiques les plus importantes. Ex : les événementiels sportifs (Tour de France à Houilles en juillet 2018, Ryder Cup à Saint-Quentin-en-Yvelines en septembre 2018), de loisirs ou culturels portés par les villes et les associations, les rencontres avec les nouveaux arrivants lors des journées d'accueil, les grand marchés forains, les RV nationaux (journées du patrimoine, fête du 14 juillet), les grands flux de voyageurs, (gares),...
- S'associer au Comité Régional du Tourisme Paris/Ile-de-France pour présenter Saint Germain Boucles de Seine sur des Rendez-vous à forte notoriété, tel « Culture au Quai » et ceux liés au Contrat Impressionniste, et plus tard les Jeux Olympiques 2024, l'exposition universelle ?

Fidéliser et acquérir de nouveaux relais d'information auprès de notre cible socioprofessionnelle

- Fidéliser les commerçants, restaurateurs, hôteliers afin d'en faire des relais essentiels de l'accueil des visiteurs et qu'ils deviennent véritablement des acteurs de promotion de la destination
- Mettre à disposition de ces relais de l'information touristique papier ou numérique à destination des publics

Acteur(s) porteur(s) : OTI

Partenaires potentiels

- Mairies, habitants, sites culturels et de loisirs, commerçants, restaurateurs, hôteliers, associations, Mission Tourisme, SMSO, CCI, CRT Paris Ile-de-France

Déroulement de l'action

	2018	2019	2020	2021	2022
Temporalité	2 BIT	Etudes des besoins et recherche de greeters			
Localisation	Marly-le-Roi et Chatou	Fonction des attentes			
Coût	Fonction frais fonctionnement et coût RH	Gratuit			
Conditions de mises en œuvre	Convention Villes de Marly et Chatou /OTSGS Amélioration des liaisons au sein du territoire	Respect charte du Global greeter Network et relais sur site internet dédié			

Evaluation

Objectifs à 1 an

- Consolidation ou adaptation des horaires d'ouverture en fonction de la fréquentation
- Créer un maillage de Greeters, ambassadeurs du territoire

Objectifs à 5 ans

- Gérer des flux touristiques d'un point à l'autre de la destination
- Irriguer davantage de sites
- Contribuer au développement de l'activité économique locale
- Garder plus longtemps le visiteur
- Faire découvrir certains aspects du territoire sous des angles originaux

Outils d'évaluation

Logiciel OTSimple

Questionnaire satisfaction visiteurs des BIT et des balades Greeters

AXE 2 – Structurer le territoire et coordonner les acteurs

ACTION 1 – Politique d'accueil et d'information partagée

Objectifs de l'action

- ✓ Développer des accueils personnalisés sur site
- ✓ Identifier et impliquer les différents acteurs économiques et institutionnels et leur proposer des actions adaptées pour promouvoir de concert la destination
- ✓ Professionnaliser les acteurs prestataires
- ✓ Optimiser la diffusion des informations en interne

Détail de l'action

L'Office s'appuie sur de multiples réseaux : clients, collectivités, acteurs touristiques locaux, prestataires économiques. Afin de se positionner en coordinateur de l'offre et de l'information touristique sur le territoire, il développe des outils de communication réseau et des prestations visant à la découverte de ses atouts. Rappelons que l'accueil et l'information sont les missions premières de l'office.

En matière d'accueil des publics à l'Office

- 3 dispositifs proposés par le CRT et permettant une amélioration continue de l'accueil des publics :
 - « visites mystères » qui évaluent l'accueil physique, téléphonique et numérique
 - « Do you speak tourist » qui permet de mieux répondre aux attentes des différents visiteurs en tenant compte de leur provenance géographique
 - « Volontaires du tourisme » qui améliore la qualité de l'accueil
- Classement en catégorie 1 : mise en place de procédures encadrées et contrôlées (livret et procédures d'accueil formalisées)
- Mise en place d'un accueil numérique avec équipements dédiés sur ses lieux d'accueil physique pour faciliter l'accès du public à l'information touristique

Sensibilisation des institutionnels et partenaires à l'accueil de public

Les institutionnels sont tous des relais d'information.

- Mettre en place des présentoirs à disposition du public dans les administrations, les pôles culturels et commerciaux mais

aussi chez les hébergeurs et restaurateurs présentant les supports édités par l'Office

- Proposer périodiquement au personnel de réception des hôtels des « mini-eductours »

S'appuyer sur le réseau tourisme et les prescripteurs pour une information partagée

- Communiquer dans les newsletters et sur les sites des villes de l'intercommunalité pour toucher une clientèle de proximité.
- Programmer des réunions périodiques avec les responsables communication et culturels pour délivrer l'information touristique.
- Communiquer sur les sites internet existants et des éditions papier thématiques (tourisme.fr, OTF...)
- Organiser des bourses d'échanges sur notre territoire
- Accueillir des éductours (tours opérateurs, agences événementielles, ...)
- Relations presse (accueil, dossier de presse, communiqués...)

Partage de l'information en interne

- Réunions du Codir pour partage et validation des informations/communications
- Création de groupes de travail permettant de renforcer le sentiment d'appartenance et de responsabilité
- Création d'un intranet garantissant le partage de l'information : brochures, calendrier des événements, offre ce type de services.
- Abonnement des administrateurs à l'ensemble de nos newsletters

Déroulement de l'action

	2018	2019	2020	2021	2022
Temporalité	Accueil des publics à l'office (classement catégorie 1)				
	Sensibilisation des institutionnels et partenaires à l'accueil de public				
	S'appuyer sur le réseau tourisme et les prescripteurs pour une information partagée				

	Partage de l'information en interne				
Aides financières possibles	Subvention pour les équipements numériques (FDTR et CDT)				

Acteur(s) porteur(s)

OTI – Institutionnels - Réseau Tourisme – Prescripteurs

Partenaires potentiels

Hébergeurs Commerçants Restaurateurs

AXE 2 – Structurer le territoire et coordonner les acteurs

ACTION 2 – Animation Numérique du Territoire

Objectifs de l'action

- Veille de l'e-réputation du territoire
- Sensibiliser les partenaires de l'OT aux enjeux du numérique
- Fédérer les acteurs

Détail de l'action

L'animation numérique de territoire est une nouvelle mission des offices de tourisme et organismes locaux du tourisme. Un peu partout en France, les animateurs numériques ont pour mission d'accompagner les professionnels locaux du tourisme pour accroître leur performance sur Internet. La formation à l'animation numérique de territoire dure 10 journées, soit 70h. A ce jour, près de 1100 salariés de structures touristiques ont été formés ou sont en cours de formation en France.

L'OTI compte deux animateurs numériques du territoire (formés en 2013 et 20154) et un troisième entame la formation en mars 2018.

La mise en place de l'animation numérique à Saint Germain Boucles de Seine va se dérouler en deux temps : tout d'abord, la réalisation du diagnostic numérique du territoire puis la mise en place d'ateliers (gratuits ou payants) et d'un « SAV ».

Le diagnostic consiste en un questionnaire portant sur les pratiques des partenaires de l'OTI en matière numérique. L'objectif est d'établir un état des lieux sur le territoire : repérer quels sont les besoins des partenaires de l'Office de Tourisme : présence d'un site Internet, d'une page facebook, quid de leur e-réputation (répondent-ils aux avis clients), proposent-ils un accès wifi à leurs clients, les photos présentes sur leur site sont-elles avantageuses ? Etc.

Une fois l'état des lieux dressé, l'OTI propose un plan d'action qui se décline en plusieurs sessions d'ateliers collectifs et un SAV proposé pour les partenaires désirant un accompagnement individuel.

Les ateliers répondent aux besoins exprimés par les partenaires et aborderont des sujets concrets : créer ma page facebook, diagnostiquer mon site Internet, répondre aux avis de mes clients, proposer une solution de wifi, faire des campagnes d'emailing, etc.

L'objectif étant de créer une dynamique de réseau et de favoriser les échanges entre les acteurs touristiques.

Acteur(s) porteur(s)

OTI

Partenaires potentiels

CRT IDF (formation, intervention...)

Autres offices de tourisme si partage des ateliers

Déroulement de l'action

	2018	2019	2020	2021	2022
Temporalité	x	x	x	x	x
Localisation	Action qui concerne l'ensemble du territoire				
Coût	En interne 15 jours pour le diagnostic 2 jours par atelier	2 jours par atelier	2 jours par atelier	En interne 15 jours pour le diagnostic 2 jours par atelier	2 jours par atelier
Aides financières possibles	Ateliers payants				

Evaluation

Comparaison des données récoltées via le diagnostic du territoire en année N puis en année N+3

AXE 2 – Structurer le territoire et coordonner les acteurs

ACTION 3 – Fédérer les événements récurrents

Objectifs de l'action

- Positionner l'Office comme « service ressource » pour la coordination de l'offre
- Renforcer la visibilité de l'information
- Accroître la fréquentation du territoire
- Inciter à l'allongement de la durée du séjour et à l'augmentation de la consommation
- Répondre à la demande des visiteurs quant aux activités dédiées au jeune public sur les périodes de vacances scolaires

Détail de l'action

A l'échelle intercommunale

- Mettre en place une communication fluide et des outils adaptés permettant de recenser toute l'offre événementielle de l'intercommunalité
- Suggérer un calendrier cohérent permettant de valoriser au mieux chaque événement (afin d'éviter la collision de date mais aussi de faire émerger des sujets porteurs et susceptibles d'être partagés).
- Imaginer un événement intercommunal. Ex : la 1ère édition du Festival « Fête en Seine » en juin 2017 porté par l'association Axe Seine qui regroupait 6 conseils départementaux ou encore la création d'une « randonnée de l'intercommunalité » qui constituerait un événement annuel fédérateur.

A l'échelle de l'Office

- Valoriser tous les événements dans la rubrique Agenda du site internet de l'Office et les plus porteurs dans la newsletter grand public de l'Office
- Créer des supports regroupant les programmes des villes de l'intercommunalité sur des grands temps forts annuels, pour plus de visibilité, ex : Journées du Patrimoine, Semaine du Goût, festivités de Noël, Journées européennes des métiers d'art, Fête Nationale. Capter la clientèle, la garder plus longtemps, la faire consommer davantage permet d'activer l'économie locale. C'est aussi un moyen de tendre vers l'allongement de la saison touristique qui traditionnellement privilégie la belle saison.

- Recenser l'ensemble des activités pour le jeune public organisé durant les vacances scolaires et les mettre à disposition des visiteurs.

Acteur(s) porteur(s)

OTI et 19 villes

Partenaires potentiels

les 19 villes- corporations concernées par les événements

Déroulement de l'action

	2018	2019	2020	2021	2022
Temporalité	Réalisation des supports communs et valorisation dans l'agenda et la newsletter				
Localisation	Recensement de l'événementiel de l'intercommunalité				

AXE 2 – Structurer le territoire et coordonner les acteurs

ACTION 4 – Assurer un meilleur accès et signalétique

Objectifs de l'action

- Améliorer la visibilité et l'identification des sites touristiques
- Inciter les touristes à circuler sur le territoire
- Confirmer le travail collaboratif entre OTI et CASGBS

Détail de l'action

Cette action vise à la définition d'une campagne de signalétique touristique permettant l'identification du territoire et de son offre touristique auprès des visiteurs actuels et potentiels.

Elle doit faire l'objet d'une concertation préalable, puis d'un plan pluriannuel pour définir les modalités d'implantation signalétique mais aussi des propositions graphiques et visuelles.

La CASGBS a voté le lancement d'une étude sur le jalonnement de la Seine vers les sites touristiques en 2018, puis la mise en œuvre sur les deux années suivantes. L'étude permettra d'identifier les échelles d'intervention en termes de signalétique, en fonction des besoins prioritaires et des moyens disponibles.

On peut également envisager :

- associer systématiquement le nom des lieux patrimoniaux aux stations qui leur sont proches (ex. préférer la dénomination « Château de Monte-Cristo » plutôt que « Les Lampes » pour l'arrêt de bus permettant l'accès piéton au château de Monte-Cristo...
- faciliter, sur un maximum de supports, l'orientation des touristes qui utilisent les transports en commun
- mettre en place une campagne de pose de signalétique de promotion du territoire sur les grands axes routiers, les sites n'étant, pour la plupart, signalés qu'à partir du moment où l'on se trouve à proximité...
- proposer une carte touristique du territoire dans les gares au dos des plans de villes...
- mettre à disposition des événements touristiques majeurs des supports signalétiques temporaires (fléchage en hauteur ou au sol comme pour l'exposition à Saint-Germain-en-Laye)

En parallèle, il faudra diagnostiquer et éventuellement compléter la signalétique « Office de Tourisme » à proximité de l'OTI et des BIT.

Acteur(s) porteur(s)

OTI / CASGBS

Partenaires potentiels

Mairies

Conseil Départemental 78

Conseil Régional IDF

Etat

Déroulement de l'action

	2018	2019	2020	2021	2022
Temporalité	Diagnostic	x	x	x	x
Coût	A évaluer en fonction des besoins				
Conditions de mises en œuvre	Diagnostic à externaliser ? 0,1 ETP pour le suivi du dossier				
Aides financières possibles	Mairies Conseil Départemental 78 Conseil Régional IDF Etat				

Evaluation

Enquêtes de satisfaction

AXE 2 – Structurer le territoire et coordonner les acteurs

ACTION 5 – Accompagner les projets de qualification, voire de création d'hébergement et de restauration

Objectifs de l'action

- Hausser le niveau de qualité des prestations
- Accompagner les professionnels dans la connaissance et la valorisation de la destination

Détail de l'action

Hébergement et restaurant sont les clefs de voute d'un séjour réussi. Si un touriste hésite entre deux destinations, l'hébergement peut faire la différence. De même, un client déçu par l'accueil ou la qualité de la prestation dans un restaurant aura une image négative de la destination.

Des réunions d'information (au moins 2 par an) seront l'occasion de :

- lister les divers labels et chaînes en matière d'hébergement (qualité tourisme, clef verte, hôtelcert, clévacances, gîtes de France, Logis de France, etc) et de restauration (pyramide de la qualité, Des produits d'ici cuisinés ici, Fait Maison, etc) ;
- de faire témoigner des professionnels, qui en faisant le choix de la qualité, ont augmenté la satisfaction de leur client et leur chiffre d'affaires ;
- d'informer sur les innovations en matière d'accueil et de prestations...

Les ateliers numériques sont aussi l'occasion d'augmenter la visibilité de nos professionnels sur la toile, mais aussi d'améliorer la relation client, en proposant des ateliers photo, vidéo, e-mailing, réseaux sociaux, Tripadvisor, etc.

De plus, hébergeurs et restaurateurs sont les premiers prescripteurs d'une destination. Il est essentiel de leur donner les arguments pour vendre notre territoire à travers plusieurs actions :

- Eductours à la carte (visite express sur la pause déjeuner ou dans l'après-midi, billets d'entrée gratuits dans les sites touristiques, etc.) ;
- Présentation de la destination in situ ;
- Bourse d'échanges aux documents...

Il serait intéressant, en lien avec le service développement économique de la CASGBS, de constituer un document informatif à destination des personnes désireuses d'ouvrir un établissement.

Toujours en lien avec la CA et les villes, il pourrait être opportun d'étudier l'opportunité d'accueillir une aire de camping-car sur notre territoire. Il existe 24 aires en Île-de-France, dont 4 seulement dans les Yvelines aux Mureaux, à Versailles, Rambouillet et Epône. Des sociétés spécialisées assurent l'aménagement d'une aire (assainissement, électricité, eau et parking).

Acteur(s) porteur(s)

OTI / CASGBS

Partenaires potentiels

CCI

Conseil Départemental 78

Conseil Régional IDF

Etat

Déroulement de l'action

	2018	2019	2020	2021	2022
Temporalité	x	x	x	x	x
Coût	Réunions préparées en interne Interventions extérieures de consultants Compter 3 jours par réunion / 4 jours pour un éducteur				
Aides financières possibles	CCI ?				

Evaluation

Nombre de participants aux réunions d'information

Nombre d'entretiens individuels

Nombre de classements obtenus chaque année

Retombées presse

Satisfaction des partenaires locaux et des clients quant aux actions développées

AXE 3 – Mettre en marché l'offre touristique

ACTION 1 – Enrichir et qualifier l'offre en lien avec les thématiques Impressionnisme, Seine, Agritourisme, Forêt et Culture

Objectifs de l'action

- Investir sur les atouts de la destination
- Proposer des nouveautés chaque année
- Faire d'une thématique localisée une offre structurante pour l'ensemble de la destination

Détail de l'action

➤ Impressionnisme

Dans le cadre du contrat de destination Impressionnisme, il s'agit :

- d'entrer dans le groupe de travail sur les tables de lecture (dans l'optique de remplacer et d'étoffer les copies des tableaux existantes sur le Chemin des Impressionnistes).
- d'être force de proposition pour monter l'éductour de l'archipel « Bords de Seine », composé de l'OT de Bougival, de l'OTI, Asnières et l'île de la Jatte dans les Hauts-de-Seine (avec comme chef de file la Mission Tourisme 78)

Par ailleurs, en lien avec les acteurs concernés, monter un groupe de travail pour développer l'offre autour de l'Impressionnisme. Dans un premier temps, ce groupe pourrait s'attacher à recenser l'ensemble des tableaux peints sur le territoire, les déplacements des peintres impressionnistes sur le territoire, développer des « notices » pour chaque tableau, mais également recenser tout l'art de vivre de la Belle Epoque et l'offre à développer autour de ce thème, et ce, sur l'ensemble du territoire...

➤ Seine / Tourisme fluvestre

- Etudier les possibilités de navettes fluviales pour se rendre d'un point à l'autre du territoire (pour des touristes ou des habitants), d'un départ de croisières de Sartrouville pour y évoquer ce haut lieu de la construction navale ou de Montesson, de Bezons, du Mesnil...
- Accompagner le Musée Fournaise dans la valorisation de la collection de bateaux du Musée Fournaise
- Accompagner les centres de voile et d'aviron dans la mise en tourisme de leur offre

- Développer l'offre nautique sur le « bras de Marly » à Port-Marly, ou sur la « Petite Rivière » au Mesnil-le-Roi : paddle, canoë, pédalos... et l'énrichir par un programme d'animations : guinguette, randonnée...
- Développer le sentier reliant l'île des Impressionnistes à Chatou à l'île de la Chaussée à Bougival, avec au passage le site de la Grenouillère...
- Tout comme la Vallée de la Marne à l'est de Paris, obtenir le label national Station Nautique
- A l'instar de la ville de Paris, étudier la possibilité de baignade dans la Seine ?
- Etudier l'opportunité d'acheter le bateau historique Le Touriste... ou un bateau électrique à passagers...

➤ **Forêt**

Les forêts de Saint-Germain-en-Laye et de Marly sont peu exploitées en termes de tourisme alors que ces deux ensembles constituent le poumon vert de notre territoire.

Visites guidées nature (Ecole de la Campagne et de la Forêt / Champignons / arbres remarquables), patrimoniales (batteries et guerre de 1870, fort du Trou d'Enfer, sentier des Oratoires), randonnées (cyclotouristiques, pédestres et équestres) sont autant d'animations qui pourraient être proposées selon un calendrier régulier.

De même, la possibilité d'installer des équipements de signalétique ou plus importants tels que l'accrobranche serait un plus...

Un groupe de travail, associant entre autres la CASGBS, l'association des Amis de la Forêt et l'ONF, pourrait être constitué pour faire avancer la réflexion sur ces sujets.

➤ **Culture**

Vaste sujet sur notre territoire ! Musique, peinture, métiers d'art, ville royales et impériale... autant de thématiques possibles, sur des sites variés... Peut-être se focaliser sur une à deux thématiques et enrichir l'offre...

➤ **Agritourisme**

C'est l'un des axes de différenciation de notre territoire qui dispose en effet d'un patrimoine historique et industriel à valoriser. Que ce soient les vignes ou les plaines maraîchères, les brasseries artisanales de Sartrouville et de Louveciennes, le marché de Saint-Germain-en-Laye, le territoire a un réel potentiel à mettre en marché.

A la vue de l'état des lieux peut être définie une campagne d'actions en fonction de thématiques et de public cible :

- Aménagements / équipements : petite signalétique descriptive, supports d'interprétation, acquisition d'outils multimédias, audio-guides, création de circuits thématiques sur le territoire, création de supports de réalité augmentée...
 - Expositions thématiques itinérantes : les plaines maraichères, les champignons, la bière, les métiers de bouche...
 - Animations : ateliers, visites guidées, balades commentées, conférences, dégustations...
 - Événementiel : pendant la Fête de la Gastronomie (septembre), la Semaine du Goût (octobre), développer un programme sur la destination incluant chefs, maraichers, historiens, etc.
 - Editions : livres, guides...
- Sont autant d'actions réalisables pour capter l'attention et l'intérêt des touristes, mais aussi des habitants.

Pour toutes ces thématiques, la structuration des actions de valorisation du patrimoine à l'échelle intercommunale doit inciter le public à parcourir le territoire.

Acteur(s) porteur(s)

OTI / CASGBS

Partenaires potentiels

Sites touristiques

Mairies

Conseil Départemental 78

Conseil Régional IDF

Etat

Déroulement de l'action

	2018	2019	2020	2021	2022
Temporalité	x	x	x	x	x
Coût	A évaluer en fonction des besoins				
Conditions de mises en œuvre	Mise en place de groupes de travail par filière				

Aides financières possibles	Mairies Conseil Départemental 78 - Conseil Régional IDF Etat
------------------------------------	--

Evaluation

Nombre de projets abouti chaque année

Retombées presse

Développement du réseau d'acteurs locaux impliqués

Satisfaction des partenaires locaux et des clients quant aux actions développées

AXE 3 – Mettre en marché l'offre touristique

ACTION 2 – Créer et commercialiser de nouveaux produits

Objectifs de l'action

- Améliorer la visibilité et l'identification des sites touristiques
- Inciter les touristes à circuler sur le territoire
- Provoquer des retombées économiques pour les acteurs du territoire

Détail de l'action

Visite guidée, demi-journée, journée, court séjour, séjour... La destination doit proposer tout le panel de produits packagés, sur l'ensemble du territoire, sur l'ensemble des atouts...

Constituer des programmes au départ de sites majeurs permettant de promouvoir d'autres sites touristiques moins connus. Ces produits ont une vocation d'appel et d'image : montrer que les sites majeurs se situent sur le territoire et que le territoire est porteur d'une grande richesse de propositions (pépites !).

Dès lors, ils se présentent sous la forme de programmes suggérés que les clients sont appelés à s'approprier et à décliner à leur convenance.

Mutualiser avec d'autres OT pour compléter une thématique royale, impériale, nature, impressionniste, fluvestre... Par exemple, pourquoi ne pas mutualiser la saison de croisière avec Bougival / GPSO / 78 / 92...

Propositions de socles pour constituer des programmes thématiques prolongeant la fréquentation des sites :

Site majeur	MAN	Monte-Cristo	Forêts	Seine	Hameau Fournaise	Maison natale Claude Debussy
Thème	Archéologie	Illustre Artiste Ecrivain	Nature	L'Eau	Impressionnisme	Musique
Autres offres structurantes (non exhaustif)	A définir ?	M. Denis C. Debussy	Pavillon de la Muette Ecole Campagne et forêt	Croisière Machine de Marly Coulée Verte Sequana	Berges de la Grenouillère Musée de la Grenouillère Chemin des Impressionnistes	Pavillon de Musique Salon Romantique de Croissy

Acteur(s) porteur(s)

OTI / CASGBS

Partenaires potentiels

Sites touristiques

Hébergeurs, restaurateurs

Associations, collectivités

Autres OT

Déroulement de l'action

	2018	2019	2020	2021	2022
Temporalité	X	X	X	X	X
Coût	Marge minimum à fixer				
Conditions de mises en œuvre	1 ETP minimum				

Evaluation

Enquêtes de satisfaction auprès des clients

Retombées économiques générées par l'activité

AXE 3 – Mettre en marché l'offre touristique

ACTION 3 – Ré-enchanter le patrimoine, connecter l'offre patrimoniale à d'autres univers pour la rendre originale, voire unique

Objectifs de l'action

- Accompagner les sites touristiques dans le développement et la valorisation de leur offre
- Diversifier l'offre pour la redécouvrir sous d'autres angles
- Être novateur en termes de médiation

Détail de l'action

Les responsabilités qui incombent au monde des musées excèdent largement le champ de la mission traditionnelle de conservation et de recherche. Aujourd'hui, le musée est un passeur de mémoire, un producteur d'émotion esthétique et un médiateur interculturel.

La proportion de Français visitant les musées et les expositions au moins une fois dans l'année s'élève désormais à 44% (Source : CREDOC - Juin 2016), c'est dire qu'elle a augmenté de plus de 10% en dix ans, notamment au sein des couches moyennes et populaires.

Cette importante progression est la conséquence d'une professionnalisation de tous les secteurs de l'institution muséale. Les publics ont pris l'habitude de se voir proposer un dispositif de médiation multifacettes (textes affichés, visites guidées et ateliers, nouveaux médias sous toutes leurs formes) et correspondant aux circonstances et aux modalités de leur visite.

Parallèlement à l'accompagnement des musées pour être innovant en matière de médiation, la volonté de l'OTI est de connecter l'offre patrimoniale à d'autres univers : de la technologie, de la mode, de la gastronomie, de la création, du bien-être, du sport, du luxe... Multiplier les passerelles entre un musée et la destination, proposer une exposition à travers différents lieux pour qu'elle soit de plus grande envergure...

Acteur(s) porteur(s)

OTI / CASGBS

Partenaires potentiels

Sites touristiques / Mairies / DRAC

Déroulement de l'action

	2018	2019	2020	2021	2022
Temporalité	x	x	x	x	x
Coût	A évaluer en fonction des besoins				
Conditions de mises en œuvre	0,2 ETP pour l'animation d'un groupe « musées »				
Aides financières possibles	CD 78 DRAC CRT IDF				

Evaluation

Satisfaction des partenaires

Fréquentation

AXE 3 – Mettre en marché l'offre touristique

ACTION 4 – Développer l'offre segmentée : affaires, famille, randonneurs, croisiéristes

Objectifs de l'action

- Développer et rendre lisible l'offre touristique de la destination sur quatre segments de clientèle : affaires, famille, randonneurs et croisiéristes

Détail de l'action

Sur la cible **Affaires**, il n'est pas question de créer un centre de congrès ou de devenir organisateur de salons, mais plutôt de profiter de la proximité avec Paris / Île-de-France, qui représente 58% des événements d'affaires nationaux et où la majorité des sièges des grandes entreprises sont présents.

L'OTI proposera donc une brochure spécifique pour rendre lisible l'offre et participera à des salons professionnels pour la promouvoir.

Sur la cible **Famille**, la destination doit d'abord travailler au développement de l'offre, sachant que les sorties préférées des enfants sont avec des animaux (ferme de Gally à Sartrouville), la nature vivante (forêts), les arts du spectacle, les ateliers d'artistes, les musées et châteaux... Il faudra s'inspirer du sentier « pieds nus » de Muttersholtz en Allemagne, du Klangwelt en Suisse, des jeux de piste créés par la société Tams Consultants, spécialisée dans le tourisme familial, mais aussi du label Famille Plus accordé à des stations...

L'activité de **randonnée** est très présente sur le territoire, que ce soit en termes de public randonneur ou via la création de sentiers entretenus et balisés par les villes, le département et la région. Une première phase consistera à diagnostiquer les sentiers existants puis à les valoriser à travers les supports numériques et un topoguide incluant randonnée pédestre, cyclotouristique et équestre. Un effort de structuration (label Accueil Vélo, promotion, éductours) avec les acteurs institutionnels et privés est prioritaire pour la voie verte Paris Londres et la Seine à Vélo.

Pour les **croisiéristes**, il est indispensable de mettre en œuvre tous les moyens pour attirer ce potentiel de 150 clients de CSP+ débarquant chaque semaine au Port du Pecq. Une concertation avec Haropa Ports et la ville du Pecq est à envisager dès 2018.

Acteur(s) porteur(s)

OTI / CASGBS

Partenaires potentiels

Sites touristiques

Mairies

Conseil Départemental 78

Conseil Régional IDF

Etat

Déroulement de l'action

	2018	2019	2020	2021	2022
Temporalité	Diagnostic	x	x	x	x
Coût	A évaluer en fonction des besoins				
Conditions de mises en œuvre	0,2 ETP pour le suivi du dossier				
Aides financières possibles	Mairies CD 78 CR IDF Etat				

Evaluation

Enquêtes de satisfaction

Mesure de la fréquentation

Enquête auprès des partenaires hôteliers et restaurateurs à proximité des circuits

AXE 3 – Mettre en marché l'offre touristique

ACTION 5 – Etre exemplaire en termes d'accessibilité

Objectifs de l'action

- Garantir l'accueil de tous les publics et accroître leur fréquentation
- Sensibiliser les acteurs touristiques du territoire à l'accueil des personnes en situation de handicap

Détail de l'action

Permettre un accueil performant du public handicapé à l'Office et proposer des animations adaptées

- Obtention de la marque Tourisme et Handicap en répondant à un cahier des charges complet incluant la sensibilisation du personnel, l'accueil et l'information du public, l'accès au site et au cadre bâti.
- Evaluer le niveau d'accessibilité de l'Office et des BIT : bâtiment Henri IV aux normes des textes réglementaires de référence : dispositifs d'orientation et d'accompagnement, signalétique, accès par plateforme élévatrice et rampe, cheminement, éclairage renforcé, boucle magnétique sur la banque d'accueil avec partie accessible PMR. BIT Marly-le-Roi et Chatou.
- Le numérique : vocalisation des contenus, audiodescription
- Réaliser des outils de communication adaptés par type de publics : Faciles à lire, brochures en gros caractères, plan tactile et braille
- Travailler avec des partenaires qualifiés et si possible locaux : Esat, association
- Actualiser les bases de données dédiées (accessible.net)
- Rendre possible des parcours de visite accessible à tous et mettre à disposition des audio guides spécifiques au public malentendant

Sensibilisation des prestataires de tourisme à l'accueil de personne handicapé

- Déployer les modules de sensibilisation à l'accueil du public handicapé, proposé par le CRT à l'ensemble de l'intercommunalité
- Organiser des ateliers ANT pour délivrer les bornes pratiques aux prestataires en termes d'accessibilité sur leur site Internet.

Acteur(s) porteur(s)

OTI

Partenaires potentiels

CRT-prestataires de tourisme

Déroulement de l'action

	2018	2019	2020	2021	2022
Temporalité	- Accueil et animations accessibles à tous à l'Office Sensibilisation des prestataires				
Localisation					
Coût					
Conditions de mises en œuvre					
Aides financières possibles					

Evaluation

Analyse de la fréquentation

Recensement sur les sites spécialisés

AXE 3 – Mettre en marché l'offre touristique

ACTION 6 – Faciliter l'accueil des clients étrangers

Objectifs de l'action

- Augmenter la fréquentation touristique des visiteurs étrangers
- Susciter l'envie de revenir
- Personnaliser l'accueil de chaque clientèle

Détail de l'action

Identifier les réseaux de communication

A ce jour, la part des visiteurs étrangers est évaluée à 17% de la clientèle totale de l'Office.

- Diffuser de l'information sur les réseaux de communication papier et numérique les plus utilisés par nos clientèles étrangères privilégiées en s'appuyant sur Atout France, qui déploie déjà une stratégie de communication sur les marchés internationaux. Ex : le globe-trotter travel guidebook « Arukikata ».
- Trouver des informations à forte valeur ajoutée pour la clientèle chinoise (importante sur le territoire mais « traversante » elle ne fait qu'y séjourner sans y consommer) pour les capter via le CRT (qui travaille avec une agence chinoise) sur leur application Wechat, leur outil de communication et d'information privilégié.
- Diffuser notre brochure d'appel et carte touristique intercommunale sur les Points d'Information Touristiques du CRT Ile-de-France implantés dans les aéroports et les gares, portes d'entrées essentielles pour la clientèle étrangère.

Se faire connaître auprès des relais institutionnels

Diffuser nos informations auprès des services culturels des ambassades, maisons du tourisme, de la cité Universitaire de Paris qui représentent des opportunités de diffuser l'information sur le territoire.

Rendre accessible l'information

- Créer un site Internet multilingue avec les traductions adaptées au plus fort taux de fréquentation numérique actuel de nos deux sites. En année N+2 une traduction en 5 langues sur un site responsive-design parfaitement adapté à la consultation sur smartphone ou tablette. Et un site de séjour par géo localisation traduit également.

- Traduction à minima en anglais de la signalétique du siège de l'Office et de ses bureaux d'information touristique
- Création de brochures déclinées en plusieurs langues

Déployer un accueil personnalisé à la clientèle étrangère à l'Office et chez nos prestataires

- Formation des membres de l'équipe à l'anglais professionnel, notamment conseillers en séjour et équipe commerciale
- Diffuser le guide « Do you speak tourist » auprès des prestataires du territoire. Cet outil porté par le CRT et la CCI permet de mieux comprendre et accueillir la clientèle étrangère.
- Achat de produits en vente à la boutique tenant compte des attentes de la clientèle internationale de leurs habitudes de consommation et des usages liés au conditionnement.

Acteur(s) porteur(s)

OTI

Partenaires potentiels

CRT-prestataires du territoire

Déroulement de l'action

	2018	2019	2020	2021	2022
Temporalité	- Identifier les réseaux de communication - Déployer un accueil personnalisé				
		- Se faire connaître auprès des réseaux institutionnels	-		
	Rendre accessible l'information				
Coût	En fonction des actions déterminées				

Conditions de mises en œuvre					
Aides financières possibles	CRT				

Evaluation

Fréquentation clients étrangers

AXE 3 – Mettre en marché l'offre touristique

ACTION 7 – Valoriser l'art de vivre (gastronomie, savoir-faire, métier d'art)

Objectifs de l'action

- Mettre en exergue les spécificités de notre destination
- Soutenir la filière économie/artisanat
- Séduire la clientèle étrangère
- Mettre en avant « l'expérience »

Détail de l'action

Des atouts précieux à cultiver et à combiner

Notre patrimoine témoigne d'une histoire royale et artistique que le monde nous envie, nos métiers d'art et savoir-faire sont uniques et multiples, notre atout Gastronomie se décline sous de multiples facettes, l'esprit « Village » est encore très présent au travers de jolies rues et cafés authentiques, le tout à immédiate proximité de Paris et dans un environnement « qui rassure » à la différence d'une capitale anxiogène pour certains. Ajoutons à cela la dimension impressionniste, les croisières sur la Seine, l'authenticité de la plaine maraîchère, le charme de notre destination est indéniable et doit être valorisé. Les cibles affaires, groupes et individuels sont toutes concernées, cependant une attention particulière sera portée aux groupes de visiteurs étrangers dont le potentiel est important. Les bateaux de croisières ancrées au Pecq en sont l'un des meilleurs exemples qui aujourd'hui « n'expérimentent pas », ou, très peu le territoire.

Des offres « à tiroir » adaptées à tous les publics

- Création d'une brochure dédiée à la clientèle Affaires : sélection de produits marketés et qualifiés (cours de cuisine, initiation à l'œnologie, atelier de création de parfum, rencontre avec des producteurs locaux dans la plaine de Montesson...)
- Création d'une brochure pour la clientèle Groupes : proposition de visites, déjeuners thématiques autour de la gastronomie (« menu royal ou Alexandre Dumas »), des métiers d'arts, de l'histoire...
- Proposition d'offres spécifiques pour la clientèle étrangère en direct ou par le biais de nos partenaires/professionnels du tourisme : ex : croisière sur la Seine agrémentée d'une coupe de champagne pour la clientèle chinoise...

Bien des combinaisons sont possible pour répondre aux attentes, surprendre le visiteur et lui faire vivre des expériences inoubliables au goût de privilège.

Profiter des événements nationaux valorisant l'art de vivre pour organiser des actions ponctuelles

- Organiser des rencontres d'artistes dans le cadre des Journées européennes des métiers d'art.
- Proposer des rencontres avec des chefs qui feraient le marché, des producteurs qui évoqueraient leur métier, l'organisation de banquets partagés conviviaux, des ateliers de récolte de miel,... à l'occasion de la Fête de la Gastronomie qui met à l'honneur le repas gastronomique français figurant au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Donner un éclairage supplémentaire aux manifestations locales existantes

- Donner plus de visibilité aux célébrations locales comme la fête de la carotte à Croissy et de la fête du pâté à la Carmen à Montesson, en organisant en parallèle des marchés de producteurs dans la plaine maraîchère, des visites des vignes alentours de Saint-Germain-en-Laye, Sartrouville et Montesson.

Valorisation des « expériences » habitants et voyageurs

- Interview et témoignages de nos « ambassadeurs », greeters, et de l'équipe sur des expériences « art de vivre » sur la destination, valorisées dans la partie blog du site Internet et relayées sur les réseaux sociaux.

Acteur(s) porteur(s)

OTI

Partenaires potentiels

Association de commerçants – INMA – Organismes d'événements à portée locale et nationale

Déroulement de l'action

	2018	2019	2020	2021	2022
Temporalité	- Offres « à tiroir » - Valorisation des expériences en ligne				

	- Profiter des événements nationaux - Donner un éclairage supplémentaire aux manifestations locales				
Localisation					
Coût					
Conditions de mises en œuvre					
Aides financières possibles					

Evaluation

AXE 4 – Promotion de la destination

ACTION 1 – Etablir le plan de communication

Objectifs de l'action

- Développer la visibilité de l'Office de Tourisme, de ses partenaires et de la destination
- Toucher une clientèle plus large pour augmenter la fréquentation du territoire
- Inciter à l'allongement de la durée du séjour

Détail de l'action

A ce jour a été validée la stratégie de communication : cibles, objectifs, positionnement, messages, charte graphique et logo... détaillée dans le document « Stratégie de communication 2018-2020 ». Les outils « référents » se mettent en place progressivement (site internet, réseaux sociaux, brochures, dossiers de presse) et seront finalisés à la fin de l'année 2018.

Le plan de communication, établi sur 5 ans, est simple : chaque année une nouvelle cible qui s'ajoute aux autres !

2018

Faire
connaître
l'OTI et la
destination
aux
habitants

2019

Faire
connaître la
destination
aux
Yvelinois

2020

Faire
connaître la
destination
aux
Franciliens

2021

Faire
connaître la
destination
aux **Français**

2022

Faire
connaître
la
destination
aux
étrangers

ANNEE 2018 – Faire connaître l'OTI

Une étape incontournable : événement de lancement en s'appuyant sur des personnalités à forte popularité internationale (sportifs, comédiens, scientifiques, écrivains...) comme « ambassadeurs du territoire »

Avril 2018

- Publi-rédactionnel dans les magazines municipaux pour annoncer le nouvel OTI
- Affichage Decaux sur un point pendant 1 an (Saint-Germain-en-Laye ?) (entre 5 et 7 000 €)

Faire connaître la destination aux habitants

Objectif : Qu'ils deviennent touristes sur leur territoire et qu'ils partagent leurs découvertes, leurs pépites.

Message : « Soyez les pionniers de votre destination ! »

- Publi-rédactionnel dans les magazines municipaux (gratuit)
- Jeu-concours avec dotation « Un week-end de rêve à Saint Germain Boucles de Seine »
- Affichage Decaux sur un point pendant 1 an (Saint-Germain-en-Laye ?) (entre 5 et 7 000 €)
- Etude des supports tels que « flancs de bus » qui sillonnent le territoire
- Distribution de l'affiche « Destination » chez les commerçants

ANNEE 2019 – Faire connaître la destination aux Yvelinois

Objectif : Qu'ils redécouvrent cette destination aux multiples facettes.

Message : « En quête de nouveaux trésors ? »

- Jeu-concours avec dotation « Un week-end de rêve à Saint Germain Boucles de Seine »
- Encarts publicitaires Le Courrier des Yvelines / Magazine du Conseil Départemental et autres supports départementaux
- Partenariats avec la Mission Tourisme et les OT Yvelinois
- Affichage Decaux à Rambouillet / Versailles / Saint-Quentin ?

ANNEE 2020 – Faire connaître la destination aux Franciliens

Objectif : Qu'ils (re)viennent et (re)découvrent la destination.

Message : « Partez à la conquête de l'ouest »

Objectif : Qu'ils redécouvrent cette destination aux multiples facettes.

Message : "En quête de nouveaux trésors ?"

- Jeu-concours avec dotation « Un week-end de rêve à Saint Germain Boucles de Seine »
- Partenariat avec le CRT IDF et les OT Franciliens
- Encarts publicitaires dans les médias régionaux

ANNEE 2021 – Faire connaître la destination aux Français

Objectif : Qu'ils viennent et découvrent la destination.

Message : « Partez à la conquête de l'ouest Parisien ! »

- Jeu-concours avec dotation « Une semaine de rêve à Saint Germain Boucles de Seine »
- Partenariat avec OTF
- Encarts publicitaires dans les médias nationaux
- Accueils de presse nationale

ANNEE 2022 – Faire connaître la destination aux Etrangers

Objectif : Qu'ils viennent et découvrent la destination.

Message : à affiner selon les pays

- Jeu-concours avec dotation « Une semaine de rêve à Saint Germain Boucles de Seine »
- Partenariat avec Atout France
- Accueils de presse internationale

Dès l'année 2018, il faudra :

- prendre contact avec les guides touristiques concernés par notre destination - Guide du Routard, Petit Futé, guide Vert Michelin (France, Ile-de-France et Yvelines) – et leur annoncer la création de l'OTI et son périmètre d'intervention.
- établir un fichier presse par cible, par thématique ;
- Etudier les possibilités de diffusion : tractage, réseau de distribution « France brochures Système », affichage...

Acteur(s) porteur(s)

OTI

Partenaires potentiels

Acteurs touristiques / Mission Tourisme / CRT IDF / Atout France

Déroulement de l'action

	2018	2019	2020	2021	2022
Temporalité		x	x	x	x
Coût	50 k€	50 k€	50 k€	70 k€	90 k€
Conditions de mises en œuvre	A partir de 2021, 0,5 ETP a minima et délégation à une agence spécialisée				

Aides financières et techniques possibles	Mission Tourisme 78 CRT IDF Gratuité prestataires Atout France
--	---

Evaluation

Moyens engagés pour la réalisation des actions

Fréquentation

Commercialisation

Enquête de satisfaction

AXE 4 – Promotion de la destination

ACTION 2 – Etablir le plan de promotion

Objectifs de l'action

- Fixer et dynamiser l'image de la destination
- Maximiser les retombées économiques pour la destination et ses acteurs

Détail de l'action

La promotion vise à développer les ventes d'un produit sous la forme d'action intensive conduite par l'offreur. L'objectif d'une promotion vise à attirer davantage l'attention du consommateur sur le produit en s'efforçant de le faire mieux connaître, de le faire mieux apprécier, et de le faire acheter.

Dans notre cas, le produit est la destination, qui peut être déclinée en thématique (Impressionnisme / Seine / Agritourisme / Forêt / Culture).

La promotion s'articule autour de deux cibles : professionnels et grand public.

En 2018, l'accent est porté sur la cible Affaires avec les salons et workshops :

RDV France - Mardi 27 et mercredi 28 mars 2018 à Paris ;

Forum des Loisirs Franciliens - Mardi 11 septembre 2018 à Paris ;

Workshop Paris Ouest - Décembre 2018 à La Défense ;

Et la cible Grand Public :

Voyages Léonard - 13 & 14 janvier 2018 à Barchon en Belgique

Salon Destination Nature - du 15 au 18 mars 2018 à Paris ;

Culture au Quai – mi-septembre à Paris.

Le plan de promotion sera à travailler, en concertation avec les partenaires du territoire, mais également les opportunités proposées par la Mission Tourisme 78 et le CRT Île-de-France.

Acteur(s) porteur(s)

OTI

Partenaires potentiels

Acteurs touristiques

Mission Tourisme

CRT IDF

Atout France

Déroulement de l'action

	2018	2019	2020	2021	2022
Temporalité	x	x	x	x	x
Coût	6,5 k€	?	?	?	?
Conditions de mises en œuvre	0,5 ETP				
Aides financières et techniques possibles	Mission Tourisme 78 CRT IDF Gratuité prestataires pour lots et dotations sur les salons Participation financière ponctuelle des partenaires, en fonction des opérations de promotion proposées Atout France				

Evaluation

Moyens engagés pour la réalisation des actions

Fréquentation

Retombées commerciales directes (sur 3 ans)

Fichier clients

Enquête de satisfaction auprès des partenaires

AXE 4 – Promotion de la destination

ACTION 3 – Renforcer la dimension européenne et internationale

Objectifs de l'action

- Positionner l'Office sur des circuits européens
- Créer des passerelles avec d'autres territoires
- Accroître la fréquentation étrangère
- Capitaliser sur les acquis d'un territoire à la dimension internationale
- Conquérir la cible des expatriés

Détail de l'action

Partie prenante dans les circuits européens existants

- Valorisation du projet « Impressionisms Routes » (le réseau des Impressionismes en Europe) porté par l'association « Eau et Lumière » a pour objectif de créer et faire vivre un ensemble de sites significatifs de la peinture impressionniste et paysagiste des 19^{ème} et 20^{ème} siècles en Europe en insistant sur les valeurs défendues par le Conseil de l'Europe. Il inclut les 4 routes de notre territoire : Monet, Pissarro, Renoir, Sisley. Le réseau est candidat à la certification « Année Européenne du Patrimoine Culturel 2018 » par l'Union Européenne
- Mise en lumière de l'association « Paysage et Patrimoine sans frontière », implantée à Saint-Germain-en-Laye, s'appuie sur un réseau d'écoles et de structures éducatives, de collèges, de lycées professionnels dans différentes régions de France et dans d'autres pays européens. L'association promeut l'éducation et la formation par la conception de cours de formation, la création d'événements, de colloques, de séminaires, de groupes de travail qui s'insèrent dans les programmes et les priorités de l'éducation en Europe.

Accompagner la communication des grandes animations européennes

- Relayer la communication
- Présence physique sur les événements, exemple : le Marché de l'Europe à Saint-Germain-en-Laye

Mettre en synergie les associations de jumelage

- Créer des rencontres et groupes de travail pour trouver des idées/projets communs

Renforcer les liens avec la communauté internationale présente sur le territoire

Dans un environnement international très prégnant : lycée international de Saint-Germain-en-Laye (14 sections étrangères), importante communauté d'expatriés, nombreux sièges sociaux ou filiales d'entreprises étrangères.

- Proposer des prestations Affaires et Individuels qualifiées
- Participer aux JPO du Lycée Internationale, l'une des principales portes d'entrée sur le territoire pour les expatriés
- Trouver des actions communes à organiser avec Accueil International
- Communiquer dans les supports qui leurs sont proposés. Ex : The Snippet, site du Lycée International...)
- Organiser des rencontres dans des lieux informels identifiés facilement comme interculturels. Ex : Restaurants étrangers (mexicains, suédois, pub anglais, antillais...)

Toucher les étudiants étrangers séjournant sur le territoire

- Imaginer pour eux des offres spécifiques
- Choisir parmi eux des ambassadeurs de notre destination durant leur séjour et à leur retour chez eux
- Identifier des « influenceurs » étrangers sur notre territoire et organiser des rencontres sur la destination pour qu'ils communiquent sur leurs réseaux sociaux et blogs/vlogs.

Acteur(s) porteur(s)

OTI

Partenaires potentiels

Lycée International –Jumelages-Accueil International

Déroulement de l'action

	2018	2019	2020	2021	2022
Temporalité	- Partie prenante dans les circuits européens existants - Accompagner la communication des grandes animations européennes				

	- Mettre en synergie les associations de jumelage - Renforcer les liens avec la communauté internationale présente sur le territoire - Toucher les étudiants étrangers séjournant sur le territoire				
Localisation					
Coût					
Conditions de mises en œuvre					
Aides financières possibles					

Evaluation

AXE 4 – Promotion de la destination

ACTION 4 – Susciter et favoriser l'émergence d'évènements touristiques impactant

Objectifs de l'action

- Accroître l'attractivité et la notoriété du territoire
- Positionner l'OTI comme coordinateur de l'offre touristique du territoire
- Valoriser le patrimoine local via des évènements touristiques impactant
- Tendre à l'allongement de la saison touristique en particulier sur les périodes de vacances scolaires

Détail de l'action

Toutes les villes proposent d'ores et déjà des animations sur le territoire, concentrées sur le printemps et l'automne.

Afin de développer l'animation et l'attractivité de l'ensemble du territoire, et ainsi générer une meilleure répartition des flux touristiques, il est nécessaire de coordonner, de développer et de repenser l'offre actuelle.

Sur le court terme, essayer de fédérer via une communication commune les journées portes ouvertes des artistes, à l'instar des villes de Chatou, Croissy-sur-Seine et Le Vésinet, qui se rassemblent et communiquent d'une seule voix pour l'occasion. Idem pour les évènements liés à la musique, les brocantes, etc. Des habitudes de travail ensemble seraient alors mises en place.

Sur le long terme, l'organisation d'un évènement à portée nationale, voire internationale, devra passer par une agence événementielle et par conséquent par la rédaction d'un cahier des charges, précisant a minima l'objectif et les retombées attendues. Un travail de réflexion et de préparation sera amorcé en 2019. Les thématiques pourraient être liées à la Seine, aux métiers d'art, à la nature, à l'Impressionnisme, à la musique, aux villes royales... Ce pourraient être aussi des évènements sportifs : régates, courses cyclistes, trails...

Acteur(s) porteur(s)

OTI / CASGBS

Partenaires potentiels

Villes

Acteurs touristiques
Mission Tourisme
CRT IDF

Déroulement de l'action

	2018	2019	2020	2021	2022
Temporalité	x	x	x	x	x
Coût	5 K€	5 K€	10 k€	10 k€	200 k€
Aides financières et techniques possibles	Sponsoring CD 78 / CRT IDF / Atout France Gratuité prestataires pour lots et dotations				

Evaluation

Satisfaction des partenaires

Fréquentation élargie aux touristes

Les retombées attendues pour un grand évènement pourraient être d'atteindre les 10 000 visiteurs dont 5% en séjour en année N.

CONCLUSION

Dans un premier temps, ce document, réalisé en interne, servira de base à la réflexion stratégique pour l'OT, la CA et les membres du CODIR.

Une fois validé et modifié en fonction des ajouts de nos partenaires, il pourrait être présenté aux partenaires touristiques privilégiés (sites touristiques notamment) puis diffusé largement auprès de l'ensemble des acteurs touristiques, y compris départementaux et régionaux.

Une fois validé, diffusé et partagé, il constituera le document référence pour mesurer l'impact des actions mises en place.

Le diagnostic devra être révisé tous les deux ans, pour adapter et prioriser les actions en 2020-2022.